

NOTE D'INFORMATION
BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR
- BMCE BANK -



EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SUBORDONNE COTE ET NON COTE

MONTANT GLOBAL DE L'EMISSION : MAD 2 000 000 000
MATURITE : 10 ANS

	Tranche A (fixe non Cotée)	Tranche B (révisable non Cotée)	Tranche C (fixe Cotée)	Tranche D (révisable Cotée)
PLAFOND	MAD 2 Milliards	MAD 2 Milliards	MAD 2 Milliards	MAD 2 Milliards
NOMBRE DE TITRES	20 000	20 000	20 000	20 000
VALEUR NOMINALE	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
NEGOCIABILITE DES TITRES	De Gré à Gré		A la Bourse de Casablanca	
TAUX	Fixe, déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016	Révisable annuellement, Déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016	Fixe, déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016	Révisable annuellement, déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016
PRIME DE RISQUE	Entre 90 et 100 points de base	Entre 85 et 95 points de base	Entre 90 et 100 points de base	Entre 85 et 95 points de base
REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL	In fine			
GARANTIE DE REMBOURSEMENT	Aucune			
MATURITE	10 ans			
METHODE D'ALLOCATION	Méthode d'adjudication à la française			

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 16 JUIN 2016 AU 20 JUIN 2016 INCLUS
SOUSCRIPTION RESERVEE AUX INVESTISSEURS QUALIFIES DE DROIT MAROCAIN TELS QUE LISTES DANS LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION

ORGANISME CHARGE DE L'ENREGISTREMENT

ORGANISME CONSEIL

ORGANISME CENTRALISATEUR ET CHARGE DU PLACEMENT



Visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de la circulaire du AMMC, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux-AMMC- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le **09 Juin 2016** sous la référence n° **VI/EM/012/2016**.

ABREVIATIONS

AFH	African Financial Holding
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALCO	Asset Liability Committee
ALM	Asset Liability Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BAM	Bank AL Maghrib
BBI	BMCE Bank International Plc
BCP	Banque Centrale Populaire
BDM	Banque de Développement du Mali
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BES VIDA	Banco Espirito Santo VIDA (filiale à 100% de Banco Espirito Santo)
BMCD	Banque Malienne de Crédit et de Dépôts
BFCM	Banque Fédérale Du Crédit Mutuel
BMCI	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNR	Bénéfice Net Réel
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
BOA	Bank Of Africa
CA	Chiffre d'Affaires
BDM	Banque de Développement Du Mali
CACI	Comité d'Audit et de Contrôle Interne
CAM	Caja De Ahorros Del Mediterraneo
CID	Conseil Ingénierie et Développement
CDM	Crédit du Maroc
CEB	Charges d'Exploitation Bancaire
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CSIS	Center for Strategic International Studies
CTM	Compagnie de Transport Marocaine
DAB	Distributeur Automatique de Billets
DAT	Dépôts à Terme
ESFG	Espirito Santo Financial Group
EUR	Monnaie unique européenne
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCP	Fonds Commun de Placement
FMI	Fonds Monétaire International
GAB	Guichet Automatique Bancaire

GBP	Livre sterling - Royaume Uni
GDR	Global Depositary Receipts
GNS	Global Network System
GPBM	Groupeement Professionnel des Banques du Maroc
IG	Intégration Globale
IM	Investment Management
IPE	Impression Presse Edition
ITB	Institut Technique de Banque
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Millier
LCN	Lettre de Change Normalisée
LCB	La Congolaise des Banques
M	Million
MAD	Dirham Marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Md	Milliard
MEE	Mise en Equivalence
MRE	Marocain Résident à l'Étranger
MSIM	Morgan Stanley Investment Management
Nb	Nombre
ND	Non disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPV	Offre Publique de Vente
Pb	Point de base
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
PNB	Produit Net Bancaire
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RMA	Royale Marocaine d'Assurances
RMI	Radio Méditerranée Internationale
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
RoE	Return On Equity
SCR	Société Centrale de Réassurance
SFCM	Société Financière Crédit du Maghreb
SFI	Société Financière Internationale
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
STP	Straight Through Processing
TCN	Titres de Créances Négociables
TMT	Télécommunications, Média & Technologies

TOS	Tanger Off Shore
UBP	Union Bancaire Privée
LCB	La Congolaise de Banque
USD	Dollar américain
USSD	Unstructured Supplementary Service Data

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
SOMMAIRE.....	5
PREAMBULE.....	8
PARTIE I :.....	9
ATTESTATIONS ET COORDONNEES	9
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK.....	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	11
III. L'ORGANISME CONSEIL	22
IV. LE CONSEIL JURIDIQUE.....	23
V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	24
VI. AGENCES DE NOTATION.....	24
PARTIE II :	25
PRESENTATION DE L'OPERATION.....	25
I. CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION	26
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION	49
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	49
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE.....	49
V. COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE C ET D.....	49
VI. CALENDRIER DE L'OPERATION.....	49
VII. ETABLISSEMENT PLACEUR ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS	49
VIII. GARANTIE DE BONNE FIN.....	49
IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION	49
X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES.....	49
XI. MODALITE D'ENREGISTREMENT.....	49
XII. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	49
XIII. RESULTATS DE L'OPERATION.....	49
XIV. NEGOCIABILITE.....	49
XV. REGIME FISCAL DES TITRES A EMETTRE	49
XVI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SOUTENUES PAR L'EMETTEUR).....	49
PARTIE III : PRESENTATION DE BMCE BANK.....	50
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	51
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR.....	53
III. MARCHE DES TITRES BMCE BANK.....	57
IV. NOTATION (EXTRAITS TRADUITS).....	69
V. ORGANES D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK.....	73
VI. ORGANES DE DIRECTION.....	76
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	76
PARTIE IV : ACTIVITE DE BMCE BANK	91
I. HISTORIQUE DE BMCE BANK.....	92
II. APPARTENANCE DE BMCE BANK AU GROUPE FINANCECOM.....	97
III. FILIALES DE BMCE BANK	103
IV. SECTEUR BANCAIRE	133
V. ACTIVITE DE BMCE BANK.....	145
VI. CAPITAL HUMAIN.....	147
VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION.....	151
VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	153
PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK - COMPTES CONSOLIDES IFRS	156
2013- 2015.....	156
I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	157
II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS.....	161

III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE IFRS	171
PARTIE VII :	183
PERSPECTIVES	183
PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE.....	185
IV. RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE ET À SON SECTEUR.....	186
V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	192
PARTIE IX : ANNEXES.....	193
VI. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS	194
VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS 2013-2015	210
MODELE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION	265
VIII. RAPPORTS DE NOTATION DE BMCE BANK.....	267

Avertissement

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Les organismes de placement ne proposeront les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où elle fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par les intermédiaires financiers.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCE Capital Conseil, conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015 ;
- Les liasses comptables et fiscales relatives aux exercices 2013, 2014 et 2015 ;
- Rapports et statistiques du GPBM ;
- Comptes consolidés IFRS de BMCE Bank sur la période 2013- 2015 ;
- Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, des AGO et des AGE tenus durant les exercices 2013, 2014 et 2015 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs aux exercices de 2013 à 2015 en normes IFRS ;
- Rapports des CAC relatifs aux exercices sociaux clos le 31/12/2013, 2014 et 2015 ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ;
- Et, différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de BMCE Bank.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux– AMMC et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank, au 140, Avenue Hassan II- 20000 Casablanca et sur son site (www.bmcebank.ma). Tél : (0522) 49 80 03 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE CAPITAL BOURSE, 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca. Tél : (0522) 49 81 33 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Capital Conseil, au 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca. Tél. : (0522) 42 91 00 ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

PARTIE I :
ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK

Identité

Dénomination ou raison sociale :	BMCE Bank
Représentant légal :	Othman BENJELLOUN
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	140 avenue Hassan II
Téléphone :	05 22 49 80 05
Télécopie :	05 22 22 01 23
E-mail :	nechcherki@bmcebank.co.ma

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BMCE Bank ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée

Par ailleurs, le Président Directeur Général s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général, BMCE Bank

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale :	Fidaroc Grant Thornton
Représenté par :	Rachid BOUMEHRAZ
Fonction :	Associé
Adresse :	47, rue Allal Ben Abdallah - 20 000 Casablanca
Téléphone :	05 22 54 48 00
Télécopie :	05 22 54 23 21
E-mail :	rachid.boumehraz@ma.gt.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Dénomination ou raison sociale :	KPMG
Représenté par :	Jamal Saâd El Idrissi
Fonction :	Directeur Associé
Adresse :	11 avenue Bir Kacem - Souissi -10 000 Rabat
Téléphone :	05 37 63 37 02
Télécopie :	05 37 63 37 11
E-mail :	jsaadelidrissi@kpmg.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2014
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission obligataire subordonnée de BMCE Bank : comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2015, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS de BMCE Bank au 31 décembre 2015, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 tels que audités par les soins des cabinets Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au 31 décembre 2013 et par nos soins au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015.

Casablanca, le 1^{er} juin 2016

KPMG
Jamal Saâd El Idrissi

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission obligataire subordonnée de BMCE Bank : comptes sociaux au 31 décembre 2015, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux de BMCE Bank au 31 décembre 2015, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 tels que audités par les soins des cabinets Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au 31 décembre 2013 et par nos soins au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015.

Casablanca, le 1^{er} juin 2016

KPMG
Jamal Saâd El Idrissi

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de K MAD 22 109 552 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 2 654 730.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 12 avril 2016

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

KPMG
Jamel SAAD EL IDRISSI
Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de K MAD 20 803 169 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 2 692 179.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 15 avril 2015

FIDAROC GRANT THORTNTON

Rachid BOUMEHRAZ

Associé

KPMG

Jamel SAAD EL IDRISI

Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de K MAD 19 143 458 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 1 880 603.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 21 avril 2014

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Ernst & Young
Bachir TAZI

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank », comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 22.410.398 dont un bénéfice net de KMAD 1.304.036.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit

pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2015, acquis :

- 100% du capital de la société « RIYAD ALNOUR » pour MMAD 78 ;
- 36% du capital de la société « RADIO MEDITERRANEE INTERNATIONALE -RMI » pour MMD 71 ;
- 13,3% du capital de la société « ROYAL RANCHES MARRAKECH » POUR MMAD 60;
- 12% supplémentaire du capital de la société « LA CONGOLAISE DE BANQUE » pour MMAD 59. Cette acquisition a permis de porter la participation de la banque dans le capital de cette société à 37% ;
- 21,8% du capital de la société « ECOPARC DE BERRECHID » pour MMAD 12 ;
- 30% du capital social de la société « SONORMA » pour KMAD 30.

Casablanca, le 12 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

KPMG
Jamal SAAD EL IDRISSE
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank », comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 19.995.030 dont un bénéfice net de KMAD 1.203.572.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, nous vous informons que votre banque a, au cours de l'exercice 2014, créé la société « IT International Service » pour KMAD 340 et acquis 22,5% du capital de la société « O TOWER » pour KMAD 225.

Casablanca, le 15 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

KPMG
Jamal SAAD EL IDRISSE
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank », comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 18.633.841 dont un bénéfice net de KMAD 1.108.625.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de

synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, nous vous informons que votre banque a acquis au cours de l'exercice 2013 une participation à hauteur de 78% du capital de la « BMCE Euroservices » pour KMAD 42.317.

Casablanca, le 21 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI
Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale :	BMCE Capital Conseil
Représentant légal :	Mehdi Jalil DRAFATE
Fonction :	Président du directoire
Adresse :	63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca
Téléphone :	05 22 42 91 00
Télécopie :	05 22 43 00 21
E-mail :	mj.drafate@bmcek.co.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de BMCE Bank à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de BMCE Bank ;
- L'analyse des comptes agrégés (2013 - 2015) et consolidé en normes IFRS (2013 - 2015), les rapports de gestion 2013, 2014 et 2015 ainsi que la lecture des procès-verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires de BMCE Bank tenues en 2013, 2014 et 2015 et l'exercice en cours jusqu'à la date du visa ;
- L'analyse des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés relatifs aux exercices clos au 31/12/2013, 2014 et 2015 ;
- Les rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices 2013, 2014 et 2015 ;
- Les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

BMCE Capital Conseil est une filiale à 100% du groupe BMCE Bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Mehdi Jalil DRAFATE
Président du Directoire

IV. LE CONSEIL JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale :	Naciri & Associés Allen & Overy
Représentant légal :	Yassir Ghorbal
Fonction :	Associé
Adresse :	Anfaplace, Centre d’Affaires, Immeuble A, Boulevard de la Corniche Casablanca 20180, Casablanca
Adresse électronique :	yassir.ghorbal@allenoverly.com
Téléphone :	05 20 47 80 00
Télécopie :	05 20 47 81 00

Attestation

L’opération d’émission d’obligations subordonnées de BMCE Bank, objet de la présente note d’information, est conforme aux stipulations statutaires de BMCE Bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l’émission de titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d’obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêts. Toutefois, en cas de liquidation de la BMCE Bank, ces titres ne seront remboursés qu’après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et chirographaires.

Cette attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Yassir Ghorbal
Avocat associé
Naciri & Associés Allen & Overy

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
Téléphone: 05 22 49 80 11 / 12
Fax: 05 22 26 49 65
E-mail : bbenjelloun@bmcebank.co.ma

VI. AGENCES DE NOTATION

AGENCE : MOODY'S INVESTORS SERVICE
Adresse : Kanika Business Centre, 319, 28th October Avenue, PO Box 53205
CY3301, Limassol, Cyprus
Téléphone: +357 2558 6586
Fax : +357 2558 6677
E-mail : stathis.kyriakides@moodys.com

AGENCE : FITCH RATINGS LIMITED
Adresse : 30 North Colonnade
London E14 5GN
Tel: +44 (0) 203 530 1126
Fax: +44 (0) 203 530 2538
E-mail : solena.gloaguen@fitchratings.com

.....

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Mixte, réunie le 30 Mai 2016, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration, a autorisé ce dernier et toute personne dûment déléguée par lui à cet effet de procéder à une ou plusieurs émissions, avec Appel Public à l'Epargne, d'obligations subordonnées à durée déterminée régies par les dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et par les art. 3 et 19 de la circulaire de Bank Al Maghrib numéro 14/G/13, (les fonds en résultant étant éligibles au titre des fonds propres complémentaires de second niveau au sens de cet article) dans la limite d'un plafond de Trois Milliards Cinq Cents millions de dirhams (3.500.000.000 DH).

La ou les émissions ainsi autorisées peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximum de trois ans.

L'Assemblée Générale Mixte a délégué, en vertu de l'article 294 de la loi n° 17-95, au Conseil d'Administration et à toute personne dûment habilitée par lui tous pouvoirs à l'effet :

- De fixer les modalités et la nature définitive de la ou des émissions obligataires autorisées ;
- De réaliser définitivement la ou lesdites émissions ;
- Et d'une manière générale, prendre toutes mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions.

En date du **6 juin 2016**, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Mixte réunie le 30 Mai 2016, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'émission d'obligations subordonnées pour deux milliards de dirhams représentant une fraction de l'enveloppe globale autorisée par l'Assemblée Générale Mixte le 30 Mai 2016.

L'Assemblée Générale Mixte a décidé que le montant de l'emprunt obligataire subordonné pourra être limité au montant souscrit par les investisseurs dans les conditions prévues à l'article 298 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Les modalités de l'opération telles que décidées par le Conseil d'Administration tenu le **6 juin 2016** sont détaillées dans la présente note d'information.

Le tableau ci-après présente l'autorisation d'émission d'obligations subordonnées ainsi que les montants pouvant être levés par BMCE Bank au titre de la présente émission :

Tableau 1 Tableau récapitulatif des émissions d'obligations subordonnées

AGM autorisant l'opération	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
AGM du 30 Mai 2016	3,5	-	-
Emission de Juin 2016	-	2,0	1,5

En milliards de dirhams - Source : BMCE Bank

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

À travers cette opération, BMCE Bank vise à atteindre les objectifs suivants :

- Favoriser le renforcement des fonds propres complémentaires de second niveau de BMCE Bank ;

- Financer les opérations courantes relatives à l'exercice de l'activité de BMCE Bank ;
- Financer le développement international de BMCE Bank ;
- Soutenir le plan de développement tant au Maroc qu'en Europe et en Afrique subsaharienne.

Les fonds seront de nature à être classés en tant que fonds propres complémentaires de deuxième niveau au sens de l'article 26 de la circulaire de Bank Al Maghrib 14/G/2013.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

BMCE Bank envisage l'émission de 20 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 2 000 000 000 de dirhams (deux milliards de dirhams) réparti comme suit :

- Une tranche « A » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 000 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 MAD ;
- Une tranche « B » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 000 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 MAD ;
- Une tranche « C » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 000 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 MAD ;
- Une tranche « D » à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 000 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 MAD.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 2 000 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de limiter le montant de la souscription pour chaque tranche aux montants des souscriptions obtenus.

¹ Article 14 Loi 34-03 du 14 février 2006 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Les dispositions des articles 47, 49, 50, 51 53, 55 et 57 ainsi que celles du chapitre II du titre IV de la présente loi sont, dans les conditions fixées par circulaire du gouverneur de Bank Al Maghrib, après avis du Comité des établissements de crédit, applicables aux compagnies financières.

Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Avertissement :

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Caractéristiques de la tranche A (Obligations à taux fixe non cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations subordonnées au porteur.
Plafond de la tranche	2 000 000 000 MAD.
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées.
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD.
Maturité de l'emprunt	10 ans.
Période de souscription	Du 16 juin 2016 au 20 juin 2016 inclus.
Date de jouissance	28 juin 2016.
Date d'échéance	28 juin 2026
Prix d'émission	100%, soit 100 000 MAD à la date de souscription
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française.
Taux d'intérêt facial	Taux fixe. Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 pbs et 100 pbs (à fixer l'issue de la clôture de la souscription). Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 14 juin 2016. Le taux d'intérêt facial retenu sera publié au plus tard le 23 juin 2016 par la BMCE Bank dans un journal d'annonces légales.
Mode de calcul	La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
Prime de risque	Entre 90 et 100 points de base.
Intérêt	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 28 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même où le premier jour ouvré suivant le 28 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial].

Remboursement du principal	La tranche A, non cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	BMCE Bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Assimilation antérieure	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche A aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.
Assimilations ultérieures	Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de BMCE Bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres

	subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration de la Société tenu le 6 juin 2016 a désigné Monsieur Hamad Jouahri en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnées de la tranche A, B, C et D conformément aux dispositions légales en la matière. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de l'Emission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'administration de BMCE BANK s'engage, à procéder à la convocation de l'assemblée générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (Obligations à taux révisable non cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations subordonnées au porteur.
Plafond de la tranche	2 000 000 000 MAD.
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées.
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD.
Maturité de l'emprunt	10 ans.
Période de souscription	Du 16 juin 2016 au 20 juin 2016 inclus.
Date de jouissance	28 juin 2016.
Date d'échéance	28 juin 2026.
Prix d'émission	100%, soit 100 000 MAD à la date de souscription
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française.
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement. Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016 (hors prime de risque), augmenté d'une prime de risque comprise entre 85 et 95 points de base (à fixer l'issue de la clôture de la souscription). Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 14 juin 2016. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 23 juin 2016 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, 5 jours ouvrables précédant chaque date d'anniversaire. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque entre 85 et 95 points de base (à fixer à l'issue de la clôture de la souscription) et sera communiqué aux porteurs d'obligations 5 jours ouvrables avant la date d'anniversaire.
Mode de calcul	A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes : - Le taux de référence des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib, et ce, 5 jours ouvrables

	précédent chaque date d'anniversaire. Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ où k : maturité du taux actuariel qu'on souhaite transformer *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours. - Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 85 et 95 points de base (à fixer l'issue de la clôture de la souscription).
Prime de risque	Entre 85 et 95 points de base.
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 28 juin de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué, par l'émetteur, aux porteurs d'obligations dans un journal d'annonces légales, 5 jours ouvrables avant la date d'anniversaire.
Intérêt	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 28 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même où le premier jour ouvré suivant le 28 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{taux facial} \times (\text{nombre de jours exact} / 360 \text{ jours})].$
Remboursement du principal	La tranche B, non cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	BMCE Bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission

	Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Assimilation antérieure	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche B aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.
Assimilations ultérieures	Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de BMCE Bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires

Le Conseil d'Administration de la Société tenu le **6 juin 2016** a désigné Monsieur Hamad Jouahri en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnées de la tranche A, B, C et D conformément aux dispositions légales en la matière.

Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de l'Emission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.

De plus, le Conseil d'administration de BMCE BANK s'engage, à procéder à la convocation de l'assemblée générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.

Droit applicable

Droit marocain.

Juridiction compétente

Tribunal de Commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche C (Obligations à taux fixe cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Marocclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations subordonnées au porteur.
Plafond de la tranche	2 000 000 000 MAD.
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées.
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD.
Maturité de l'emprunt	10 ans.
Période de souscription	Du 16 juin 2016 au 20 juin 2016 inclus.
Date de jouissance	28 juin 2016.
Date d'échéance	28 juin 2026
Prix d'émission	100%, soit 100 000 MAD à la date de souscription
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française.
Taux d'intérêt facial	Taux fixe. Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 13 juin 2016, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 pbs et 100 pbs (à fixer l'issue de la clôture de la souscription). Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 14 juin 2016. Le taux d'intérêt facial retenu sera publié au plus tard le 23 juin 2016 par la BMCE Bank dans un journal d'annonces légales.
Mode de calcul	La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
Prime de risque	Entre 90 et 100 points de base.
Intérêt	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 28 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même où le premier jour ouvré suivant le 28 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial].
Cotation des titres	Les obligations subordonnées de la tranche C seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 23 juin 2016 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990194 et sous le Ticker OBCEE. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches C et D doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des

	montants alloués aux tranches C et D est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche C sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Remboursement du principal	La tranche C, cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	BMCE Bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	BMCE Capital Bourse.
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche C sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées
Assimilation antérieure	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche C aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.
Assimilations ultérieures	Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation de BMCE Bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration de la Société tenu le 6 juin 2016 a désigné Monsieur Hamad Jouahri en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnées de la tranche A, B, C et D conformément aux dispositions légales en la matière. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de l'Emission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'administration de BMCE BANK s'engage, à procéder à la convocation de l'assemblée générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (Obligations à taux révisable cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations subordonnées au porteur.
Plafond de la tranche	2 000 000 000 MAD.
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées.
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD.
Maturité de l'emprunt	10 ans.
Période de souscription	Du 16 juin 2016 au 20 juin 2016 inclus.
Date de jouissance	28 juin 2016.
Date d'échéance	28 juin 2026
Prix d'émission	100%, soit 100 000 MAD à la date de souscription
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française.
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement. Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016, augmenté d'une prime de risque comprise entre 85 et 95 points de base (à fixer l'issue de la clôture de la souscription). Le taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 14 juin 2016. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 23 juin 2016 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, 5 jours de bourse précédant la date d'anniversaire du coupon . Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque entre 85 et 95 points de base (à fixer à l'issue de la clôture de la souscription) et sera communiqué à la Bourse 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire
Mode de calcul	A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes : - Le taux de référence des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib, et ce, 5 jours ouvrables précédant chaque date d'anniversaire.

	Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^k - 1) / k) \times 360/k ;$ où k : maturité du taux actuariel qu'on souhaite transformer *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours. - Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 85 et 95 points de base (à fixer l'issue de la clôture de la souscription).
Prime de risque	Entre 85 et 95 points de base.
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 28 juin de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué par l'émetteur à la Bourse de Casablanca 5 jours de bourse avant la date anniversaire de l'emprunt. Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.
Intérêt	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 28 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même où le premier jour ouvré suivant le 28 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{taux facial} \times (\text{nombre de jours exact} / 360 \text{ jours})].$
Cotation des titres	Les obligations subordonnées de la tranche D seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 23 juin 2016 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990195 et sous le Ticker OBCEF. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches C et D doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches C et D est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche D sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs
Remboursement du principal	La tranche D, cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

	En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	BMCE Bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	BMCE Capital Bourse
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche D sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées
Assimilation antérieure	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche D aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.
Assimilations ultérieures	Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon

	les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de BMCE Bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration de la Société tenu le 6 juin 2016 a désigné Monsieur Hamad Jouahri en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnées de la tranche A, B, C et D conformément aux dispositions légales en la matière. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de l'Emission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'administration de BMCE BANK s'engage, à procéder à la convocation de l'assemblée générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE DES OBLIGATIONS DE LA TRANCHE C ET D

Date d'introduction et de cotation prévue	23 juin 2016
Code	Tranche C : 990194 Tranche D : 990195
Ticker	Tranche C : OBCEE Tranche D : OBCEF
Mode de cotation	Fixing
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	BMCE Bank 140 Avenue Hassan II – Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	BMCE Capital Bourse 63, Bd Moulay Youssef

Sous réserve que le cumul des montants alloués aux tranches C et D soit supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh.

VI. CALENDRIER DE L'OPERATION

La souscription est ouverte auprès de l'organisme chargé du placement. Le calendrier de l'Opération se présente ainsi :

Ordre	Étapes	Date
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	07 juin 2016
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation	09 Juin 2016
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par l'AMMC avant 12h	09 Juin 2016
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches C et D au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca	09 juin 2016
5	Publication de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonces légales	10 juin 2016
6	Observation du taux d'intérêt Bank Al Maghrib	13 juin 2016
7	Publication du taux de référence sur un journal d'annonces légales	14 juin 2016
8	Ouverture de la période de souscription	16 juin 2016
9	Clôture de la période de souscription à 15h	20 juin 2016
10	Allocation des titres (états définitifs)	20 juin 2016
11	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération et du taux facial retenu avant 10h00	21 juin 2016
12	Publication du taux d'intérêt facial retenu dans un journal d'annonces légales	23 juin 2016
	Cotation des obligations	
13	Annnonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote	23 juin 2016
	Enregistrement de la transaction en bourse	
14	Règlement – Livraison	28 juin 2016
15	Publication des résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales	30 juin 2016

VII. ETABLISSEMENT PLACEUR ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller financier et coordinateur global	BMCE Capital Conseil	63, Bd Moulay Youssef, Casablanca
Organisme Chargé du Placement	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	BMCE Capital Bourse	63, Bd Moulay Youssef
Agent de calcul des coupons	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca
Organisme chargé du service financier des titres et de la domiciliation	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca

VIII. GARANTIE DE BONNE FIN

La présente émission n'est assortie d'aucune garantie de bonne fin.

IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION

1. Période de souscription

La période de souscription est ouverte auprès de l'organisme chargé du placement, du 16 juin 2016 au 20 juin 2016 inclus.

Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire après le règlement-livraison des titres objet de la présente émission.

2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente Note d'Information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain, définis ci-après :

- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les compagnies financières visées par le Dahir n° 1-14-193 du 1er rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;

- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n°17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

3. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer que le représentant des souscripteurs bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal soit au titre d'un mandat dont il dispose.

L'organisme chargé du placement devra s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il doit obtenir, s'il ne l'a pas déjà, une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément + pour les Fonds Commun de Placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal + pour les SICAV, le modèle des inscriptions au Registre de Commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandés, le montant de la souscription, la tranche et le taux (par palier de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche).

A moins d'être frappées de nullité, les souscriptions sont cumulatives quotidiennement, par montant de souscription et par tranche. Les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'Emission d'Obligations subordonnées, objet de la présente Note d'Information, dans la limite du montant de l'opération, soit MAD 2,0 milliards.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou à taux révisable annuellement. Les titres sont payables au comptant en un seul versement le 28 juin 2016 (jour de règlement/livraison) et inscrit sur le compte du souscripteur le même jour.

Dans le cas d'un mandat de gestion du portefeuille comportant une clause express le permettant, le mandataire peut souscrire en lieu et à la place du mandant.

L'organisme chargé du placement est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs ou leur mandataire selon le modèle joint en Annexe. Les souscripteurs adressent leurs demandes de souscription à leurs dépositaires respectifs (sans qu'il y ait obligation d'ouvrir un compte chez BMCE Bank), ces derniers se chargent de les transmettre à BMCE Bank, seule entité chargée du placement.

Par ailleurs, l'organisme chargé du placement s'engage à ne pas accepter de souscriptions collectées en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les modalités de souscription.

Les ordres de souscriptions seront collectés par le biais de l'organisme chargé du placement.

Tout bulletin de souscription doit être signé du souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme chargé du placement. Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

1. Modalités de centralisation des ordres

L'organisme chargé du placement est tenu de recueillir les ordres de souscription, à l'aide d'un bulletin de souscription ferme et irrévocable (modèle joint en Annexe).

Chaque souscripteur devra entre le 16 juin 2016 et 20 juin 2016 à 15h :

- Remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de l'organisme chargé du placement. Dans le cas où le souscripteur envoie les bulletins de souscription par fax au 05 22 49 29 58, l'Organisme chargé de placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée ;
- Formuler son (ses) ordre (s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription à la tranche souhaitée et le taux de souscription par palier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche).

Au cours de la période de souscription, l'organisme chargé du placement doit établir un état récapitulatif des souscriptions qu'il aura reçu pendant la journée.

En cas de non - souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 20 juin 2016, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera alors procédé à 15h, à la fin de la période de souscription, à :

- L'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;
- La consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;

- L'allocation des obligations.

2. Modalités d'allocation

L'allocation des obligations sera effectuée à la date de clôture de la période de souscription qui s'étale du 16 juin 2016 au 20 juin 2016 inclus.

A l'issue de la période de souscription, l'organisme chargé du placement devra procéder à la consolidation de tous les bulletins de souscription et établir un état récapitulatif des souscriptions.

Il sera alors procédé, le **20 juin 2016** à 16 heures, au siège de BMCE Capital, à :

- L'ouverture des plis;
- L'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

Le montant adjugé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser deux milliards de dirhams (2 000 000 000 MAD) pour l'ensemble de l'émission.

Dans la limite du montant global de l'opération, l'allocation des obligations subordonnées de la BMCE Bank de chaque tranche se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déclare comme suit :

L'organisme chargé du placement retiendra les soumissions aux primes de risques les plus basses, à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint.

L'organisme chargé du placement fixera, alors, le taux limite de l'adjudication, correspondant à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs primes de risque, les demandes retenues exprimées aux primes de risque les plus basses seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées aux primes de risque les plus élevées feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité de titres restants / Quantité demandée à la prime de risque la plus élevée »
--

La prime de risque retenue sera égale à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues et sera appliquée à tous les souscripteurs retenus ;

Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec une seule prime de risque à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à cette prime de risque, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte/ Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure.

Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches C et D est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées. Dans ce cas, l'allocation des souscriptions reçues déduction faite des souscriptions annulées des tranches C et D se fera au prorata sur la base du taux d'allocation suivant :

« Quantité offerte ou restante / Quantité demandée déduction faite des souscriptions des tranches C et D ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation un procès-verbal d'allocation (détaillé par catégorie de souscription et par tranche) sera établi par BMCE Bank.

L'allocation sera déclarée et reconnue « définitive et irrévocable » dès la signature dudit procès-verbal.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte réunie le 30 Mai 2016, a décidé de limiter le montant de la souscription pour chaque tranche aux montants des souscriptions obtenus.

3. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente Note d'Information est susceptible d'annulation par l'organisme chargé du placement.

XI. MODALITE D'ENREGISTREMENT

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération est la société de bourse BMCE Capital Bourse. Le prix d'enregistrement est arrêté à 100 000 dirhams par obligation.

XII. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (BMCE Bank) et les souscripteurs se fera par la filière ajustement en ce qui concerne les tranches C et D cotées et se fera par la filière de gré à gré, à la date de jouissance, en ce qui

concerne les tranches A et B non cotées, prévue le 28 juin 2016. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le jour du règlement / livraison, soit le 28 juin 2016.

2. Domiciliataire de l'émission

BMCE Bank est désigné en tant que domiciliataire de l'opération, chargé d'exécuter toutes opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission objet de la présente note d'information.

3. Frais de transaction

Tous les frais d'intermédiation relatifs à cette émission obligataire subordonnée, incluant les commissions du dépositaire, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les investisseurs demeureront à leur charge.

XIII. RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote 23 juin 2016 et par l'émetteur dans un journal d'annonces légales en date du 30 juin, pour les quatre tranches.

XIV. NEGOCIABILITE

A compter du 23 juin 2016, les obligations émises par BMCE Bank dans le cadre de cette opération seront admises aux négociations.

XV. REGIME FISCAL DES TITRES A EMETTRE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes morales autorisées et désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est détaillé ci-après.

1. Fiscalité des revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1) Personnes soumises à l'IS :

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Sont exonérés à l'IS retenu à la source, les intérêts et autres produits similaires servis aux :

- Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) régis par le dahir portant loi n°1-93-213 ;
- Fonds de placements collectifs en titrisation (F.P.C.T.) régis par la loi n°10-98 ;
- Organismes de placements en capital-risque (O.P.C.R.) régis par la loi n°41-05.

2) Personnes soumises à l'IR :

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du Bénéfice Net Réel (BNR) ou le régime du Bénéfice Net Simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

2. Fiscalité des plus-values

Personnes morales résidentes

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, y compris des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cessions et ou acquisition.

XVI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SUPPORTEES PAR L'EMETTEUR)

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,30% du montant de l'opération. Ces charges comprennent les commissions/honoraires :

- Les frais légaux ;
- Le conseil financier ;
- Le conseil juridique ;
- Les frais de courtage ;
- La communication ;
- Le placement ;
- La commission relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- La commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

PARTIE III : PRESENTATION DE BMCE BANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

▪ Dénomination sociale :	Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank.
▪ Siège social :	140, avenue Hassan II, Casablanca.
▪ Téléphone :	05 22 49 80 04/03
▪ Télécopie :	05 22 26 49 65
▪ Site Web :	www.bmcebank.co.ma
▪ Forme juridique :	Société Anonyme à Conseil d'Administration.
▪ Date de constitution :	31 août 1959.
▪ Durée de vie :	99 ans.
▪ Numéro d'Inscription au Registre de Commerce :	27 129 Casablanca
▪ Exercice social :	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
▪ Objet social : (Article 3 des statuts)	BMCE Bank a pour objet, dans le cadre du Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés: ➤ d'effectuer toutes opérations de banque, de change, de trésorerie, d'aval, d'acceptation, d'escompte, de réescompte, de découvert en compte courant et toute forme de crédit à court, moyen et long termes ; contracter tous emprunts, tous engagements en toutes monnaies ; acheter, vendre ou céder tous biens mobiliers ou immobiliers ; pratiquer toutes opérations de transit ou de commissions, de commerce de métaux précieux ; ➤ d'effectuer tous placements, souscriptions, achats et ventes en bourse ou autrement, au comptant ou à terme de titres et d'effets de toutes natures ; ➤ de prendre, de détenir et de gérer des participations dans toutes entreprises bancaires financières, immobilières, industrielles et commerciales pour elle-même ou pour le compte de tiers ; ➤ et plus généralement, d'effectuer toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.
▪ Capital social : (31 décembre 2015)	MAD 1 794 633 900 composé de 179 463 390 actions d'une valeur nominale de MAD 10.
▪ Documents juridiques :	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de BMCE Bank.
▪ Liste des textes législatifs applicables :	De par sa forme juridique, BMCE Bank est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 telle que modifiée et complétée ; De par son activité, BMCE Bank est régie par Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire) ;

De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, BMCE Bank est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Règlement Général approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822 08 du 14 avril 2008 ;
- Dahir n°1-95-3 du 24 chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n°35-94 et de l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables ;
- Dahir portant loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi N° 43-02 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Dahir N° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la Loi N° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier et modifié par la loi n° 46-06 ;
- La circulaire de l'AMMC entrée en vigueur en octobre 2014 ;
- La circulaire de BAM n° 2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts et son modificatif ;
- La société est également soumise à la loi 35-94 relative aux TCN.

- | | |
|--|--|
| ▪ Régime fiscal : | BMCE Bank est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%). |
| ▪ Tribunal compétent en cas de litige : | Tribunal de Commerce de Casablanca. |

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

1. Renseignements à caractère général

Au 31 mars 2016, BMCE Bank est doté d'un capital social de MAD 1 794 633 900, composé de 179 463 390 titres d'une valeur nominale de MAD 10, entièrement libéré.

Il convient de rappeler, qu'en date du 22 septembre 2008, BMCE Bank avait procédé au split de son action, ramenant sa valeur nominale à MAD 10 contre MAD 100 précédemment et ce, conformément aux dispositions de la loi 20-05 modifiant et complétant la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes.

2. Historique du capital

Date	Nature de l'opération	Capital avant opération (en MAD)	Nombre d'actions émises ³	Montant de l'augmentation valeur (en MAD)	Capital après opération (en MAD)	VN (en MAD)	Prix d'émission (en MAD)
1992	Attribution d'actions gratuites	750 000 000	750 000	75 000 000	825 000 000	100	NA
1992	Souscription en numéraire	825 000 000	1 750 000	175 000 000	1 000 000 000	100	200,00
1996	Attribution d'actions gratuites	1 000 000 000	2 857 142	285 714 200	1 285 714 200	100	NA
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 285 714 200	1 369 394	136 939 400	1 422 653 600	100	330,00
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 422 653 600	205 409	20 540 900	1 443 194 500	100	330,00
2000	Attribution d'actions gratuites	1 443 194 500	1 443 194	144 319 400	1 587 513 900	100	NA
2008	Split de l'action	1 587 513 900	158 751 390 ⁴	-	1 587 513 900	passage de 100 à 10	NA
2010	Augmentation de capital réservée à la BFCM	1 587 513 900	10 712 000	107 120 000	1 694 633 900	10	235,00
2010	Augmentation de capital réservée au personnel	1 694 633 900	2 500 000	25 000 000	1 719 633 900	10	200,00
2012	Augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence	1 719 633 900	7 500 000	75 000 000	1 794 633 900	10	200,00

Source : BMCE Bank

L'attribution d'actions gratuites par incorporation de réserves, ayant porté le capital social à MAD 1 587 513 900, a été décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 13 juin 2000.

BMCE Bank a établi depuis novembre 2002 un programme de rachat par la Banque de ses propres actions, en vue de régulariser le marché et ce, conformément aux dispositions de l'article 281 de la loi N° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

³ À une valeur nominale de MAD 100

⁴ Création de 158 751 390 actions au nominal de MAD 10, en remplacement des 15 875 139 actions anciennes de MAD 100 chacune de valeur nominale

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank a reconduit ce programme quatre fois ; le dernier en date a été proposé et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 20 novembre 2008.

Toutefois, il convient de signaler que BMCE Bank a procédé, en date du 22 mars 2010, à la cession au profit de la CAISSE DE DEPOTS ET DE GESTION de 8% du capital à un cours unitaire de MAD 267, soit un montant total de MAD 3,4 Md. Cette transaction a permis, ainsi, d'annuler le solde du programme de rachat. Rappelons que BMCE Bank ne dispose plus de programme de rachat depuis Mai 2010.

La même année, BMCE BANK a procédé à un renforcement de ses fonds propres à travers :

- Une augmentation de capital réservée à la BFCM pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
- Et, une augmentation de capital réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.

En 2012, BMCE Bank a opéré une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence du Groupe et ce pour un montant de MAD 1,5 milliards.

3. Pactes d'actionnaires

Néant.

4. Evolution de la structure d'actionnariat

Dans le cadre de la consolidation de son actionnariat et de sa stratégie de s'ériger en Banque des Réseaux d'alliances internationales, BMCE Bank a conclu, en 2004, un accord de partenariat avec le Crédit Industriel et Commercial - CIC, filiale du Groupe Crédit Mutuel – France avec une prise de participation de 10% du capital de BMCE Bank.

S'appuyant sur une convergence des orientations stratégiques des deux banques, le partenariat conclu sert les ambitions de développement régional de BMCE Bank et du CIC. Il devrait également dynamiser leur positionnement sur le continent africain, en particulier au Maghreb, en leur permettant de saisir les opportunités offertes par l'ouverture croissante des marchés algérien, tunisien, libyen et mauritanien sur de nouvelles zones de libre-échange.

Par ailleurs, *Morgan Stanley Investment Management* - MSIM -, a acquis sur le marché boursier 3%⁵ du Capital de BMCE Bank en septembre 2004. *Morgan Stanley Investment Management* est la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley & Co, firme multinationale au service d'une clientèle mondiale institutionnelle tels que les gouvernements et sociétés, les caisses de retraite et fonds de pension, les fondations ainsi que la clientèle patrimoniale.

En 2005, et au vu du succès de l'opération d'intéressement du personnel réalisée en février 2003, et dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'actionnariat des salariés et de renforcement de l'appartenance des membres du personnel au Groupe BMCE, BMCE Bank, a mis en place un

⁵ Cette participation a entièrement été cédée en mai 2007

nouveau Programme de Participation de Capital⁶. Ce dernier portait sur 628 841 actions BMCE, représentant 3,96% du capital. Au 28 mai 2007, les salariés de la Banque ont eu la possibilité de céder un tiers de leurs participations au cours de MAD 2 750 (avant split de l'action).

En date du 19 avril 2007, la *Caja De Ahorros Del Mediterráneo -CAM-* rejoint le tour de table de BMCE Bank à hauteur de 5%. Cette nouvelle alliance constitue un véritable partenariat industriel (i) dans le domaine de l'immobilier au Maroc, (ii) en faveur des Marocains Résidant en Espagne (iii) dans les métiers de Banque d'Affaires et de l'International, (iv) dans le domaine de la coopération technique et (v) en matière sociétale.

Le 26 mars 2008, BMCE Bank a cédé 5% de parts supplémentaires de son capital au profit du Groupe français Crédit Mutuel au prix unitaire de MAD 3 000 (avant split de l'action). Cette nouvelle acquisition porte ainsi la participation du CIC dans le capital BMCE Bank à la limite de 15%.

Par ailleurs, dans le cadre d'un reclassement de ses actifs et participations, CIC a opéré en date du 30 décembre 2008 un transfert de l'intégralité de sa participation dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-.

Le 5 février 2009, le Groupe CIC a procédé à l'acquisition à travers la BFCM de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BMCE Bank, soit au total plus de 7,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 290 dirhams (après split de l'action). Ainsi, sa participation dans le capital de BMCE est passée de 15,05% à 19,9%.

Le 22 mars 2010, BMCE Bank a cédé au profit de la Caisse de Dépôts et de Gestion 8% de son capital pour un montant de MAD 3,4 Milliards.

En octobre 2010, le Groupe BMCE a procédé à une augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards). Consécutivement à cette opération, le groupe a procédé début décembre 2010 à une augmentation de capital en faveur du personnel pour MAD 500 millions.

En août 2011, *Caja De Ahorros Del Mediterráneo -CAM-* se retire du tour de table de BMCE Bank en cédant sa participation au profit de FinanceCom.

En 2012, BMCE Bank a opéré une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence du Groupe et ce pour un montant de MAD 1,5 milliards.

A noter qu'au titre de l'AG mixte en date du 30 mai, a eu lieu le renouvellement de l'autorisation triennale de conversion optionnelle en actions des sommes dues au titre du prêt subordonné consenti par la Société Financière Internationale (International Finance Corporation - IFC) d'un montant de 70 millions d'euros. Parallèlement à une autorisation demandée pour la réalisation d'une augmentation de capital social d'un montant maximum égal à la contrevalet en dirhams de 70 millions d'euros, par compensation avec les sommes dues au titre du prêt subordonné consenti par la Société Financière Internationale.

⁶ Visé par l'AMMC le 10 mai 2005 sous la référence VI/EM/007/2005

5. Structure de l'actionnariat

Le capital de BMCE Bank s'établit à MAD 1 794 633 900 composé de 179 463 390 actions d'une valeur nominale de MAD 10.

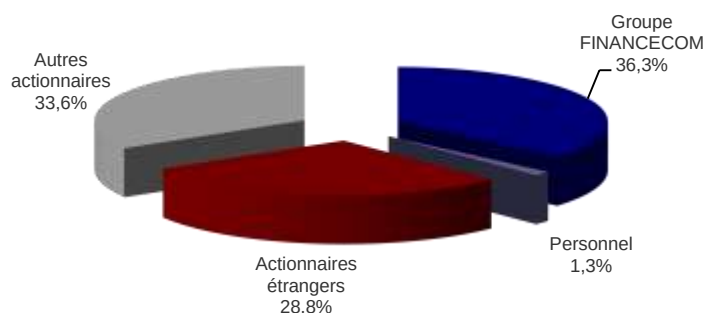
Au 31 mars 2016, l'actionnariat de BMCE Bank se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
Bloc de contrôle	65 154 539,00	36,31%	36,31%
<i>RMA Watanya*</i>	53 541 983	29,83%	29,83%
<i>Financecom</i>	10 705 351	5,97%	5,97%
<i>SFCM</i>	907 205	0,51%	0,51%
Participations stables	85 370 827,00	47,57%	47,57%
<i>Banque Fédérative du Crédit Mutuel</i>	47 029 054	26,21%	26,21%
<i>Caisse de Dépôt et de Gestion</i>	17 138 328	9,55%	9,55%
<i>MAMDA/MCMA</i>	9 220 533	5,14%	5,14%
<i>CIMR</i>	7 348 804	4,09%	4,09%
<i>BES VIDA</i>	4 634 108	2,58%	2,58%
Autres	28 938 024,00	16,12%	16,12%
<i>Personnel BMCE</i>	2 349 803	1,31%	1,31%
<i>Flottant</i>	26 588 221	14,82%	14,82%
TOTAL	179 463 390	100,00%	100,00%

(*) Hors OPCVM dédiés de RMA Watanya

Source : BMCE Bank

Structure de l'actionnariat à fin mars 2016



Source : BMCE Bank

III. MARCHE DES TITRES BMCE BANK

1. Caractéristiques des actions BMCE Bank

La valeur BMCE Bank est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code de cotation 11 835.

A fin mars 2016, le flottant du titre BMCE Bank est de 14,82% du capital, représentant 26 588 221 actions.

La performance boursière réalisée par l'action BMCE Bank depuis le 31/12/2015 jusqu'au 31 mars 2016 ressort à -3,5% (-0,9% pour l'ensemble du secteur).

Au titre de l'exercice 2015, BMCE Bank a procédé suite à la décision de l'AGM tenue le 30 mai 2016, à la distribution d'un dividende unitaire de MAD 5 fixant le rendement de dividende à 2,34% sur la base d'un cours de clôture au 31/12/2015 de MAD 214.

2. Emission par BMCE Bank d'un Emprunt Obligataire sur le Marché International

BMCE Bank, Groupe de banque universelle et d'ambition continentale, qui, compte tenu du niveau croissant des revenus procédant -à l'avenir- de sources en devises et de régions géographiques diversifiées, a voulu diversifier ses sources de financement et disposer d'une plus large visibilité sur la scène financière internationale.

L'émission de l'EuroBond de BMCE Bank, s'est opérée dans un contexte où « l'emprunt souverain », celui de l'Etat marocain, fut bien accueilli par la communauté des investisseurs internationaux, de par les caractéristiques dont il fut assorti, ce qui a ouvert la voie à d'autres émetteurs publics ou privés.

Avec cette émission, la banque s'est positionnée comme premier *Corporate* marocain et de la région ainsi que l'un des trois premiers en Afrique à émettre un emprunt à l'international, et représenter ainsi un "benchmark"⁷ pour les nouveaux émetteurs bancaires marocains, africains ou même internationaux issus de pays émergents et de même qualité.

Cette transaction de 300 millions de dollars fut un réel succès. En attestent, le niveau du pricing - un rendement de 6,5% l'an, soit 200 points de base environ au-dessus de l'Emprunt Souverain, soit le bas de la fourchette des *spreads* d'émission pour des noms de même Rating, appartenant à des pays beaucoup plus familiers des marchés internationaux de la dette.

Une autre illustration du succès fut le nombre (une soixantaine), la diversité, la haute qualité des profils ainsi que la base élargie des investisseurs basés en Europe, au Moyen Orient et en Asie.

L'Emprunt ainsi réalisé est assorti, à la date d'émission, des caractéristiques suivantes :

Emetteur	Banque marocaine du Commerce Extérieur - BMCE Bank -
Notation	Ba 1 par Moody's
Format et rang	Senior non garanti

⁷ Source : BMCE Bank

Restrictions de vente	Reg S
Montant initial	300 millions USD
Maturité	27 Novembre 2018
Coupon	6,25 % (SA ,30/360, 1 ^{er} coupon : 27 Mai 2014)
Rendement	6,50 %
Prix d'offre	98,947
Règlement	27 Novembre 2013
Listing	Bourse de Luxembourg
Utilisation des fonds	Besoins généraux de l'émetteur
Valeur unitaire	Montant minimum de 200 000 USD puis par
Bookrunners	Barclays, BMCE Capital, PNP Paribas et Citi

**Prix de l'offre en dollar*

Cet emprunt a été placé auprès d'investisseurs, organismes multinationaux, gestionnaires de fonds, banques et institutionnels privés situés géographiquement et principalement en Europe, au Moyen Orient, en Suisse et en Asie.

La note d'information -Prospectus- relative à cet emprunt a été visée par la commission de surveillance du secteur financier du Luxembourg en date du 26/11/2013 est disponible sur le site de la Bourse de Luxembourg : <https://www.bourse.lu/enregistrement> (accès gratuit après inscription).

A noter que l'AGO réunie extraordinairement le 04/06/2013 prévoyait l'émission d'un emprunt obligataire d'un plafond de USD 500 millions sur 5 ans. Par ailleurs, la BMCE a conclu le 27/11/2013 une émission obligataire de type EuroBond « Regs » de USD 300 millions.

3. Caractéristiques des GDRs émis en 1996 au 31/03/2016

Au cours de l'exercice 1996, BMCE Bank avait procédé à une augmentation de capital à travers l'émission de USD 60 millions d'actions GDRs⁹ (*Global Depositary Receipts*) cotées à la Bourse de Londres. L'objectif de cette opération visait en premier lieu une internationalisation plus grande du capital de BMCE Bank, lui conférant une assise plus importante comparativement à d'autres banques des marchés émergents.

Type de GDR	REG S (*)
Ticker	BMED
Nombre de titres au 31 mars 2016	1 409 370 ⁸
Type de GDR	144 A (**)
Ticker	BQMCY
Nombre de titres au 31 mars 2016	180

⁸ Après split de l'action BMCE Bank

⁹ Certificats nominatifs, libellés dans une devise internationale, généralement le dollar, émis par une banque dépositaire (le plus souvent par une banque britannique ou luxembourgeoise) en contrepartie de titres étrangers déposés auprès d'une banque gardienne locale dans le pays de la société émettrice.

Source : BMCE Bank

(*) Reg S : GDRs qui peuvent être détenus par des porteurs (personnes physiques ou morales) à l'extérieur des Etats-Unis.

(**) 144 A : GDRs qui sont uniquement réservés aux investisseurs qualifiés aux Etats-Unis, connus sous « QIBs » - Qualified Institutional Buyers. Les QIBs sont des institutions qui détiennent pour leur propre compte au moins USD 100 millions de titres. Les QIBs ne peuvent pas être des personnes physiques.

4. Programme d'émission de certificats de dépôt émis à partir du 16 avril 2001

En 2001, BMCE Bank a lancé un programme d'émission de certificats de dépôts dont le plafond s'élève à MAD 5 000 000 000. Les émissions opérées en mai 2001 ont été entièrement remboursées.

En Août 2008, BMCE Bank a procédé à l'extension de son plafond d'émission, après validation de l'AMMC en date du 1^{er} août 2008, le portant à MAD 10 000 000 000 (Dix Milliards de Dirhams).

En janvier 2013, BMCE Bank a procédé à l'extension du plafond de son programme de certificat de dépôt à MAD 15 milliards.

Caractéristiques du programme :

➤ Nature	Certificats de dépôt
➤ Montant de l'ancien Programme	MAD 5 000 000 000
➤ Montant du nouveau Programme	MAD 15 000 000 000
➤ Montant de l'encours à fin mars 2016	MAD 5 818 000 000
➤ Valeur nominale des titres ⁽¹⁰⁾	MAD 100 000
➤ Nombre de titres restant à fin mars 2016	58 180 bons

Source : BMCE Bank

Caractéristiques des certificats de dépôt à fin Mars 2016

Nbre de bons	Montant	Maturité	Nature du taux	Jouissance	Échéance
4 200	100 000	3 ans	Fixe	18/04/2014	18/04/2017
600	100 000	2 ans	Fixe	01/04/2014	01/04/2016
650	100 000	4 ans	Variable	09/04/2014	09/04/2018
4 430	100 000	3 ans	Fixe	07/04/2014	07/04/2017
3 100	100 000	3 ans	Fixe	30/04/2014	30/04/2017
1 700	100 000	4 ans	Fixe	30/04/2014	30/04/2018
3 650	100 000	5 ans	Fixe	30/04/2014	30/04/2019
700	100 000	3 ans	Fixe	08/05/2014	08/05/2017
120	100 000	5 ans	Fixe	08/05/2014	08/05/2019
2 000	100 000	2 ans	Fixe	13/05/2014	13/05/2016
2 100	100 000	3 ans	Fixe	15/05/2014	15/05/2017
1 430	100 000	2 ans	Fixe	27/10/2014	27/10/2016
3 700	100 000	2 ans	Fixe	11/11/2014	11/11/2016

¹⁰ Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996

1 050	100 000	2 ans	Fixe	19/01/2015	19/01/2017
4 300	100 000	3 ans	Fixe	04/02/2015	04/02/2018
1 500	100 000	52 Semaines	Fixe	27/04/2015	25/04/2016
4 000	100 000	52 Semaines	Fixe	08/10/2015	06/10/2016
18 950	100 000	3 mois	Fixe	18/01/2016	18/04/2016

Source : BMCE Bank

5. Emission d'un emprunt obligataire subordonné en février 2008

En Février 2008, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a pour objectif principal de renforcer les fonds propres de BMCE Bank en vue d'accompagner le développement de son réseau à l'international et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle. Les fonds correspondant à ladite émission de titres subordonnés en capital ont été classés parmi les fonds propres complémentaires de l'établissement.

Caractéristiques de la tranche A (cotée)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	2 850
Taux d'intérêt du 26/02/2008 au 26/02/2009	4,50%
Taux d'intérêt du 26/02/2009 au 26/02/2010	4,50%
Taux d'intérêt du 26/02/2010 au 26/02/2011	4,43%
Taux d'intérêt du 26/02/2011 au 26/02/2012	4,20%
Taux d'intérêt du 26/02/2012 au 26/02/2013	4,40%
Taux d'intérêt du 26/02/2013 au 26/02/2014	4,98%
Taux d'intérêt du 26/02/2014 au 26/02/2015	4,38%
Taux d'intérêt du 26/02/2015 au 26/02/2016	3,23%
Remboursement	In fine, avec possibilité de remboursement anticipé à partir de la cinquième année après accord de Bank Al Maghrib
Date de la première révision	26 février 2009
Maturité	10 ans
Encours à fin Mars 2016	MAD 285 000 000
Coupon 2015	MAD 9 333 354

Source : BMCE Capital

Caractéristiques de la tranche B (non cotée)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	7 150
Taux d'intérêt du 26/02/2008 au 26/02/2009	4,50%
Taux d'intérêt du 26/02/2009 au 26/02/2010	4,50%
Taux d'intérêt du 26/02/2010 au 26/02/2011	4,43%

Taux d'intérêt du 26/02/2011 au 26/02/2012	4,20%
Taux d'intérêt du 26/02/2012 au 26/02/2013	4,40%
Taux d'intérêt du 26/02/2013 au 26/02/2014	4,98%
Taux d'intérêt du 26/02/2014 au 26/02/2015	4,38%
Taux d'intérêt du 26/02/2015 au 26/02/2016	3,23%
Remboursement	In fine, avec possibilité de remboursement anticipé à partir de la cinquième année après accord de Bank Al Maghrib
Date de la première révision	26 Février 2009
Maturité	10 ans
Date de remboursement	26 Février 2018
Encours à fin Mars 2016	MAD 715 000 000
Coupon 2015	MAD 23 415 257

Source : BMCE Capital

6. Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel octobre 2008

En octobre 2008, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière ainsi que dans l'objectif de financer les opérations fondamentales à l'exercice de son activité.

Caractéristiques de la Tranche A (Obligations à taux fixe, cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	1 000 obligations subordonnées
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2018	5,95%
Taux d'intérêt au-delà du 15/10/2018	6,95%
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib.
Encours à fin Mars 2016	MAD 100 000 000
Coupon 2015	MAD 5 950 000

Source : BMCE Capital

Tranche B (Obligations à taux révisable, cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	5 00 obligations subordonnées

Taux	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, tel que publié par Bank Al Maghrib le 13 octobre de chaque année, ou le jour ouvré précédent
Prime de risque	100 pbs
Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de 11 ^{ème} année de l'emprunt
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2009	4,96%
Taux d'intérêt du 15/10/2009 au 15/10/2010	4,31%
Taux d'intérêt du 15/10/2010 au 15/10/2011	4,50%
Taux d'intérêt du 15/10/2011 au 15/10/2012	4,46%
Taux d'intérêt du 15/10/2012 au 15/10/2013	4,79%
Taux d'intérêt du 15/10/2013 au 15/10/2014	5,10%
Taux d'intérêt du 15/10/2014 au 15/10/2015	3,95%
Date de la première révision	15 octobre 2009
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib.
coupon 2015	MAD 2 002 431
Encours à fin Mars 2016	MAD 50 000 000

Source : BMCE Capital

Tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	500 obligations subordonnées
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2018	5,95%
Taux d'intérêt au-delà du 15/10/2018	6,95%
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib.
Encours à fin Mars	MAD 50 000 000
Coupon 2015	MAD 2 975 000

Source : BMCE Capital

Tranche D (Obligations à taux révisable, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
------------------------	-------------

Nombre de titres	8 000 obligations subordonnées
Taux	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, tel que publié par Bank Al Maghrib le 13 octobre de chaque année, ou le jour ouvré précédent
Prime de risque	100 pbs
Augmentation de la prime de risque	100 pbs, à partir de la 11 ^{ème} année de l'emprunt
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2009	4,96%
Taux d'intérêt du 15/10/2009 au 15/10/2010	4,31%
Taux d'intérêt du 15/10/2010 au 15/10/2011	4,50%
Taux d'intérêt du 15/10/2011 au 15/10/2012	4,46%
Taux d'intérêt du 15/10/2012 au 15/10/2013	4,79%
Taux d'intérêt du 15/10/2013 au 15/10/2014	5,10%
Taux d'intérêt du 15/10/2014 au 15/10/2015	3,95%
Date de la première révision	15 octobre 2009
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib.
Coupon 2015	MAD 32 038 889
Encours	MAD 800 000 000

Source : BMCE Capital

7. Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel mai 2009

En mai 2009, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Au même titre que l'émission d'octobre 2008, cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière et à accompagner l'établissement dans ses projets de développement tant au Maroc qu'à l'international.

Les tranches A et B n'ont pas été souscrites.

Tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	500
Taux d'intérêt du 03/06/2009 au 03/06/2019	5.30%
Taux d'intérêt au-delà du 03/06/2019	6.30%

Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib
Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de la 11 ^{ème} année
Prime de risque	120 pbs
Encours à fin Mars 2016	MAD 50 000 000
Coupon 2015	MAD 2 650 000

Source : BMCE Capital

Tranche D (Obligations à taux révisable, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	9 500
Taux	4.51%
Prime de risque	100 pbs
Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de la 11 ^{ème} année
Taux d'intérêt du 03/06/2009 au 03/06/2010	4,51%
Taux d'intérêt du 03/06/2010 au 03/06/2011	4,57%
Taux d'intérêt du 03/06/2011 au 03/06/2012	4,45%
Taux d'intérêt du 03/06/2012 au 03/06/2013	4,50%
Taux d'intérêt du 03/06/2013 au 03/06/2014	5,22%
Taux d'intérêt du 03/06/2014 au 03/06/2015	4,23%
Date de la première révision	03 juin 2010
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib
Encours à fin Mars 2016	MAD 950 000 000
Coupon 2015	MAD 40 743 125

Source : BMCE Capital

8. Emission d'un emprunt subordonné perpétuel consenti par la SFI¹¹ en avril 2008

➤ Montant	EUR 70 000 000
------------------	----------------

¹¹ La Société Financière Internationale est l'institution du Groupe de la Banque Mondiale chargée des opérations avec le secteur privé.

➤ **Taux**

- Jusqu'à l'année 5 : application du taux EURIBOR 6 mois + [1,50 %] par an ;
- Entre l'année 5 et l'année 10 : la marge d'intérêt à distribuer sera la plus élevée (i) de la marge précédemment distribuée et (ii) de la moyenne pondérée des marges d'intérêt sur le LIBOR, EURIBOR ou des taux du Trésor Marocain au titre de l'ensemble du capital complémentaires de premier niveau non remboursé par l'Emprunteur ; A compter de l'année 11 : augmentation de la marge distribuée à hauteur de 50 % de la marge distribuée entre l'année 5 et 10 ;
- Taux fixe ou variable applicable pendant les cinq premières années ; au-delà, application du taux variable ;
- Taux d'intérêt : 5,86% y compris prime de risque.

➤ Encours à fin Mars 2016	EUR 70 000 000
➤ Durée	Perpétuelle
➤ Coupon 2015	MAD 45 488 000

Source : BMCE Capital

Cet emprunt est, conformément au terme du contrat de prêt en date du 4 mars 2008, assorti d'une option de conversion en actions. L'Assemblée Générale du 5 avril 2011 a autorisé une augmentation de capital de la banque d'un montant maximum correspondant à la contre-valeur en dirhams de 70 millions d'euros, à réaliser par compensation de créances. Cette autorisation avait été consentie le 8 avril 2008 et a été renouvelée pour une période de 3 ans jusqu'au 5 avril 2013 puis reconduite une nouvelle fois par l'AGE du 20/12/2013 sur une période de 3 ans également.

9. Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO¹² en mai 2008

➤ Montant	EUR 50 000 000
➤ Taux	5,90% Y COMPRIS PRIME DE RISQUE
➤ Durée	10 ans
➤ Encours à fin Mars 2016	EUR 25 000 000
➤ Coupon 2015	MAD 21 152 455

Source : BMCE Capital

10. Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de MAD 1 milliard en janvier 2013

En janvier 2013, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard.

¹² PROPARCO est une institution financière de développement, conjointement détenue par l'Agence Française de Développement (AFD) et par des actionnaires privés du Nord et du Sud. Sa mission est de favoriser les investissements privés dans les pays émergents.

La tranche B n'a pas été souscrite.

Tranche A cotée à taux fixe

➤ Valeur nominale :	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	1 600
➤ Durée de l'emprunt :	10 ans
➤ Date de jouissance :	21 janvier 2013
➤ Date d'échéance:	21 janvier 2023
➤ Taux d'intérêt facial :	6,18%
➤ Prime de risque :	135 points de base.
Encours à fin Mars 2016	MAD 160 000 000
Coupon 2015	MAD 9 888 000

Tranche C non cotée à taux fixe

➤ Valeur nominale :	MAD 100 000
➤ Nombre de titres :	500
➤ Durée de l'emprunt :	10 ans
➤ Date de jouissance :	21 janvier 2013
➤ Date d'échéance:	21 janvier 2023
➤ Taux d'intérêt facial :	6,18%
➤ Prime de risque :	135 points de base.
Encours à fin Mars 2016	MAD 50 000 000
Coupon 2015	MAD 3 090 000

Tranche D non cotée à taux variable

➤ Valeur nominale :	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	7 900
➤ Durée de l'emprunt :	10 ans
➤ Date de jouissance :	21 janvier 2013
➤ Date d'échéance:	21 janvier 2023
➤ Taux d'intérêt facial	3,80%
➤ Prime de risque :	125 points de base.
➤ Encours à fin Mars 2016	MAD 790 000 000
➤ Coupon 2015	MAD 30 436 944

11. Emission d'un emprunt obligataire subordonné en Septembre 2014

En Septembre 2014, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A et B non cotées) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a pour objectif principal de renforcer les fonds propres de BMCE Bank en vue d'accompagner le développement de son réseau à l'international et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle. Les fonds correspondant à ladite émission de titres subordonnés en capital ont été classés parmi les fonds propres complémentaires de l'établissement.

Caractéristiques de la tranche A (Obligations à taux fixe, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	1 545
Taux d'intérêt facial	Taux fixe de 5,64% (prime de risque incluse) déterminé en référence à la courbe des taux de référence sur le marché secondaire des BDT 10 ans telle qu'il a été publié le 10 septembre 2014 par Bank Al-Maghrib,
Prime de risque	120 points de base
Remboursement	In fine,
Date de naissance	24 Septembre 2014
Date d'échéance	24 Septembre 2024
Maturité	10 ans
Encours à fin Mars 2016	MAD 154 500 000
Coupon 2015	MAD 8 713 800

Source : BMCE Capital

Caractéristiques de la tranche B (Obligations à taux révisable, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	8 455
Taux d'intérêt	Révisable annuellement fixé pour la première année à 4,22% (prime de risque incluse) soit le taux plein monétaire des BDT 52 semaines calculé sur la base de la courbe secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 10 septembre 2014. Pour les années suivantes, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, et ce, dans un délai d'au moins 5 jours précédent chaque date d'anniversaire.
Remboursement	In fine
Date de la première révision	24 Septembre 2015
Prime de risque	110 points de base

Date de jouissance	24 Septembre 2014
Date d'échéance	24 Septembre 2024
Maturité	10 Ans
Encours à fin Mars 2016	MAD 845 500 000
Coupon 2015	MAD 36 175 657

Source : BMCE Capital

12. Emission d'un emprunt obligataire subordonné en Juin 2015

En Juin 2015, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A et B non cotées) pour un montant global plafonné à MAD 2 milliards. Cette opération a pour objectif principal de renforcer les fonds propres de BMCE Bank en vue d'accompagner le développement de son réseau à l'international et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle. Les fonds correspondant à ladite émission de titres subordonnés en capital ont été classés parmi les fonds propres complémentaires de l'établissement.

Caractéristiques de la tranche A (Obligations à taux fixe, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	6 260
Taux d'intérêt facial	Taux fixe de 4.74% (prime de risque incluse) déterminé en référence à la courbe des taux de référence sur le marché secondaire des BDT 10 ans telle qu'il a été publié le 08 juin 2015 par Bank Al-Maghrib,
Prime de risque	110 points de base
Remboursement	In fine,
Date de jouissance	16 Juin 2015
Date d'échéance	16 juin 2025
Maturité	10 ans
Encours à fin Mars 2016	MAD 626 000 000
Coupon 2015	MAD 0

Source : BMCE Capital

Caractéristiques de la tranche B (Obligations à taux révisable, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	13 740
Taux d'intérêt	Révisable annuellement fixé pour la première année à 3,69% (prime de risque incluse) soit le taux plein monétaire des BDT 52 semaines calculé sur la base de la courbe secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 08 juin 2015.
Remboursement	In fine

Date de la première révision	16 juin 2016
Prime de risque	110 points de base
Date de jouissance	16 juin 2015
Date d'échéance	16 juin 2025
Maturité	10 ans
Encours à fin Mars 2016	MAD 1 374 000 000
Coupon 2015	MAD 0

Source : BMCE Capital

IV. NOTATION (EXTRAITS TRADUITS)

Les rapports de notation sont annexés au présent dossier d'information.

1. Fitch Ratings

FITCH confirme le rating de la banque marocaine BMCE à BB+ avec perspective stable

Fitch Ratings-Londres/Paris- 23 Juillet 2015 : Fitch Ratings a confirmé la note de défaut émetteur pour les émissions en devises à long terme (Issuer Default Rating – IDR) de la BMCE Bank, banque basée au Maroc, à 'BB +' et la note de défaut émetteur pour les émissions à long terme en monnaie locale à 'BBB-'. Quant à la note nationale à long terme (National Long-Term Rating), l'agence de notation l'a confirmée à 'AA-(mar)', de même qu'elle a confirmé la note de viabilité (Viability Rating) à 'B+' et la note de soutien (Support Rating) à '3'. Les perspectives des notes sur le long terme demeurent stables.

Une liste complète des décisions de notation est disponible à la fin de ce commentaire.

PRINCIPAUX FACTEURS DE NOTATION

La note de défaut émetteur (IDR), la note nationale (NATIONAL RATINGS), la note de soutien (SUPPORT RATING) et la note de soutien plancher (SUPPORT RATING FLOOR).

La note de défaut émetteur, la note nationale, la note de soutien, et la note de soutien plancher de la BMCE reflètent la probabilité modérée, telle que l'entend FITCH, d'un soutien émanant des autorités marocaines, si nécessaire. BMCE fait partie des premières banques de financement et de détail au Maroc.

Fitch estime que les autorités marocaines auraient une forte propension à soutenir la BMCE si nécessaire, compte tenu de l'importance systémique de la banque dans le pays. BMCE est le troisième plus grand groupe bancaire en termes d'actifs au Maroc. La banque dispose, au niveau du marché domestique, de 13,2% et de 14,8% de parts en crédits et dépôts, respectivement. Toutefois, Fitch considère que la probabilité de soutien est seulement modérée compte tenu de la solidité financière du Maroc (BBB- / Stable). Les notes IDR à long terme de la BMCE ont une perspective stable, reflétant en cela la note souveraine du Maroc.

BMCE est en grande partie détenue par FinanceCom, une société privée locale (39% de participation à fin de 2014), et la banque française Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM; A+/Stable), qui détient une participation de 26,2%. La capacité ou la volonté de FinanceCom de soutenir la BMCE ne peuvent pas être évaluées et Fitch considère qu'il est peu plausible que

BFCM fournisse un soutien à la BMCE, si cela est nécessaire, en dépit du fait que sa capacité de soutien est élevée.

FACTEURS DE NOTATION: LA NOTE DE VIABILITE (VIABILITY RATING)

Fitch considère que des ratios de fonds propres modestes associés à une appétence élevée pour le risque exprimée par la BMCE - comme en témoigne son exposition importante en Afrique subsaharienne – ont une influence plus importante sur sa note de viabilité (Viability Rating) que d'autres facteurs. La note de viabilité de la BMCE prend également en compte les fondements solides de la marque BMCE au Maroc, des actifs de modeste qualité, un financement global et un profil de liquidité solide ainsi qu'une bonne rentabilité.

Fitch estime que l'appétence pour le risque de la BMCE est plus élevée que celle de ses pairs marocains, comme en témoigne son importante et croissante activité en Afrique sub-saharienne (24% du portefeuille de crédits de la BMCE à fin 2014) et une croissance des crédits supérieure à celle de ses pairs marocains au Maroc et à l'extérieur. La BMCE est présente en Afrique subsaharienne de l'est et de l'ouest à travers sa holding Bank of Africa (BoA).

Les ratios de fonds propres de la BMCE sont modestes au vu de son exposition à la volatilité des marchés des pays d'Afrique sub-saharienne, ce qui induit une source supplémentaire de risque de crédit et de risque opérationnel. Les prêts douteux nets représentaient une part substantielle des capitaux propres soit 16,8% à fin 2014.

Fitch considère la qualité des actifs de la BMCE comme modeste, compte tenu de l'exposition de la banque aux risques des PME nationales (27% du portefeuille total de prêts à fin 2014) et de la faible qualité des portefeuilles de crédit au sein des filiales d'Afrique subsaharienne. Fitch conjecture une hausse modérée du ratio des prêts douteux en 2015 (6,8% à fin 2014) en l'absence d'une croissance solide au Maroc et la persistance d'incertitudes économiques en Afrique Sub-saharienne.

Fitch estime que le profil de liquidité et le financement de la BMCE sont solides. Des dépôts stables au niveau de la banque de détail constituent la principale ressource de financement de la BMCE (73% du total des financements à fin 2014). Les liquidités sont suffisantes avec un ratio prêt-dépôt de 96% à fin 2014 et une réserve de liquidité satisfaisante qui couvre le financement du marché à court terme à échéance un an.

La rentabilité de la BMCE est solide et largement soutenue par l'activité de prêt qui s'avère rentable en Afrique sub-saharienne (42% du résultat d'exploitation en 2014). Fitch estime que le résultat d'exploitation de la BMCE rester affecté par de fortes provisions pour dépréciation des créances en 2015 (116 points de base d'encours bruts en 2014), tirée par une croissance très forte des prêts dans les pays d'Afrique subsaharienne dont le risque est plus élevé et par un environnement économique toujours modéré au Maroc, ce qui affecte les PME nationales. Fitch estime que des économies de coûts limitées - notamment dans les filiales d'Afrique sub-saharienne vont continuer à peser sur la rentabilité opérationnelle en 2015.

SENSIBILITÉS DES NOTATIONS

IDRs, SUPPORT RATING et SUPPORT RATING FLOOR La note de défaut émetteur (IDR), la note de soutien (SUPPORT RATING) et la note de soutien plancher (SUPPORT RATING

FLOOR) pourraient être sensibles à une modification de l'opinion de Fitch à propos de la volonté ou la capacité de l'Etat Marocain à soutenir la banque.

VR (VIABILITY RATING)

Une plus grande appétence pour le risque ainsi qu'une détérioration significative de la qualité des actifs et des ratios de fonds propres pourraient mettre la VR de la BMCE sous tension. Inversement, le VR pourrait bénéficier d'une amélioration de la gestion du risque et des ratios de fonds propres.

NATIONAL RATINGS

La note nationale de la BMCE pourrait être abaissée si la note souveraine devait être sévèrement rétrogradée ou si la détermination de l'Etat marocain à soutenir la BMCE diminuait, notamment en raison de la portée systémique réduite de la banque. Les deux scénarios sont peu probables dans un avenir proche.

Les principaux facteurs de notation se présentent comme suit:

- La note de défaut émetteur (IDR) à long terme en devise: confirmée à 'BB +'; Perspective Stable
- La note de défaut émetteur (IDR) à court terme en devise : confirmée à 'B'
- La note de défaut émetteur (IDR) à long terme en monnaie locale: confirmée à 'BBB-'; Perspective Stable
- La note de défaut émetteur (IDR) à court terme en monnaie locale: confirmée à 'F3'
- La note nationale à long terme (National Long-term Rating): confirmée à 'AA- (mar)'; Perspective Stable
- La note nationale à court terme (National Short-term Rating): confirmée à 'F1 + (mar)'
- La note soutien (Support Rating): confirmée à '3'
- La note soutien plancher (Support Rating Floor): confirmée à 'BB +'
- La note de viabilité (Viability Rating): confirmée à 'B +'

2. MOODY'S

Moody's confirme les notes de dépôts de BMCE et modifie la perspective de négative à stable

Évaluation du risque de contrepartie attribuée

Limassol, 12/06/2015 -- Moody's Investors Service a modifié la perspective de « négative » à « stable » et confirmé la note de Ba1 sur les dépôts à long terme en monnaie locale et les dettes de premier rang non garanties de BMCE Bank. En parallèle, Moody's a confirmé la note Ba3 pour son évaluation de solidité intrinsèque ou baseline credit assessment (BCA), la note Ba2 des dépôts à long terme en devises, les notes Non-prime pour les dépôts à court terme en monnaie locale et en devises et la note B1 des dettes subordonnées étrangères.

À la lumière de la méthodologie de notation révisée des banques publiée le 16 Mars 2015, la confirmation de la notation de Moody's pour BMCE reflète les facteurs suivants: (1) Le profil macro jugé "faible +" impacté par l'environnement d'exploitation à haut risque des activités de la banque en Afrique subsaharienne; (2) La capacité modérée de la banque à générer des revenus qui demeure, bien que soutenue par une franchise solide au Maroc, contestée par les exigences élevées en termes de provisionnement, relatives à son exposition croissante en Afrique subsaharienne; (3) La qualité relativement faible des actifs et qui continuera à limiter la capacité de la banque à

générer des capitaux en interne ; (4) La modeste capacité d'absorption des pertes, particulièrement dans un contexte d'activités croissantes en Afrique subsaharienne, de forte concentration des prêts et de faible couverture en provisions ; Et (5) son profil de financement relativement stable. La confirmation du rating prend également en compte la forte probabilité de soutien du Gouvernement en cas de besoin.

La stabilisation de la perspective des notes reflète le point de vue de Moody's selon lequel la stabilisation de l'environnement d'exploitation marocain combinée à l'amélioration de la qualité des actifs dans le portefeuille d'actifs subsahariens réduit l'éventuelle tension sur la capacité d'absorption des pertes limitée de la banque. La stabilisation intègre également notre évaluation de la croissance plus sélective des prêts octroyés par la banque, qui se concentre de plus en plus sur le segment de détail et des PME, ce qui permet de réduire progressivement les concentrations de portefeuille. Ce changement permettra également à BMCE de renforcer son accès au financement en dépôts stables et à faible coût ce qui profite aussi aux marges de la banque. En conséquence, et bien que Moody's considère toujours les ratios de capital de la banque comme étant plus faibles que ses pairs avec une BCA notée ba3, l'agence de notation prévoit que le capital de la banque reste stable au cours des 12 à 18 prochains mois.

Moody's a retiré la perspective sur la dette subordonnée de BMCE pour ses propres raisons d'affaires.

Moody's a également affecté l'évaluation du risque de contrepartie (CR Assessment) de Ba1(cr)/NP(cr) à BMCE, en ligne avec sa nouvelle méthodologie de notation des banques.

V. ORGANES D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK

1. Conseil d'Administration

BMCE Bank est administré par un Conseil d'Administration composé de dix membres et présidé par Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général.

Administrateurs	Date de nomination	Expiration du mandat	Lien de parenté
M. Othman BENJELLOUN <i>Président Directeur Général</i>	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2018	Aucun lien de parenté avec les autres membres
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (Holding du Groupe Crédit Mutuel / CIC) <i>représentée par M. Michel LUCAS</i>	2005	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2019	<i>Idem</i>
CAISSE DE DEPO T ET DE GESTION <i>représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN</i>	2010	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021*	<i>Idem</i>
RMA WATANYA <i>représentée par M. Azeddine GUESSOUS</i>	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2018	<i>Idem</i>
FINANCECOM <i>représentée par M. Zouheir BENSAID</i>	2001	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2020	<i>Idem</i>
M. François HENROT <i>Administrateur Indépendant</i>	2016	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021**	<i>Idem</i>
M. Brian C.Mck. HENDERSON <i>Administrateur Indépendant</i>	2016	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021**	<i>Idem</i>
M. Philippe DE FONTAINE VIVE <i>Administrateur Indépendant</i>	2016	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021**	<i>Idem</i>
M. Christian DE BOISSIEU <i>Administrateur Indépendant</i>	2016	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021**	<i>Idem</i>
M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI <i>Administrateur Directeur Général Délégué</i>	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021*	<i>Idem</i>

Source : BMCE Bank (Avril 2016)

(*) Le Conseil d'Administration du 25 mars 2016 a proposé à l'Assemblée Générale statuant sur comptes 2015 le renouvellement des mandats d'Administrateur de la Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN et de M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué, et ce, pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires devant statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

(**) Il a également soumis à ladite Assemblée Générale la nomination de 4 nouveaux Administrateurs et ce, pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires devant statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

2. Comités issus du Conseil d'Administration

Conformément aux meilleures pratiques internationales, le Conseil a institué en son sein un certain nombre de Comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines problématiques spécifiques

et de lui formuler des recommandations lui permettant ainsi de s'acquitter au mieux de ses responsabilités et prérogatives.

Il s'agit du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe, du Comité des Risques Groupe et du Comité de Gouvernance.

➤ **Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe –CACI Groupe-**

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe est composé de six Administrateurs Non Exécutifs dont trois Indépendants. Egalement, des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du CACI Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de Contrôle Interne, notamment en veillant à ce que :

- Le système de Contrôle Interne et les moyens mis en place soient :
 - Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la surveillance consolidée du Groupe ;
 - Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;
- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

➤ **Comité des Risques Groupe**

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de Consolidation du Groupe.

Le Comité des Risques Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la Banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière .

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité des Risques du Groupe est composé de sept Administrateurs Non Exécutifs dont quatre Indépendants. Egalement, des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité des Risques Groupe.

➤ **Comité de Gouvernance**

Instance émanant du Conseil d'Administration, le Comité de Gouvernance est composé de quatre Administrateurs dont trois Non Exécutifs, parmi-eux deux Indépendants. Ce Comité se réunira semestriellement ou chaque fois que nécessaire à la discrétion des membres du Comité.

Le Comité de Gouvernance émet son avis et recommandations au Conseil et à ce titre, il est chargé de:

- ☛ Veiller au respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur et à les communiquer aux actionnaires ;
- ☛ Examiner et faire des recommandations par rapport, à la composition, les missions et travaux du Conseil d'Administration et de ses Comités Spécialisés ;
- ☛ Prévenir et veiller à la résolution d'éventuels conflits d'intérêt pouvant surgir entre les membres du Conseil d'Administration, liés à des opérations ou transactions, associant les dirigeants ou les actionnaires ;
- ☛ Proposer des procédures de cooptation des Administrateurs et des membres de la Direction Générale ainsi que formuler des recommandations au Conseil pour la désignation d'un nouveau membre ;
- ☛ Proposer une politique de rémunération des Administrateurs et des membres de la Direction Générale conformément aux critères fixés au préalable par le Conseil d'Administration.

3. Autres mandats d'administrateur du Président Othman BENJELLOUN

Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de BMCE Bank assure également d'autres fonctions au sein des participations de la Banque :

Participations	Capital Millions	en Quote-part détenue	Mandat du Président de BMCE Bank
MAGHREBAIL	MAD 138,4	52,47%	Administrateur (<i>intuitu personae</i>)
BMCE International Holdings	GBP 144,8	100%	Président du Conseil d'Administration
Casablanca Finance City Authority (ex. Moroccan Financial Board)	MAD 400	12,5%	Administrateur

Source : BMCE Bank (avril 2016)

VI. ORGANES DE DIRECTION

1. Organisation

En 2014, le Groupe BMCE a procédé au réaménagement de son organisation et ce, afin d'asseoir davantage les fondements d'un Groupe bancaire multi-métiers, d'ancrage national, de vocation internationale et d'ambition continentale. En effet, le réaménagement de l'organisation du Groupe qui est désormais opéré vient souligner sa dimension élargie davantage à l'international.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Ont présidé au réaménagement de l'organisation, l'indépendance des responsabilités, le resserrement du pouvoir exécutif du Groupe BMCE, le renforcement de la dimension Groupe, les synergies et la mutualisation et enfin *l'empowerment*.

Y sont ainsi soulignées la dimension davantage élargie du Groupe, reflétant l'importance prise par le développement des activités internationales, un alignement plus fort de la gouvernance avec les exigences réglementaires en vigueur à l'échelle locale et internationale.

Dans ce cadre, certaines entités, compte tenu de leurs missions intrinsèques, sont directement rattachées à la Présidence du Groupe : le Contrôle Général Groupe, la Fondation BMCE Bank, le Bureau du Président, la Communication Groupe et RM Experts.

Par ailleurs, et dans le sillage de l'alignement aux pratiques internationales de Gouvernance, la fonction Risques et Coordination Groupe est désormais rattachée à l'organe de Direction qu'est le Comité de Direction Générale. La séparation des fonctions Risques & Finances favorise ainsi l'Indépendance des risques vis-à-vis de toute fonction opérationnelle.

Dans ce même esprit, la fonction *Compliance* est singularisée dans l'organisation et est également rattachée au Comité de Direction Générale Groupe. Il lui est ainsi conféré plus de poids, reflétant la volonté de renforcer la vigilance en matière de contrôle des opérations sur l'ensemble du périmètre fonctionnel - des métiers - et géographique - des implantations-. En veillant au respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes professionnelles et déontologiques ainsi que des orientations du Conseil d'Administration, des instructions Présidentielles, de la Direction Générale et des procédures, la fonction *Compliance* contribue à la préservation de la réputation du Groupe.

Les exigences réglementaires afférentes aux règles de bonne gouvernance requièrent pareillement que soit mis en valeur un Pôle dans l'organisation, précisément dédié à la Gouvernance, le Pôle Gouvernance & Développement Groupe. Ce Pôle précédemment dénommé Secrétariat Général Groupe, continuera d'assumer ses autres fonctions importantes en relation avec la Communication Financière, l'Intelligence Economique et le Développement Durable & la Responsabilité Sociale d'Entreprise.

Pareillement, sont rattachées au Comité de Direction Générale deux autres Entités : Contrôle Permanent Groupe et Capital Humain Groupe.

L'organigramme est de dimension Groupe et de vocation multinationale, articulé autour de trois grands blocs :

- Le premier bloc regroupe la Banque au Maroc, notamment la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et Professionnels;
- Le second bloc regroupe les Finances et Opérations Groupe ;

- Le troisième bloc regroupe les entités relevant de la Banque à l'International, notamment, les établissements financiers consolidés à l'international, à savoir le Groupe Bank Of Africa, BMCE Bank International Holdings et ses deux filiales BMCE Bank International Londres et BMCE Bank International Madrid, La Banque de Développement du Mali et La Congolaise de Banque.

a. La Banque au Maroc : une organisation commerciale centrée sur le client au sein des régions

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de Régionalisation, BMCE Bank a érigé 8 Directions Régionales, articulée autour de 8 régions, en cohérence avec les régions administratives du Royaume et ce, afin de rapprocher les centres de décision au plus près de ce qui représente la raison d'être et la raison d'exercer d'une Banque, à savoir son client.

Fondée sur une Régionalisation à la fois déconcentrée (Engagement, Juridique & Contrôle Permanent) et décentralisée (Pilotage, Animation & Coordination Support), la Direction Régionale est désormais unique et commune pour les deux filières Part/Pro et Entreprises, disposant d'une large autonomie et responsable de l'ensemble des aspects de gestion de la région en termes de réalisations commerciales, maîtrise des risques, rentabilité...

Les Directions Régionales sont appuyées par les structures du Siège qui se recentrent davantage sur leurs missions fondamentales : définition des pratiques et des normes, apports d'expertises, mise en place de dispositifs d'évaluation, suivi et contrôle.

Ainsi, au sein de la Banque du Maroc :

- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises et chacune avec ses fonctions transverses tel le Marketing & Pilotage. L'exercice 2015 a vu l'émergence du Pôle Investissement et Ingénierie Financière au sein de la Banque de l'Entreprise. Outre la dynamisation de la distribution des outils de financement liés aux investissements, financements structurés, promotion immobilière et projets touristiques, la mission de ce Pôle serait la conception et la mise en œuvre de solutions dédiées à la régularisation de créances en anomalies et à la récupération de provisions sur le marché des Entreprises.
- La Banque des Particuliers & Professionnels fédère un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants - chargé d'accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la stratégie commerciale et dans l'animation de la distribution. Ce dispositif commercial et marketing est complété par le Pilotage, Moyens & CRC.

La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est au service de trois grands types de clientèles : les institutionnels, la clientèle Particuliers & Haut de Gamme ainsi que le Groupe Bancaire lui-même.

Organisée en lignes métiers intégrées, BMCE Capital privilégie les synergies dans la création de valeur pour le client opérant, au Maroc et à l'international à travers ses filiales, dans la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marchés ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

b. Les compétences des entités fonctionnelles sont élargies aux autres composantes du Groupe

Les Finances Groupe outre la planification stratégique et financière, la financière Banque et Pilotage Fiscal Groupe et la comptabilité Banque, intègre la gestion des Participations dont les missions essentielles, portent sur l'optimisation et le suivi du portefeuille de participations.

Les Opérations Groupe œuvre à préserver la cohérence de l'évolution technologique et à l'optimisation des *process* à travers le Groupe. Il fédère trois entités : IT & Process Groupe, Logistique Groupe et Juridique Groupe. Sont rattachées à IT & Process Groupe, les entités de support chargées

des Centres Services Métiers, des Technologies, Process et Organisation Groupe et de la Qualité. Il supervise, en outre, - EurAfric Information.

c. Les activités internationales

Les programmes majeurs entrepris par la Banque se trouvent prioritairement au service de l'expansion du Groupe. Que cette expansion se fasse sur le continent américain, européen ou en Asie, elle est prioritairement au service de l'Afrique et, en son sein, au service du pays africain le plus important pour le Groupe qu'est le Maroc et donc BMCE Bank.

Sont rattachés aux activités de la Direction Générale de la Coordination de l'International, BMCE International Holdings Plc avec BMCE Bank International Londres, BMCE Bank International Madrid et BMCE Bank International France, et BMCE Bank China ainsi que les relations avec les Institutions Financières Etrangères et Coopération Internationale, les Synergies Métiers à l'International, le Développement à l'International, le Développement et la Coordination de la Sous-Région Afrique Centrale et l'*International Business Development*.

➤ Comité Exécutif Groupe

Aux termes de l'organisation réaménagée, est institué le Comité Exécutif Groupe qui concentre les pouvoirs décisionnaires sur les questions relevant du périmètre du Groupe. Présidé par M. Othman BENJELLOUN, le Comité Exécutif Groupe assure le pilotage stratégique du Groupe. Il constitue le relais opérationnel du Conseil d'Administration dans l'élaboration de proposition d'axes de développement, la mise en œuvre de la stratégie telle qu'il l'a validée et le suivi rapproché de la gestion des risques Groupe. Il pilote les activités du Groupe et arbitre toute question opérationnelle et fonctionnelle relevant de la compétence des entités du Groupe et des comités internes.

Président

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général

Vice-Président

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

Membres

Mamoun BELGHITI

Intuitu personae

Driss BENJELLOUN

Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe

MFadel EL HALAISSI

Directeur Général Délégué, en charge de la Corporate Maroc

Mounir CHRAIBI

Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe

Omar TAZI

Directeur Général Délégué, en charge de la Retail Maroc

Mohammed AGOUMI

Directeur Général Délégué, en charge de la Direction Générale de la Coordination de l'International

Amine BOUABID

Administrateur Directeur Général de BOA Group

Khalid NASR

Président du Directoire de BMCE Capital

Secrétariat

Moulay BOURAQADI SAADANI

Responsable Risques Groupe

➔ Comité de Direction Générale Groupe

BMCE Bank est dotée du Comité de Direction Générale Groupe, instance dirigeante placée au cœur du fonctionnement du Groupe Bancaire au Maroc. Le Comité de Direction Générale Groupe, relais opérationnel du Comité Exécutif Groupe, est chargé de décliner en actions et mesures opérationnelles les orientations stratégiques du Groupe.

Ce Comité se réunit à une fréquence hebdomadaire, tous les mercredis. Ses différentes missions se présentent comme suit :

Pilotage de l'activité

- Piloter l'élaboration du plan stratégique en cohérence avec les décisions du Comité Exécutif Groupe, traduire le plan stratégique en objectifs budgétaires clairs pour les entités et assurer le suivi de sa mise en œuvre ;
- Impulser et examiner l'avancement du déploiement des grands projets transversaux impactant le fonctionnement et le développement ;
- Valider les budgets annuels, suivre l'allocation et veiller à l'optimisation des ressources ;
- Surveiller la réalisation effective du plan budgétaire et, s'assurer de la mise en place d'actions correctives en cas d'écart ;
- Décider de la politique de tarification des produits et services, tout en veillant à la rentabilité des métiers ;
- Evaluer les opportunités de lancement de nouvelles activités ou produits et services et, en assurer le suivi de mise en œuvre ;
- Arbitrer les questions opérationnelles relevant des Pôles, Directions et des Comités internes dont il fixe les objectifs ;
- Veiller à l'efficacité de l'organisation en mettant en œuvre les actions nécessaires relatives aux ressources humaines, à l'organisation, à l'informatique, à la logistique et à la sécurité qui concourent au développement.

Contrôle interne, audit & gestion des risques

- Veiller à la surveillance et la maîtrise des risques ainsi qu'à la définition du niveau d'appétence aux risques dont la pertinence est régulièrement évaluée ;
- Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des politiques et stratégies définies et prendre les mesures correctives le cas échéant ;
- Veiller au respect des ratios prudentiels et à la réglementation en matière de contrôle interne, risques et conformité ;
- Informer régulièrement le Comité d'Audit et de Contrôle Interne et le Conseil d'Administration des éléments essentiels et principaux enseignements tirés de l'analyse et du suivi des risques associés à l'activité et aux résultats du Groupe ;
- Examiner l'évolution des dossiers des grands engagements supérieurs à 5% des fonds propres ainsi que l'évolution des dossiers de la Watch& Weak lists ;
- Emettre des recommandations sur les mesures à mettre en œuvre pour les dossiers à risque ;

- S'assurer de l'efficacité des actions entreprises par le réseau commercial pour la régularisation des grands engagements.

Ressources Humaines

- Examiner la politique de rémunération, de formation, de mobilité et de recrutement du personnel ;
- S'assurer de l'adéquation entre les priorités opérationnelles et les politiques de recrutement et de formation ;
- Suivre la gestion des carrières des hauts potentiels.

Autres prérogatives

- Veiller à une politique de communication commerciale, institutionnelle et financière cohérente ;
- Arbitrer les éventuels conflits d'intérêts et l'ensemble des dossiers non résolus relevant de la compétence des entités et des comités internes ;
- Proposer au Comité Exécutif Groupe des axes de développement.

Sa composition se présente comme suit :

Président
Brahim BENJELLOUN TOUMI <i>Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe</i>
Membres
Mamoun BELGHITI <i>Président Directeur Général de RM Experts</i>
Amine BOUABID <i>Administrateur Directeur Général de BOA Group</i>
Driss BENJELLOUN <i>Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe</i>
M'Fadel EL HALAISSI <i>Directeur Général Délégué, en charge de la Corporate Maroc</i>
Mounir CHRAIBI <i>Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe</i>
Omar TAZI <i>Directeur Général Délégué, en charge du Retail Maroc</i>
Mohammed AGOUMI <i>Directeur Général Délégué, en charge la Direction Générale de la Coordination de l'International</i>
Khalid NASR <i>Président du Directoire de BMCE Capital</i>
Mohamed BENNOUNA <i>Conseiller auprès de la Direction Générale</i>
Khalid LAABI <i>Directeur Général Adjoint, Contrôleur Général Groupe</i>
Mostafa ZAHED <i>Directeur Général Adjoint</i>
Moulay BOURAQADI SAADANI <i>Responsable Risques Groupe</i>
Zouhair EL KAISSI <i>Responsable Finances & Participations</i>
Najib BENABDALLAH <i>Directeur Général Adjoint, Responsable Programme de Développement à l'International</i>
Zouheir FASSI FHIRI

*Directeur Général Adjoint, Responsable Communication Groupe***Mounir KABBAJ***Directeur Général Adjoint, Responsable Développement Marchés***Salma TAZI***Directeur Général Adjoint, Responsable Investissements & Ingénierie Financière***Houda SBIHI***Responsable Gouvernance & Développement Groupe***Assia BERRADA***Responsable Compliance Groupe***Leila SERAR***Responsable Capital Humain Groupe***Secrétaire du Comité***Responsable Gouvernance & Développement Groupe***➤ Le Comité de Crédit Senior :**

Le Comité de Crédit Senior examine et approuve hebdomadairement les dossiers de crédits relevant de sa délégation. Le CCS est composé des membres sénior dont le Sénior Risk Manager qui sont désignés par Mr le Président Directeur Général, ainsi que d'autres membres qui sont nommés *intuitu personae* par le Président du Comité de Crédit. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, Corporate ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior Entités du groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contrepartie du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles dont les montants dépassent 25 MDH et les expositions de groupe de contreparties supérieures à 5% des Fonds Propres. Il élabore les critères de concentration du portefeuille et surveille les limites des risques de crédit (sectoriels, grands risques...), intégrant les expositions sur le portefeuille bancaire et de négociation, pour la Banque et le Groupe, activité de crédit, marché, leasing notamment et fixe les limites par groupe de contreparties pour les portefeuilles bancaires et de négociation.

➤ Le Comité de Déclassement :

Le Comité de Déclassement traite les dossiers de la clientèle qui répondent aux critères réglementaires de déclassement définis par Bank Al-Maghrib, ainsi que tout autre dossier si le Pôle Risques Groupe ou le réseau commercial le jugent nécessaire.

Le Comité est ainsi chargé de passer en revue la synthèse des actions effectuées à l'issue des déclassements du Comité précédent et examiner l'évolution des déclassements, décider du sort des dossiers proposés au déclassement, passer en revue les différentes actions entreprises par les gestionnaires des comptes pour le recouvrement, acter les déclassements des comptes répondant aux critères réglementaires de déclassement, s'assurer du respect des actions réglementaires préalables au déclassement des dossiers et proposer la constitution des provisions.

➤ **Comité de Fonctionnement**

Au sein du Comité de Direction Générale Groupe, est créé le Comité de Fonctionnement en tant qu'instance de remontée, de partage de l'information et d'arbitrage de toute problématique liée au fonctionnement des activités de la Banque. Il apporte ainsi une expertise métier et émet des recommandations au Comité de Direction Générale Groupe afin d'éclairer ses décisions sur ces aspects.

➤ **Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe**

Issu du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques Groupe l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées.

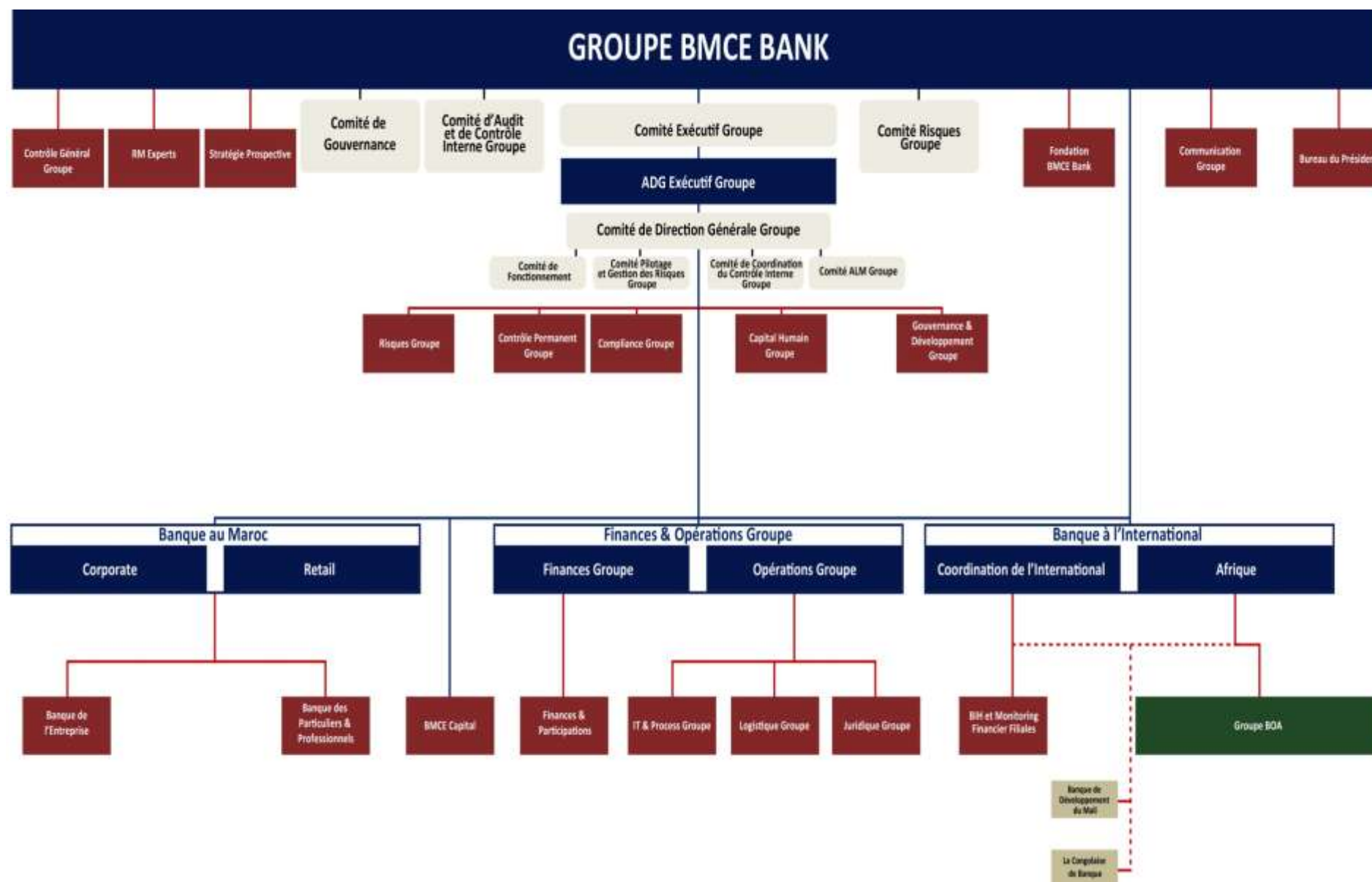
➤ **Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe**

Emanant du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank, le Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels des dispositifs de contrôle mis en place sur le périmètre Groupe.

➤ **Comité ALM Groupe**

Le Comité ALM Groupe est l'instance en charge de l'élaboration et l'exécution de la stratégie de gestion Actif – Passif du Groupe, et ce, conformément aux orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration.

1. Organigramme de BMCE Bank (janvier 2016)



Source : BMCE Bank

1. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Othman BENJELLOUN

Président Directeur Général

Reconnu, au plan national et International, particulièrement dans les domaines de la finance et de l'industrie, Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank -depuis sa privatisation en 1995- et Président du Holding FinanceCom, opérant dans 4 secteurs: -Bancaire: BMCE Bank, -Assurance : Royale Marocaine d'Assurances-Watanya, -Télécoms : Médiatelecom, -Industrie : technologies de l'information, média, agro-industrie, transport et tourisme.

M. BENJELLOUN préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995. Il a également présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009, et fut nommé « Banquier de l'année 2007 » par l'Union des Banques Arabes.

Dans le domaine de la Responsabilité Sociale d'Entreprise, M. BENJELLOUN est le fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles : - l'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique et - la Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université *Al Akhawayn* d'Ifrane par feu Sa Majesté le Roi Hassan II et ce, de 1998 à janvier 2004. Le Conseil d'Administration qu'il présidait, ambitionnait de hisser l'Université au niveau de l'élite des académies internationales, prônant des valeurs d'excellence et de mérite. En 2007, il lui fut décerné la distinction « *Honorary Fellow* » du *King's College of London*.

M. BENJELLOUN est également *Honorary Trustee* au *Center for Strategic International Studies* de Washington présidé par le Dr. Henry Kissinger. Il est membre au CSIS depuis 1981.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire par Sa Majesté le Roi de Suède. Décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal par le Président Abdoulaye Wade, et également de la Médaille « *Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Catolica* » par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne, il lui fut récemment décerné le grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française.

Le 7 avril 2010, M. Benjelloun a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Né en 1932 à Casablanca – ancien élève de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieurs de Lausanne, Suisse – M. BENJELLOUN, marié au Docteur Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologue, est père de deux enfants Dounia et Kamal.

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe de BMCE Bank. A cet égard, il assure également la Présidence du Comité de Direction Générale, la Vice-Présidence du Comité Exécutif Groupe et la Vice-Présidence du Comité de Crédit Senior.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe BMCE Bank, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président de Bank of Africa, Groupe bancaire détenu à près de 75% par BMCE Bank et présent dans 18 pays, essentiellement en Afrique Subsaharienne. Il est Administrateur des entités bancaires européennes du Groupe.

Par ailleurs, au titre de ses fonctions, il est Président de Conseil ou Administrateur de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires, services financiers spécialisés – affacturage, crédit à la consommation, leasing, recouvrement-, ou le courtage d'assurance.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la compagnie d'assurances RMA Watanya et de sa Holding, FinanceCom. Il est également Président du Conseil de Surveillance d'EurAfric Information spécialisée dans le domaine technologique ainsi qu'Administrateur d'Euro Information, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel - CIC.

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la Fondation BMCE Bank pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement.

Il siège également au Conseil d'Administration de Proparco, institution financière de développement.

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France, assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française et rejoint BMCE Bank en 1990.

Mamoun BELGHITI
Président Directeur Général de RM Experts

M. Mamoun BELGHITI est Président Directeur Général de la filiale du Groupe dédiée à l'activité de Recouvrement, RM Experts. Il est également Administrateur de BOA Côte d'Ivoire, filiale du Groupe BOA.

Monsieur Mamoun BELGHITI a débuté sa carrière en 1972 au sein des Services Généraux puis à la Direction de l'Inspection. Il s'est vu confier, en 1981, la responsabilité de la Direction Crédit et Trésorerie et, en 1991, celle de la Direction de l'Investissement et du Crédit. Dès 1996, il prend en charge la Direction des Affaires Financières, où il participe activement à la mise en place du plan

stratégique de développement et à la réorganisation de la Banque. Durant la même année, M. BELGHITI est promu au poste de Directeur Général Adjoint.

En février 1998, il est nommé en tant que Directeur Général en charge aussi bien de la Direction des Affaires Financières que de la Banque du Réseau Maroc. En avril 2002, il accède au titre de Conseiller Principal du Président en charge notamment de la représentation de la Banque auprès des Institutions Nationales et Internationales ainsi que des relations avec les autorités monétaires. Il siège, par ailleurs, dans les instances où la Banque est actionnaire.

En mars 2004, M. BELGHITI est coopté Administrateur Directeur Général en charge du *Remedial Management Groupe*.

Driss BENJELLOUN

Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe

M. Driss BENJELLOUN est Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe BMCE Bank. Il est également Administrateur de filiales du Groupe BMCE Bank, notamment BOA Group, BOA Bénin, BOA Madagascar et BMCE Capital.

Ayant intégré le Groupe BMCE Bank en 1986, M. Driss BENJELLOUN a été chargé de conduire le projet de création d'une entité de Contrôle de Gestion visant l'amélioration du pilotage des activités puis chargé, à partir de 1990, de doter la Banque d'une Direction Audit et Contrôle de Gestion.

Après la privatisation de BMCE Bank, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Responsable de la Direction Production Bancaire. En 1998, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de plusieurs Directions de la Banque constituant le Pôle de Support Groupe - Production Bancaire, Systèmes d'Information, Organisation, Moyens Généraux, Sécurité -.

En 2003, M. Driss BENJELLOUN a pris en charge le Pôle Financier Groupe en vue de renforcer notamment l'intégration des différentes filiales de BMCE Bank, que ce soit au Maroc, en Europe ou en Afrique. Ainsi, il a participé à la restructuration de la BDM et piloté la fusion de cette dernière avec la BMCD.

M. BENJELLOUN est titulaire d'un Doctorat en Finance de l'Université Paris Dauphine et du Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures.

M'Fadel EL HALAISSI

Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc

M. M'Fadel EL HALAISSI est Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc. Ce Pôle de Direction Générale regroupe le marché des Entreprises, de la PME-PMI à la Grande Entreprise.

Cette responsabilité lui a été confiée après plus de 25 ans de carrière au sein de BMCE Bank, dans les activités de crédit, de financement d'investissement, de restructuration de crédits, de mise en place de solutions de haut de bilan, spécialisée sur le marché des entreprises.

Depuis son intégration à BMCE Bank, il s'était vu confier la création du Département de Restructuration des crédits d'investissements. Ces premières années se sont poursuivies par la prise en charge de la Direction de l'Investissement et des Marchés d'Entreprises en 1998.

En avril 2002, il fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Corporate Bank, un pôle étendu ensuite à l'International.

M. EL HALAISSI est titulaire d'un Doctorat en Economie de l'Université de Lille.

Mounir CHRAIBI

Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe

M. Mounir CHRAIBI est Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe, ayant rejoint BMCE Bank en 2012.

A ce titre, M. Mounir CHRAIBI est en charge des opérations de la banque : IT&Process Groupe – Organisation, Qualité, Système d'Information, Back Offices bancaires, Logistique, Juridique et Achats Groupe, et Centre de Services Métiers RH.

M. Mounir CHRAIBI a débuté sa carrière en 1987 comme chef de projet du Schéma Directeur du Système d'Information du Crédit du Maroc. Il a été ensuite, de 1989 à 1994, Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Office d'Exploitation des Ports.

En 1994, M. CHRAIBI est nommé Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail.

En 2001, M. CHRAIBI est nommé Directeur Général de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.

En 2005, M. CHRAIBI est nommé Wali de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz qui connaît pendant son passage un développement important des investissements du secteur privé ainsi que de grands projets publics structurants.

M. Mounir CHRAIBI est ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris.

Il a été décoré du Wissam Al Arch de l'Ordre de Chevalier, en 2008. Il est également décoré Chevalier de l'Ordre de Léopold du Royaume de Belgique.

M. Omar TAZI

Directeur Général Délégué en charge de la Retail Maroc

M. Omar TAZI est Directeur Général Délégué en charge de la Retail Maroc.

M. Omar TAZI a débuté sa carrière au sein de la Banque de Développement du Canada. En 1992, il intègre Wafa Bank, en tant que Responsable de la Trésorerie.

De 1993 à 2005, M. Omar TAZI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB), notamment en tant que Responsable de la Direction des Crédits d'Investissement, Responsable du Réseau d'Exploitation des marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises, puis Directeur Général Adjoint de la Banque Commerciale.

Courant cette période, il a également été Administrateur, Vice-président et Président de plusieurs filiales de la SGMB, notamment de SOGEBOURSE, GESTAR, SOGECREDIT, SOGEFINANCEMENT et ACMAR Maroc.

De 2005 à 2010, M. Omar TAZI a été Administrateur Directeur Général du Groupe AFMA, spécialisé dans le conseil et le courtage en assurances.

C'est en juin 2011 que M. Omar TAZI rejoint le Groupe BMCE Bank afin de donner une dynamique de progrès et de montée en compétence des forces commerciales de la Banque. En 2012, il a été désigné respectivement, Membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN et Administrateur Délégué de BMCE EuroServices.

M. Omar TAZI est titulaire d'un Master en Sciences Finances de l'Université de Sherbrooke – Canada.

M. Mohammed AGOUMI

Directeur Général Délégué en charge de la Direction Générale de la Coordination de l'International

M. Mohammed AGOUMI est Directeur Général Délégué de BMCE Bank en charge de la Coordination de l'International.

A ce titre, il a la responsabilité de la synergie entre les différentes entités du Groupe à l'International et en assure pour certaines la responsabilité directe.

Il a notamment la responsabilité directe de toutes les entités Corporate européennes ainsi que le réseau *off shore* du Groupe au Maroc. Il assure également la responsabilité de LCB Bank et de la BDM.

Il préside le Conseil d'administration de BBI Madrid et est membre des conseils de BOA, de BBI PLC, de BIH, de LCB et de BDM.

Il a rejoint le Groupe BMCE Bank en 2012, après avoir eu une longue carrière dans l'Audit et le Conseil au niveau international.

Il a ensuite rejoint le Groupe Crédit Agricole France - CASA où il a exercé plusieurs fonctions et responsabilités -. Nommé Directeur Général Délégué de LCL – Le Crédit Lyonnais en 2006 et membre du Comité Exécutif du Groupe CASA, il a été en charge du fonctionnement, de la stratégie et de la Direction des Engagements. En 2008, il fut nommé au sein du Comité Exécutif du Groupe CASA afin de diriger le développement International.

en 2010, il a fondé le groupe Europa Corporate Business Group - ECBG -. Il est également Président de la filiale d'ECBG, créée au Maroc et dénommée Financing Access Maroc.

M. Mohammed AGOUMI est diplômé de l'ESSEC (1979) et titulaire d'un DEA d'économie mathématique et d'économétrie (1980). Il est Expert-Comptable diplômé à Paris (1993) et a enseigné pendant deux ans à l'ESSEC.

2. Intéressement et participation du personnel

➤ Plans d'actionnariats passés :

Un plan d'actionnariat a été réalisé 3 fois dans le cadre de deux opérations de cession réservées aux salariés opérées en 2003 et 2005 et à travers une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe BMCE Bank opérée en décembre 2010.

L'opération de cession réservée aux salariés lancée en 2003, portait sur 750 000 actions, soit 4,72% du capital. Le prix unitaire d'acquisition de cette opération a été fixé à MAD 400 par action. L'acquisition des titres, réservée exclusivement aux membres titulaires du personnel du Groupe BMCE Bank, a été financée facultativement par un prêt dont le taux d'intérêt est de 3,375% et la durée s'étale du 19 février 2003 au 31 mai 2006 inclus.

Aux termes de la Note d'Information élaborée à cet égard en 2003, à partir du 19 février 2005 une partie du portefeuille investi en actions a été cédée, permettant aux salariés de réaliser une plus-value de plus de MAD 100 par action.

En 2005, une nouvelle opération de cession a été initiée au profit exclusif des membres du personnel. Cette Offre a porté sur 628 841 actions BMCE Bank, soit 3,96% du capital au prix unitaire de MAD 525. Elle a été assortie d'une garantie du cours d'achat et de la possibilité de financement des titres acquis par crédit bancaire au taux préférentiel de 2,91%.

A partir du 28 mai 2007, les salariés ont eu la possibilité de céder le premier tiers des titres détenus en portefeuille à un prix par action de MAD 2 750. A la même date de l'année 2008, les membres du personnel ayant souscrit à l'opération ont pu de nouveau céder le second tiers à un prix par action oscillant entre MAD 3 163 et MAD 3 250.

La cession du reliquat des actions acquises s'est opérée entre le 1er décembre 2008 et le 26 décembre 2008 inclus, le cours moyen de vente est de MAD 266,2 (post split). Par ailleurs, le taux de cession de l'OPV se fixe à 94% à fin décembre 2008.

En 2009, 159 557 actions ont été cédées par le personnel au cours moyen de MAD 247,55.

En décembre 2010, une augmentation de capital d'un montant de 500 millions de dirhams prime d'émission comprise, correspondant à 2 500 000 actions BMCE a été réalisée au prix de 200 dirhams par action. Les actions acquises dans le cadre de ce programme et qui ont donné lieu à un financement par un prêt doivent être détenues par les membres du personnel éligible selon le calendrier suivant :

- Détention de la totalité des actions acquises pendant une durée minimum de trois (3) ans, soit jusqu'au 21/12/2013 inclus ;
- Détention de la moitié des actions initialement acquises pendant une durée minimum de quatre (4) ans, soit jusqu'au 21/12/2014 inclus.

Le taux d'intérêt appliqué est de 2,5% par an et le remboursement du montant du principal du Prêt et des intérêts sera effectué *in fine*, à l'expiration de la Durée du Programme, ou à la suite de chaque vente partielle. Toutefois, les Membres du Personnel auront la faculté de rembourser à tout moment par anticipation, et sans pénalités, tout ou partie du montant du principal du Prêt et des intérêts.

La majorité des collaborateurs ayant souhaité conserver leurs actions au-delà de cette date, la banque leur a consenti un allongement de la durée du prêt.

➤ **Plans d'actionnariats futurs :**

L'Assemblée Générale Mixte tenue le 27 mai 2014 a autorisé le principe d'une augmentation du capital social réservée au personnel salarié du Groupe BMCE d'un montant maximum de 500 millions de dirhams, prime d'émission comprise.

Les pouvoirs ont été conférés au Conseil d'Administration pour réaliser dans un délai de 36 mois à compter de la tenue de l'Assemblée en une ou plusieurs tranches ladite augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires boursières en vigueur, le prix sera déterminé au moment de la réalisation de l'augmentation de capital en tenant compte de la plus faible des moyennes du cours de clôture relative aux actions de BMCE Bank sur les trois derniers mois, ou sur les 6 derniers mois précédant l'augmentation de capital de l'émetteur.

3. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil d'Administration de BMCE Bank s'établit à l'issue de l'exercice 2014 à MAD 2,2 millions en brut annuel, au titre des jetons de présence telle qu'approuvée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2015.

Pour sa part, la rémunération brute annuelle des membres de Direction au titre de l'année 2015 s'établit à MAD 27,1 millions. Par ailleurs, les prêts accordés aux membres de Direction totalisent MAD 17,6 millions à fin décembre 2015, dont MAD 15,3 millions de crédits immobiliers.

.....

PARTIE IV : ACTIVITE DE BMCE BANK

I. HISTORIQUE DE BMCE BANK

1^{er} septembre 1959	➤ Création de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur par les Pouvoirs Publics ;
1962	➤ Absorption des agences marocaines de la Banca Commerciale Italiana ;
1965	➤ Ouverture de l'Agence Tanger Zone Franche ;
1971	➤ Absorption de la Société de Banque du Maghreb (ex-Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie) ;
1973	➤ Ouverture de la première représentation à l'étranger destinée aux marocains en France ;
1975	➤ Absorption de Banco Espanol en Marruecos et des agences marocaines de Bank of America ;
1988	➤ Création de MAROC FACTORING, société d'affacturage ;
1989	➤ Ouverture de BMCE International à Madrid ;
1992	➤ Le capital de BMCE Bank atteint le seuil du milliard de dirhams ;
1993	➤ Institution d'une filiale de droit espagnol ;
1995	➤ Privatisation de la Banque (appel d'offre remporté par un consortium d'investisseurs nationaux et internationaux dont le chef de file est la Royal Marocaine d'Assurances) ; ➤ Création des premières entités des marchés de capitaux : BMCE Capital Bourse (ex MIT) et BMCE Capital Gestion (ex Marfin) ;
1996	➤ Première opération sur le marché international avec l'émission de M USD 60 d'actions GDRs cotées à la Bourse de Londres ; ➤ Distinction « Best Bank in Morocco » décernée à la Banque par le magazine EUROMONEY ;
1997	➤ Création de SALAFIN, société de crédit à la consommation ; ➤ Ouverture d'un bureau de représentation en Allemagne ;
1998	➤ Création de BMCE Capital, la banque d'affaires du Groupe BMCE ; ➤ BMCE Bank est élue pour la deuxième fois « Best Bank in Morocco » par le magazine EUROMONEY ;
1999	➤ Prise de participation aux côtés de RMA, de Commerzbank et de l'UBP, dans le capital d'Al Watanya et d'Alliance Africaine à hauteur de 67% et 85% respectivement. Pôle leader dans la bancassurance érigé avec 25% de parts de marché ; ➤ Lancement d'un emprunt de M EUR 160 destiné à financer la prise de participation dans les assurances et souscrit par 25 banques internationales ; ➤ Entrée à hauteur de 20% dans le capital de Méditélécom, en partenariat avec Telefonica et Portugal Telecom ;

2000	➤ Création du Holding FinanceCom ; ➤ Inauguration des bureaux de représentation de Londres et de Pékin ; ➤ Partenariat scellé avec le Groupe Espirito Santo, l'un des premiers groupes privés portugais ; ➤ Prise de participation à hauteur de 1,56% dans la PROPARCO, filiale de l'Agence Française de Développement ; ➤ Acquisition avec la Banque de Développement du Mali de 51% de la BMCD ; ➤ Distinction « Bank of the Year Award » décerné par la revue spécialisée The Banker ; ➤ Inauguration des premières écoles Medersat.Com de la Fondation BMCE ;
2001	➤ Ouverture du bureau de représentation de Barcelone ; ➤ Titre « Bank of the Year Award » décerné pour la seconde fois par la revue spécialisée The Banker ;
2002	➤ Lancement du 1^{er} programme de rachat portant sur 9,45% du capital social, en vue de régulariser le cours de l'action BMCE Bank sur le marché boursier ; ➤ Entrée en vigueur d'une nouvelle organisation centrée sur le client (projet d'entreprise Cap Client) ; ➤ Changement du statut de l'agence de Tanger Zone Franche qui devient une Banque Off Shore ;
2003	➤ Lancement d'un emprunt obligataire subordonné ; ➤ Lancement de la 1^{ère} Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BMCE Bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 4,72 % du capital ;
2004	➤ Première entreprise non européenne ayant fait l'objet d'un rating Social au Maroc ; ➤ Entrée de Morgan Stanley Investment Management dans le capital de la Banque ; ➤ Entrée du CIC au capital de BMCE Bank à hauteur de 10%, devenant le 1^{er} actionnaire étranger de la Banque ; ➤ Entrée dans le tour de table de la Congolaise de Banque ;
2005	➤ Lancement du projet d'extension du réseau via l'ouverture de 50 agences par an sur 3 ans ; ➤ Lancement de la 2^{ème} Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BMCE Bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 3,96 % du capital ;
2006	➤ Lancement de la nouvelle identité visuelle ;
2007	➤ Signature d'une convention de partenariat visant l'entrée dans le capital du Groupe Bank Of Africa à hauteur de 35%. ➤ Obtention de l'agrément bancaire pour la création d'une filiale au Royaume-Uni, MediCapital Londres ;
Mars 2008	➤ Concrétisation de l'acquisition des 35% du capital du Groupe Bank of Africa ; ➤ Création de EurAfric Information, joint venture technologique commun entre BMCE Bank, RMA Watanya et le groupe français Crédit mutuel (CIC Assurances) visant la réalisation d'un schéma directeur informatique consolidé de la banque et de l'assurance et un projet de plate-forme technologique de rayonnement au Maroc et à l'étranger ; ➤ Renforcement de la participation du CIC dans le capital de la Banque, la

	portant de 10% à 15% pour une mise de EUR 209 millions ;
Avril 2008	➤ Autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la conclusion de l'emprunt subordonné de nature perpétuelle d'un montant de EUR 70 millions consenti par la SFI ;
Mai 2008	➤ Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARGO pour un montant de EUR 50 millions ;
Août 2008	➤ Extension du plafond des Certificats de Dépôt émis le portant à MAD 10 milliards ;
Septembre 2008	➤ Réduction de la valeur nominale de MAD 100 à MAD 10, portant le nombre d'actions à 158 751 390 ;
Octobre 2008	➤ Prise de participation par BMCE Bank de 7,5% supplémentaires dans BOA portant la part dans le capital de cette dernière à 42,5% ; ➤ Emission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard ;
Décembre 2008	➤ Distinction de la Banque par <i>The Bankers Magazine</i> du Groupe <i>Financial Times</i> . BMCE BANK est ainsi élue « Banque de l'année 2008 au Maroc » et ce, pour la sixième fois depuis 2000 ; ➤ Transfert de l'intégralité de la participation du CIC dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-.
Février 2009	➤ Acquisition par le CIC, à travers la BFCM, de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BMCE Bank, portant ainsi sa participation à 19,9% ;
Mai 2009	➤ Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel pour un montant de MAD 1 Md.
Mars 2010	➤ Acquisition par la Caisse de Dépôts et de Gestion de 8% du capital de BMCE Bank, portant ainsi sa participation directe et indirecte à 9,40%.
Août 2010	➤ Renforcement dans le capital de BOA à hauteur de 55,8%.
Octobre 2010	➤ Augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards).
Décembre 2010	➤ Augmentation de capital de BMCE Bank réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.
Janvier 2011	➤ Désignation d'un Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank en tant que Président Directeur Général du Groupe BOA
Mai 2011	➤ Montée dans le capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 57,15%
Juin 2011	➤ Certification ISO 14001 pour l'environnement
Août 2011	➤ Cession des participations (4,6%) de CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO -CAM- dans BMCE Bank à FinanceCom
Octobre 2011	➤ Renforcement dans le capital Locasom à 94,5%
Mars 2012	➤ Montée dans le capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 59,40%
Mars 2012	➤ Nomination de M. Mohammed AGOUMI en tant que Directeur Général Délégué en charge de l'International
Novembre 2012	➤ Augmentation de capital en numéraire réservée aux actionnaires de référence de la Banque pour un montant global de MAD 1 500 000 000
Janvier 2013	➤ Emission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de

MAD 1 milliard	
Mars 2013	➤ Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le capital du Groupe panafricain Bank of Africa de 65% à 72,6% en 2013
Novembre 2013	➤ Emission réussie du 1 ^{er} <i>Eurobond</i> marocain <i>Corporate</i> , souscrit par une soixantaine d'investisseurs étrangers au montant de 300 millions de dollars en novembre 2013
Décembre 2013	➤ Restructuration de BMCE International Holding regroupant désormais les deux filiales européennes BBI Londres et BBI Madrid ➤ Création de BMCE EuroServices filiale qui propose aux MRE une gamme de solutions de transfert vers le Maroc ➤ Ouverture en cours d'un bureau de représentation à Montréal au Canada, en partenariat avec le mouvement Des Jardins, 1^{er} groupe financier coopératif au Canada et 5^{ème} à Montréal ➤ Ouverture en cours d'une succursale à Shangai, 2^{ème} bureau de représentation en Chine ➤ BMCE BANK élue Banque Marocaine de l'année 2013 par The Banker Magazine du Groupe Financial Times et ce, pour la septième fois depuis l'an 2000 ➤ « Meilleur Groupe Bancaire en Afrique » décerné par le Magazine Britannique The European, en reconnaissance de la stratégie d'expansion du Groupe en Afrique ➤ « Top Performer RSE Maroc » par l'agence de notation Vigéo pour la 2ème année consécutive pour l'engagement de la Banque dans la « Communauté et le développement local » et pour sa « Stratégie environnementale » ➤ Obtention par la Présidente de la Fondation BMCE Bank - Dr. Leila MEZIAN BENJELLOUN du «Prix international WISE 2013 » de la Qatar Foundation dans le cadre du « Sommet international de l'innovation en éducation WISE 2013 » et du Prix du Festival Tayri n'Wakal » en juin 2013 à Tiznit ➤ Obtention du titre « Dauphin d'or de la catégorie Education Corporate Media & TV Awards » pour le film documentaire « L'école de la Palmeraie », produit pour la Fondation par Dounia Production au Festival de Cannes en 2013 sur plus de 700 films candidats
Février 2014	➤ Poursuite du développement du Groupe en Afrique Subsaharienne avec la création de la 16 ^{ème} banque du réseau Bank of Africa au Togo et l'ouverture d'un bureau de représentation en Ethiopie à travers BOA Mer Rouge (Djibouti).
Juin 2014	➤ Organisation de la première édition du China -Africa Investment Meetings, rencontres du commerce B to B (<i>Business to Business</i>) ou commerce interentreprises et ce, en collaboration avec la <i>China Africa Joint Chamber of Commerce and Industry</i> (CAJCCI) et la filiale africaine Bank of Africa.
2015	➤ Ouverture d'un Bureau de Représentation au Canada dans le cadre d'un partenariat avec le Mouvement Desjardins portant notamment sur la promotion des investissements Canadiens au Maroc, l'accompagnement des Migrants Marocains installés au Canada ainsi que les Étudiants Marocains poursuivant leurs études supérieures dans ce pays.

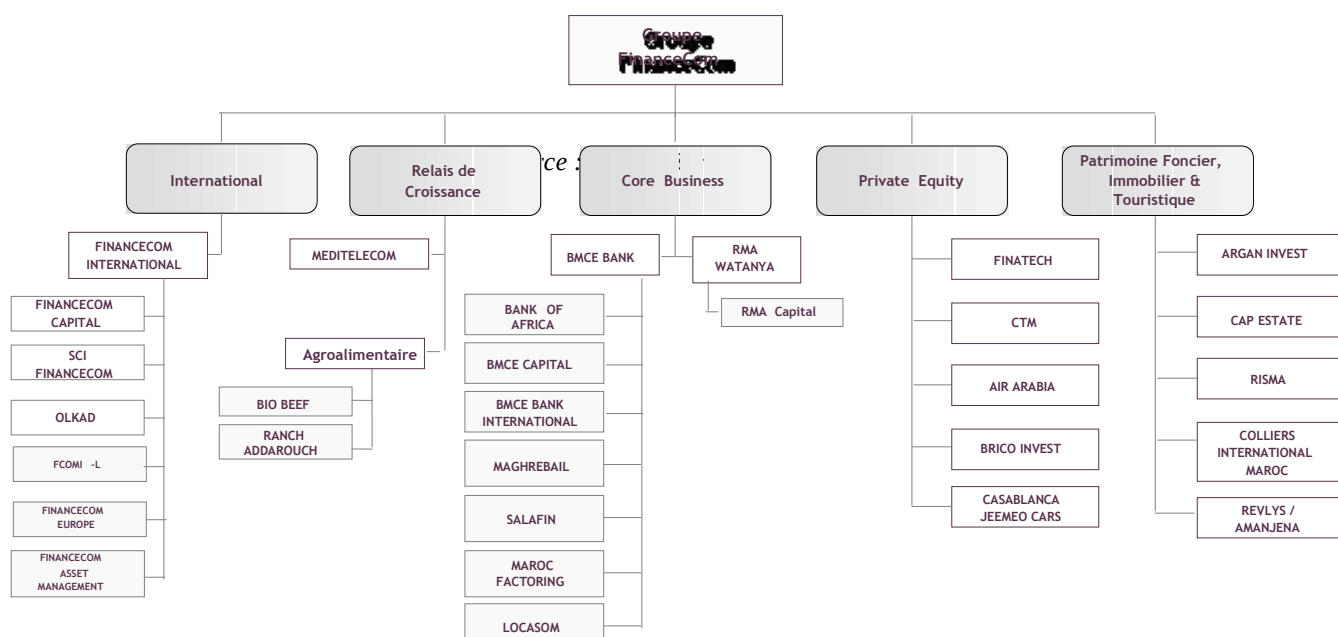
- Élargissement du réseau de BMCE EuroServices à travers l'ouverture de nouvelles implantations aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique à Anvers.
- Organisation par BMCE Bank de la 1^{ère} édition de China Africa Investment Meetings en collaboration avec China Africa Joint Chamber of Commerce and Industry.
- Démarrage de l'activité de BOA Capital – dotée du statut CFC en partenariat avec BMCE Capital.
- « Best Bank in Morocco », EMEA Finance 2014
- « Best Bank » au Bénin, Burkina Faso et Madagascar
- Obtention du prix « Meilleur Groupe Bancaire en Afrique » décerné par le Magazine britannique « the European »
- « Top performer RSE Maroc » par l'agence de notation Vigeo pour la 2^{ème} année consécutive pour son engagement dans la « Communauté et le développement local » au titre des actions de la Fondation BMCE Bank
- « Best Performer RSE Maroc » pour sa stratégie environnementale, au titre de la Gestion de ses Ressources Humaines, la valorisation de son capital humain et ses actions en faveur de la formation et de la promotion de l'employabilité de ses collaboratrices et collaborateurs
- Obtention du Prix CSR Arabia Awards 2014, Partnership Category
- Renouvellement de la certification ISO 14 001 dans la gestion environnementale reflétant la maîtrise des impacts environnementaux directs et indirects ; la mise en place d'une ligne de financement pour l'efficacité des énergies renouvelables et modalités de son octroi;
- Signature de 4 mémorandums d'entente avec des opérateurs industriels et financiers chinois ;
- Emission d'un emprunt obligataire subordonnée de MAD 2 Md ;
- Nouvelle dénomination « BMCE Bank Of Africa » renforçant la dimension africaine du Groupe ;
- Célébration du 55^{ème} anniversaire de la création de la Banque et du 20^{ème} anniversaire de la Fondation BMCE Bank ;
- Introduction du mandarin dans le réseau d'écoles Medersat.Com de la Fondation BMCE Bank ;
- Montée dans le capital de BOA à 75%, de la Banque de Développement du Mali à 32,4% et de La Congolaise de Banque à 37% ;
- Expansion de Bank of Africa au Rwanda, suite à l'acquisition de Agaseke Bank ;
- Attribution par BMCE Bank de la 1^{ère} édition du Prix de l'Entrepreneuriat Africain (African Entrepreneurship Award) récompensant les meilleures idées de projets en Afrique
- Élargissement du réseau Medersat.Com suite à l'ouverture de l'école Medersat.Com BniChiguer de Nador venant ainsi renforcer la présence du réseau d'écoles dans la région ;
- Certification ISAE 3402 Type II de BMCE Capital Gestion attribuée par le cabinet PWC et ce, pour la 2^{ème} fois en consécration à l'environnement de travail sécurisé.

Source : BMCE Bank

II. APPARTENANCE DE BMCE BANK AU GROUPE FINANCECOM

Au 31 mars 2016, BMCE Bank est détenue à hauteur de 36,31% par le Groupe FinanceCom, directement et indirectement – participations détenues par RMA Watanya, FinanceCom S.A., et SFCM.

Liste des filiales du Groupe FinanceCom à fin mars 2016 par pôle d'activité



1- Présentation du Groupe FinanceCom et de ses principales filiales

FinanceCom est un groupe marocain privé avec des ambitions régionales et internationales, s'articulant autour de cinq pôles :

- **Core Business**, représenté par (i) le Groupe BMCE Bank, troisième groupe bancaire privé marocain et (ii) le Groupe RMA Watanya accaparant une part de marché de 18,2% en termes de primes émises au 31 décembre 2015 avec plus de MAD 5,5 milliards ;
- **Relais de croissance**, représenté notamment par Méditelecom, deuxième opérateur de téléphonie mobile au Maroc avec un parc d'abonnés de 13,7 millions de clients réalisant un chiffre d'affaires consolidé de MAD 5,5 milliards à fin 2015 ;
- **Private Equity**, incluant notamment Finattech, holding de sociétés leader dans les nouvelles technologies de l'information ;
- **Patrimoine**, regroupant notamment les filiales (i) CAPESTATE, filiale immobilière du Groupe au capital de MAD 225 millions, (ii) Argan Capital, pôle de gestion des fonds d'investissements du Groupe FinanceCom et (iii) REVLY'S, société de financement touristique ;
- **International**, abritant notamment la filiale FinanceCom Europe, entité de support et de coordination stratégique des principales *Business units* pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe.

2- Présentation des principales filiales du Groupe

2.1. Core Business

RMA Watanya

Née de la fusion entre la Royale Marocaine d'Assurances et Al Wataniya effective depuis janvier 2005, RMA WATANYA est la deuxième compagnie du secteur marocain des assurances en termes de primes émises. En effet, au 31 décembre 2015, le montant de ces primes s'élève à MAD 5,5 Milliards. Ainsi, RMA WATANYA capte une part de marché globale de 18,2%. La compagnie d'assurance affiche par ailleurs un résultat net de MAD 572 millions au titre du même exercice.

2.2. Relais de croissance

Méditelecom

Créée en 1999, Meditelecom opère sur le marché marocain des télécommunications. Meditelecom développe et commercialise ses produits et services sous la marque *Méditel*. Ses offres s'adressent aussi bien au marché des Particuliers qu'à celui des PME et des Grandes Entreprises.

En juillet 2005, la société a été adjudicataire d'une licence de téléphonie Fixe, lui permettant de devenir le second opérateur Fixe après Maroc Telecom. Par ailleurs, en juillet 2006, une licence

3G lui a été attribuée pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications au Maroc.

En septembre 2009, les deux Groupes Portugal Telecom et Telefonica, ont cédé leur participation dans le capital de Mediatecom (64%) au profit de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de FinanceCom, avec son partenaire RMA Watanya. Le montant de cette transaction s'élève à EUR 800 millions. En 2010, le Groupe FRANCE TELECOM rachète 40% du capital de MEDITEL auprès des deux actionnaires marocains à parts égales, puis 9% complémentaire en juillet 2015.

A fin 2015, le parc d'abonnés du deuxième opérateur télécoms fait ressortir 13,7 millions de clients, soit une part de marché de 31.9%. Le chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice 2015 s'élève à MAD 5,5 milliards.

RANCH ADAROUCHE

Ranch Adarouch est le plus grand élevage d'Afrique de bovins de type Santa Gerdudis avec plus de 4 200 têtes au 31/03/2015 évoluant en mode de ranching extensif sur un domaine de plus de 10 000 hectares.

2.3.Private Equity

FINATECH

Créé en juin 2007, FINATECH est un groupe d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et dont les métiers sont complémentaires.

FINATECH est organisé en quatre pôles d'activité bien distinctes couvrant toute les offres des NTI : (i) Infrastructures & Réseaux, (ii) Payment Systems & Security, (iii) Offshoring & IT services, et (iv) Innovation Technologies.

CTM

Société leader des secteurs Transport de voyageurs et Messagerie au Maroc, première à être listée à la Bourse de Casablanca en 1993. Au 31 décembre 2015, CTM génère un résultat net part du groupe de MAD 51 millions pour un chiffre d'affaires consolidé de MAD 577 millions.

BRICO INVEST « Mr BRICOLAGE »

Mr Bricolage est une chaîne de magasins spécialisés dans la distribution de matériel de bricolage et le conseil pour l'aménagement de la maison.

2.4.Patrimoine

ARGAN Capital

Argan Capital Holding une société d'investissement dans les métiers de gestion immobilière. Elle détient à ce titre 100% d'Actif Invest et 40% de Colliers International Maroc.

CAP ESTATE

Cap Estate est la filiale immobilière du Groupe FinanceCom, dotée d'un capital de MAD 225 millions.

COLLIERS INTERNATIONAL MAROC

Entité spécialisée dans la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, créée en partenariat avec Colliers International Group.

REVLY'S

REVLY'S est la société qui détient l'Hôtel Amanjena. Elle est détenue à parts égales entre le Groupe FinanceCom et AMAN RESORT.

Par ailleurs, le Groupe détient avec AMAN RESORT, la société VILLAJENNA, qui dispose d'une réserve foncière d'une dizaine d'hectares basés à Marrakech avec comme objectif le développement du concept des villas sous gestion du Groupe AMAN RESORT.

RISMA

Société gestionnaire des hôtels de la chaîne Accor au Maroc de marque Ibis, Sofitel, SuiteHotel Pullman et Novotel.

2.5. International**FinanceCom International**

FinanceCom International comprend :

- **FinanceCom Europe** : entité de support et de coordination stratégique des principales Business Units pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe du Groupe FinanceCom ;
- **FCOMI GLOBAL CAPITAL** : fonds européen de gestion multi-stratégies ;
- Et, **FinanceCom Asset Management** : Société de gestion de portefeuilles couvrant les marchés des deux rives de la Méditerranée.

3- Relations entre BMCE Bank et le Groupe FinanceCom

Les entités contrôlées par le Groupe FinanceCom entretiennent des relations bancaires durables avec la Banque. En effet, dans le cadre de ses activités courantes, BMCE Bank octroie des crédits et offre des services à ces entités à des conditions normales applicables à la clientèle.

Au 31 Décembre 2015, le montant des engagements de la Banque envers les entités du Groupe FinanceCom, s'élève à MAD 14,5 milliards dont les filiales spécialisées du Groupe BMCE Bank. »

4- Les conventions liant le Groupe BMCE Bank et FinanceCom

4.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2015

Convention de compte courant d'associés en faveur de « O TOWER » entre FINANCECOM, BMCE BANK et RMA WATANYA

Par cette convention conclue le 1er janvier 2015, BMCE BANK, FINANCECOM et RMA WATANYA actionnaires de la société « O TOWER » à hauteur de 55% pour FINANCECOM, 22,5% pour RMA WATANYA et 22,5% pour BMCE BANK acceptent de mettre à la disposition de celle-là une avance en compte courants d'associés ouverte au taux de 4,5%. L'objet de cette avance en compte courant est de permettre, à titre temporaire, le financement de l'activité de « O TOWER ». Le montant qui a été libéré à fin 2015 s'élève à 5.942 KDH.

La présente convention est conclue pour une période de douze (12) mois à compter du 1^{er} janvier 2015. Au-delà de cette période, elle sera renouvelée par tacite reconduction, par période d'un (1) an ferme au 31 décembre de chaque année.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré en 2015 un produit de 151 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président du Conseil d'Administration de BMCE BANK et Président du Conseil d'Administrateur de « O TOWER »
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué à BMCE BANK et également Administrateur à « O TOWER »
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE BANK et également Administrateur à « O TOWER ».

4.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'application s'est poursuivie en 2015

Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BMCE BANK et MEDI TELECOM SA

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention. Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de BMCE Bank et également Administrateur de MEDI TELECOM
- Monsieur Zouheir BENSAID Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de BMCE Bank

Contrat de Prestation de services conclu entre BMCE BANK et la société RMA WATANYA

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1er octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BMCE BANK au profit de la RMA WATANYA.

Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit global de 141 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et également Président Directeur Général de BMCE Bank
- Monsieur Zouheir BENSAID est Président du Directoire de RMA Watanya et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de RMA Watanya et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank

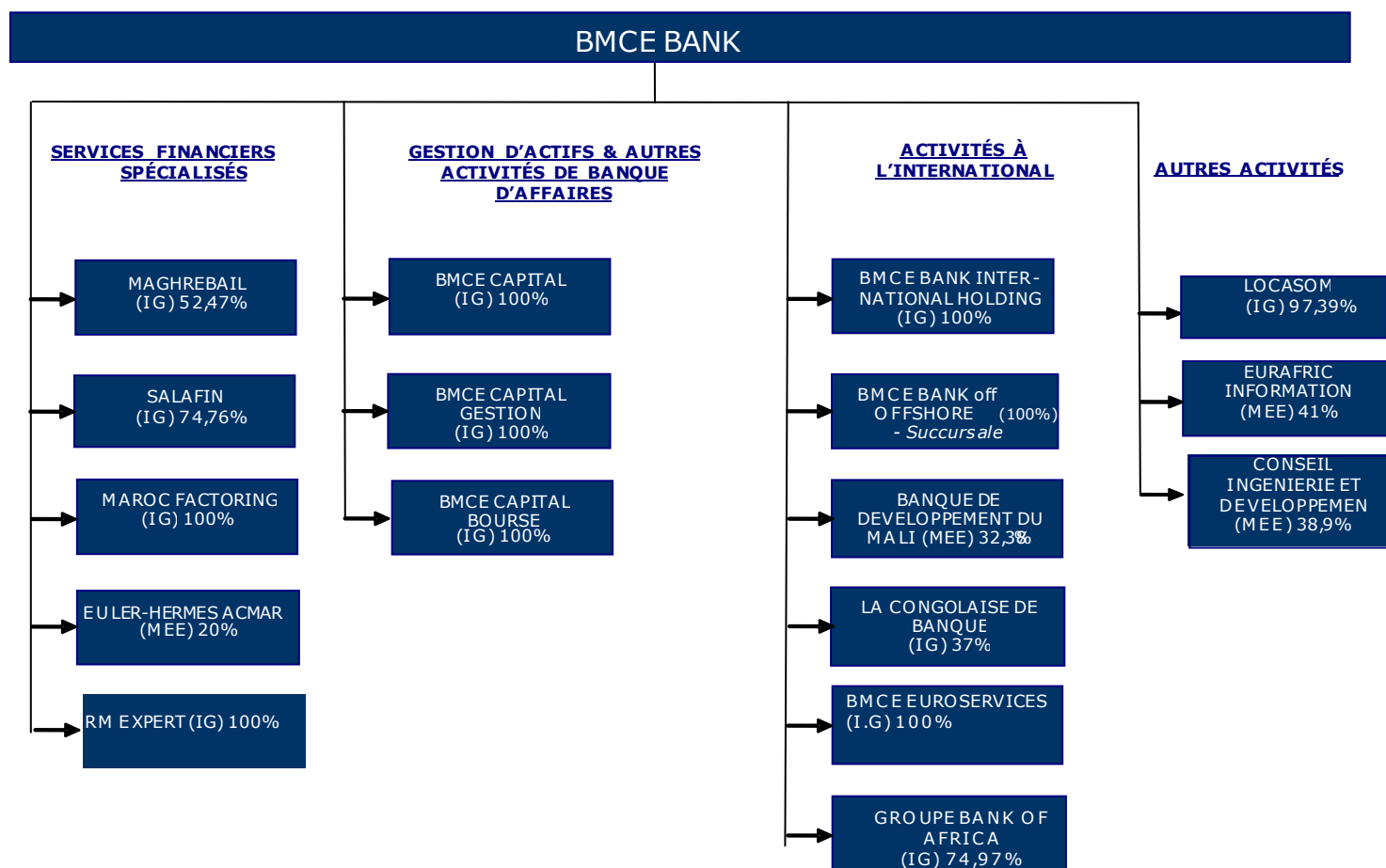
Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2015 (KMAD)
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	Essaouira	97

III. FILIALES DE BMCE BANK

1. Organigramme¹³ au 31/12/2015



Source : BMCE Bank

2. Présentation des filiales

BMCE Capital

La Banque d'Affaires du Groupe a structuré ses activités par lignes de métiers spécialisées :

- Pôle Marchés, en charge des activités relatives à :
 - ✓ Gestion d'actifs, au sein de la filiale existante du Groupe, BMCE Capital Gestion mais également BMCE Capital Gestion Privée ;

¹³ L'organigramme reprend uniquement les filiales comprises dans le périmètre de consolidation.

- ✓ Inter médiation boursière au sein de la filiale société de bourse, BMCE Capital Bourse ;
- ✓ Marchés des capitaux à travers BMCE Capital Markets ;
- ✓ *Custody* au sein de BMCE Capital Opérations ;
- ✓ Distribution multi-produits par la Plate-forme Commerciale ;
- ✓ Conseil à travers BMCE Capital Conseil.

En 2006, BMCE Capital a inauguré sa filiale tunisienne Axis Capital, spécialisée dans le conseil financier, l'inter médiation boursière et la gestion d'actifs.

En 2008, la Banque d'Affaires du Groupe BMCE s'est vue décernée par Bureau Veritas Certification la certification de sa Salle des Marchés à la norme ISO 9001 version 2000, avec un score de zéro écart. BMCE Capital dispose désormais de la première Salle des Marchés certifiée ISO au Maghreb.

Au 31 décembre 2015, BMCE Capital enregistre un chiffre d'affaires de M MAD 241 et un bénéfice consolidé de MAD 55 millions, contre un résultat net consolidé de MAD 67 millions en 2014.

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	BMCE Capital
➤ Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 100 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	1 000 000
➤ % du capital détenu	100%
➤ % des droits de vote détenus	100%
➤ Chiffre d'affaires	M MAD 241
➤ Résultat net consolidé	M MAD 55
➤ Contribution au résultat net consolidé du Groupe BMCE Bank	M MAD 48,2
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	-

Source: BMCE Bank

BMCE Capital Bourse

Créée en 1995, et filiale à 100% de BMCE Bank, BMCE Capital Bourse a réussi à s'imposer en tant qu'acteur dynamique du marché marocain de l'*Equity*.

Au terme de l'année 2014, BMCE Capital Bourse a drainé un chiffre d'affaires de MAD 20 millions et un résultat net de K MAD 422.

Au 31 décembre 2015, les revenus de BMCE Capital Bourse s'élèvent à MAD 18 millions pour un résultat net de K MAD 560.

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	BMCE Capital Bourse
➤ Siège social	63, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 10 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	100 000
➤ % du capital détenu	100%
➤ % des droits de vote détenus	100%
➤ Chiffre d'affaires	M MAD 18
➤ Résultat net	K MAD 560
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD 950
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	-

Source : BMCE Bank

BMCE Capital Gestion

BMCE Capital Gestion clôture l'exercice sur des performances exceptionnelles avec un encours d'actifs sous gestion de plus MAD 42 milliards, soit une hausse de plus de 13%, pour une collecte positive de MAD 2,45 milliards, confirmant l'efficacité du modèle de la société de gestion. Il en découle ainsi une part de marché consolidée à plus de 14%.

A fin 2014, la société de Gestion affiche des revenus de MAD 111,7 millions pour un résultat net de MAD 49 millions.

Au terme de l'année 2015, BMCE Capital Gestion draine des revenus de MAD 134,5 millions pour un résultat net de MAD 61 millions.

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	BMCE Capital Gestion
➤ Siège social	63, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 5 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	50 000
➤ % du capital détenu	100%
➤ % des droits de vote détenus	100%
➤ Chiffre d'affaires	M MAD 134,5
➤ Résultat net	M MAD 61
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 61
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD 38

Source : BMCE Bank

Maroc Factoring

Créée en 1988 à l'initiative de BMCE Bank qui détient aujourd'hui 100% de son capital, la société Maroc Factoring est pionnière de l'activité de factoring au Maroc. La société offre aux entreprises un certain nombre de produits s'articulant autour de son activité principale :

- Le financement immédiat de leurs factures, en totalité ou en partie ;
- La gestion et le recouvrement des factures en lieu et place du client ;
- La garantie à 100% contre les risques d'impayés sur les acheteurs privés.

Dans un contexte de recrudescence des risques notamment pour les sociétés exportatrices confrontées à une concurrence agressive de certains pays tels que la Chine et l'Inde, une politique de sélection rigoureuse des engagements a été adoptée. Celle-ci devrait être renforcée dans les conditions actuelles de la crise internationale.

La filiale Factoring du Groupe BMCE Bank affiche au terme de l'année 2014 un chiffre d'affaires de MAD 141 millions drainant un résultat net de MAD 31 millions.

Au 31 décembre 2015, MAROC FACTORING a totalisé des revenus de MAD 98,9 millions induisant un résultat net de MAD 15,5 millions à la même date.

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	Maroc Factoring
➤ Siège social	63, Résidence Adriana, Boulevard Moulay Youssef
➤ Montant du capital détenu	MAD 45 000 000 ¹⁴
➤ Nombre d'actions détenues	450 000
➤ % du capital détenu	100%
➤ % des droits de vote détenus	100%
➤ Chiffre d'affaires	M MAD 98,9
➤ Résultat net	M MAD 15,5
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 21
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD 29,9

Source : BMCE Bank

Salafin

La société de crédit à la consommation SALAFIN a été créée en 1997. Elle est dotée en 2010 d'un capital de MAD 239,5 millions. A l'issue de son introduction en bourse, réalisée en décembre 2007, la part de BMCE Bank a été ramenée de 92,8% à 75%.

L'activité de SALAFIN englobe aussi bien les opérations de crédit classique que les opérations de location avec option d'achat, leasing aux particuliers. La gamme de produits commercialisés par la société se subdivise ainsi en trois familles : le financement automobile, le revolving avec la carte Oxygen et le crédit personnel avec SalafWadif et SalafDirect.

¹⁴ Une augmentation de capital de l'ordre de MAD 30 millions a été opérée en juillet 2008

Par ailleurs, la société a lancé en 2008 plusieurs produits, notamment le produit Easy-Latitudes en partenariat avec DarTawfir et la carte de crédit FLEXY, en partenariat avec BMCE Bank. En outre, une plateforme de gestion de recouvrement SALAFIN –BMCE Bank pour la clientèle des particuliers a été mise en place.

Au 31 décembre 2014, SALAFIN draine un PNB de MAD 309 millions pour une capacité bénéficiaire de MAD 106 millions.

Les réalisations annuelles de SALAFIN au terme de l'exercice 2015 laissent apparaître un PNB social de MAD 354,5 millions drainant un résultat net de plus de MAD 125 millions.

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	Salafin
➤ Siège social	Zenith Millenium - Immeuble 8 - Sidi Maârouf - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 177 944 600
➤ Nombre d'actions détenues	1 779 446
➤ % du capital détenu	74,76%
➤ % des droits de vote détenus	74,76%
➤ Identité des autres actionnaires	Personnel Salafin : 2,6% Divers actionnaires : 22,6%
➤ Produit Net Bancaire social	M MAD 354,5
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 87
➤ Résultat net social	M MAD 125
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD 78,8

Source : BMCE Bank

Maghrebail

En activité depuis 1972, MAGHREBAIL agit aussi bien sur le crédit-bail mobilier que sur le crédit-bail immobilier et propose à ses clients une gamme diversifiée de produits dans le cadre du crédit-bail opérationnel, tels que les packages incluant la prise en charge des services d'entretien et d'assurance des biens d'équipements donnés en crédit-bail.

Au 31 décembre 2015, la filiale crédit-bail du Groupe BMCE Bank totalise un PNB social de MAD 159 millions tandis que la capacité bénéficiaire s'élève à MAD 64 millions.

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	Maghrebail
➤ Siège social	45, Bd Moulay Youssef - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 72 628 000
➤ Nombre d'actions détenues	726 280
➤ % du capital détenu	52,47%
➤ % des droits de vote détenus	52,47%

➤ Identité des autres actionnaires	RMA WATANYA : 26,34% MAMDA & MCMA : 7,99% Divers actionnaires : 13,20%
➤ PNB social	M MAD 158,7
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 60
➤ Résultat net social	M MAD 64
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD 26,1

Source : BMCE Bank

Banque de Développement du Mali -BDM S.A-

Dans le cadre de la politique de privatisation des banques étatiques par l'Etat Malien, BMCE Bank a acquis au cours de l'exercice 2000, en consortium avec la Banque de Développement du Mali, 51% du capital dans la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts -BMCD-¹⁵.

Au cours de l'exercice 2001, une opération de fusion des deux banques BMCD et BDM S.A. a été menée et ce, afin de notamment (i) renforcer l'assise domestique de la BDM-SA sur le marché intérieur, (ii) atteindre la taille critique et une dimension sous-régionale permettant de répondre aux besoins de financement des différents secteurs d'activité et (iii) développer et diversifier les activités de la banque fusionnée et accroître sa rentabilité.

Au 31 décembre 2015, la BDM dégage un PNB social de MAD 426,3 millions (vs. MAD 423 millions) et un résultat net de MAD 228 millions.

Données au 31 décembre 2015	
➤ Dénomination	Banque de Développement du Mali
➤ Siège social	Bamako - Mali
➤ Montant du capital	FCFA 2 738 117 624
➤ Nombre d'actions détenues	102 926
➤ % du capital détenu	32,38%
➤ % des droits de vote détenu	32,38%
➤ Identité des autres actionnaires	Etat du Mali : 23,04% BOAD - Lomé 15,96% CCIM : 17,87% Privés maliens : 10,75%
➤ Produit Net Bancaire social	M MAD 426,3
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 79
➤ Résultat net social	M MAD 228
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD 15,4

Source : BMCE Bank

¹⁵ Pour rappel, la participation de BMCE Bank dans le capital de la BDM était de 25 000 titres en 1996, soit 51% du capital. En 2003, la BDM a fusionné avec la BMCD, le nombre de titres détenus par BMCE Bank dans la nouvelle entité est de 77 926 titres, soit 20,73% du capital. En 2006, BMCE Bank a acquis la part de la BCP pour aboutir à 27,38% du capital de la BDM

La Congolaise de Banque

Acquise en 2004 et entrée dans le périmètre de consolidation en 2005¹⁶, la Congolaise de Banque affiche des indicateurs d'activité et financiers satisfaisants.

Au terme de l'année 2015, la Congolaise de Banque affiche un PNB de MAD 302 millions et une capacité bénéficiaire de MAD 57,7 millions.

Données au 31 décembre 2015	
➤ Dénomination	La Congolaise de Banque
➤ Siège social	Brazzaville - Congo
➤ Montant du capital détenu	FCFA 2 500 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	100 000
➤ % du capital détenu	37%
➤ % des droits de vote détenu	37%
➤ Identité des autres actionnaires	Etat : 11% Privés locaux : 52%
➤ Produit Net Bancaire social	M MAD 302
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 31
➤ Résultat net	M MAD 57,7
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD 12,8

Source : BMCE Bank

Groupe Bank Of Africa

Dans le cadre de sa politique de déploiement à l'international, BMCE Bank a conclu en mars 2007 un partenariat capitalistique pour la prise de participation de 35% dans le capital du Groupe bancaire Bank Of Africa. En octobre 2008, BMCE Bank a augmenté de 7,5% sa participation dans la BOA pour la porter à 42,5%.

En 2015, BMCE Bank a procédé au renforcement à 74,97% de sa participation dans la banque africaine (contre 72,7% en 2014). Par ailleurs, cette dernière a procédé à l'extension du réseau de Bank of Africa au Rwanda, portant le nombre d'implantations du Groupe à 20 pays sur le continent.

A fin 2015, le PNB du Groupe BOA s'élève à MAD 4 762 millions (vs. MAD 4 325 millions en 2014) tandis que le résultat consolidé se fixe à MAD 1 301 millions (vs. MAD 987 millions).

Données au 31 décembre 2015	
➤ Dénomination	Groupe Bank Of Africa
➤ Objet social	Réseau de banques commerciales et de sociétés financières, toutes entièrement dédiées au continent africain

¹⁶ Son exclusion du périmètre de consolidation en 2004 a été motivée par l'indisponibilité d'informations financières au titre de cet exercice

➤ Siège social	Dakar-Sénégal (structures centrales)
➤ Montant du capital détenu	FCFA 38 448 178 324
➤ Nombre d'actions détenues	378 154
➤ % du capital détenu	74,97%
➤ % des droits de vote détenu	74,97%
➤ Identité des autres actionnaires	FMO ¹⁷ : 5,02% Proparco : 3,84% BIO ¹⁸ : 2,68% Autres actionnaires : 15,83%
➤ Produit Net Bancaire consolidé	M MAD 4 762
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 498
➤ Résultat Net Part du Groupe	M MAD 606
➤ Résultat consolidé	M MAD 1 031
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD 138,6

Source : BMCE Bank

EULER HERMES ACMAR

Détenue à hauteur de 20% par le Groupe BMCE Bank, EULER HERMES ACMAR est spécialisée dans l'assurance- crédit en accompagnant les entreprises dans leur développement (au Maroc ou à l'étranger) via la protection de leur poste clients.

A fin 2015, la société génère un résultat net de MAD 31,9 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 144 millions.

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	EULER HERMES ACMAR
➤ Objet social	Assurance Crédit Commercial
➤ Siège social	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 10 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	100 000
➤ % du capital détenu	20%
➤ % des droits de vote détenu	20%
➤ Identité des autres actionnaires	EULER HERMES SFAC(55%) / Groupe Banque Populaire (10%) / SGMB (10%) / SMAEX(5%)
➤ Chiffre d'affaires	M MAD 144

¹⁷ FMO : Agence néerlandaise de développement spécialisée dans le financement du secteur privé créée en 1970 par le gouvernement néerlandais

¹⁸ BIO : Institution belge de financement du développement créée en 2001 pour soutenir la croissance du secteur privé dans les pays émergents ou en voie de développement.

➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 6
➤ Résultat net	M MAD 32
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD -

Source : BMCE Bank

BMCE BANK OFFSHORE

BMCE Bank dispose depuis 1965, d'une agence située au cœur de la zone franche d'exportation, dans le port de Tanger.

Une seconde agence Offshore a été créée afin de répondre aux besoins accrus des opérateurs implantés dans cette zone. Les investisseurs peuvent ainsi bénéficier d'une structure de proximité offrant des services spécifiques et une gamme adaptée de produits en devises : ouverture et gestion des comptes, dépôts à terme, change et arbitrage entre différentes devises, financement à moyen et court terme, financement de projets industriels...

En 2015, BMCE Bank Offshore affiche un PNB social MAD 325 millions et un résultat net social de MAD 299 millions.

Données au 31 décembre 2015	
➤ Dénomination	BMCE BANK OFFSHORE
➤ Objet social	Banque
➤ Siège social	BMCE Bank Offshore, BP 513 Zone Franche, Port
➤ Montant du capital détenu - Dotation	USD 500 000
➤ Nombre d'actions détenues	-
➤ % du capital détenu	100%
➤ % des droits de vote détenu	100%
➤ Produit Net Bancaire social	M MAD 325
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 299
➤ Résultat net social	M MAD 299
➤ Montant des dividendes perçus en 2015 au titre du RN 2014	K MAD -

Source : BMCE Bank

CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

Détenue à près de 39% par le Groupe BMCE Bank, CID a été créée en 1982, il s'agit d'une société d'ingénierie pluridisciplinaire intervenant dans les projets de génie civil, de bâtiment, de transport et d'hydraulique. Ce bureau d'études intervient dans plusieurs pays de l'Afrique du nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et Moyen Orient.

A fin 2015, la société génère un résultat net de MAD 30 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 230 millions (vs. MAD 260 millions en 2014).

Données au 31 décembre 2015	
➤ Dénomination	CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT
➤ Objet social	Bureau d'étude
➤ Siège social	rue Ma-Al-Ainine (hay riad) sect 22, 10100 Rabat
➤ Montant du capital détenu	MAD 15 540 000
➤ Nombre d'actions détenues	155 437
➤ % du capital détenu	38,85%
➤ % des droits de vote détenu	38,85%
➤ Chiffre d'affaires	M MAD 230
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 12
➤ Résultat net	M MAD 30
➤ Montant des dividendes perçus en 2015	K MAD 21

EURAFRIC INFORMATION

Société informatique et plate-forme technologique du Groupe BMCE Bank créée en joint-venture avec RMA Watanya et le Groupe Crédit Mutuel-CIC, animé par des ambitions nationales et internationales, avec pour objectif majeur de bâtir un nouveau Système d'Information Banque et Assurance à la pointe de l'innovation technologique.

A fin 2015, la société génère un résultat net de KMAD -397 pour un chiffre d'affaires de MAD 206 millions (vs. MAD 192 millions en 2014).

Données au 31 décembre 2015	
➤ Dénomination	EURAFRIC INFORMATION
➤ Objet social	Service Informatique
➤ Siège social	49, rue Ali Bnou Abi Taleb, Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 4 100 000
➤ Nombre d'actions détenues	40 998
➤ % du capital détenu	41 % (BFCM 40%, RMA 10%)
➤ % des droits de vote détenu	41 %
➤ Identité des autres actionnaires	ND
➤ Chiffre d'affaires	MMAD 206
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD -2
➤ Résultat net	M MAD -0,4
➤ Montant des dividendes perçus en 2015	K MAD -

LOCASOM

Créée en 1980, Locasom est une société de location courte et longue durée des véhicules de tourisme et utilitaires, elle est aujourd'hui le leader incontesté de la location longue durée au Maroc.

A fin 2015, la société génère un résultat net de MAD 26 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 199 millions (vs. M MAD 209 en 2014).

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	LOCASOM
➤ Objet social	Location Longue durée
➤ Siège social	10 rue Ali Abderrazak, 2 ^{ème} étage 20 000 casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 80 809 046
➤ Nombre d'actions détenues	784 749
➤ % du capital détenu	97,39 %
➤ % des droits de vote détenu	94,5 %
➤ Chiffre d'affaires	M MAD 199
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 38
➤ Résultat net	M MAD 26
➤ Montant des dividendes perçus en 2015	K MAD 21

RM Experts

RM Experts, est une filiale de BMCE Bank, créée en 2011, en charge du recouvrement des créances du Groupe.

Au terme de l'année 2015, RM Experts affiche un PNB de MAD 51 millions et un résultat net social de MAD 8,4 millions.

Données au 31 décembre 2015

➤ Dénomination	RM EXPERTS
➤ Objet social	Recouvrement de Créances
➤ Montant du capital détenu	20 000 000 MAD
➤ % du capital détenu	100 %
➤ % des droits de vote détenus	100 %
➤ Produit Net Bancaire social	M MAD 51
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 1
➤ Résultat net social	M MAD 8,4
➤ Montant des dividendes perçus par BMCE en 2015 au titre du RN 2014	M MAD 6,7

BMCE Euroservices

La filiale BMCE Euroservices, créée en 2013, est un établissement de paiement européen qui a pour mission l'accélération du développement du marché des migrants en Europe. Cette filiale dispose de succursales dans chaque pays à fort potentiel.

Au terme de l'année 2015, BMCE Euroservices affiche un PNB d'EUR 13,6 millions et un résultat net social de EUR 70 milles.

Données au 31 décembre 2015	
➤ Dénomination	BMCE EUROSERVICES
➤ Objet social	Ets financier
➤ Montant du capital détenu	4 831 000 MAD
➤ Nombre d'actions détenues	3 768
➤ % du capital détenu	78 %
➤ % des droits de vote détenus	100 %
➤ Produit Net Bancaire social	13,6 M Euro
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	0,2 M MAD
➤ Résultat net social	70 K Euro

BMCE Bank International Holding

Plateforme Européenne du Groupe BMCE Bank qui regroupe désormais BMCE Bank International Plc (Londres & Paris) et BMCE Bank International Madrid.

Au terme de l'année 2015, BMCE Bank International Holding affiche un PNB de GBP 28,5 millions et un résultat net social de GBP 12,2 millions.

Données au 31 décembre 2015	
➤ Dénomination	BMCE BANK INTERNATIONAL
➤ Objet social	Ets de crédit/étranger
➤ % du capital détenu	100 %
➤ % des droits de vote détenus	100 %
➤ Produit Net Bancaire social	M GBP 28,5
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 171
➤ Résultat net social	M GBP 12,2

3. Relations entre BMCE Bank et ses filiales

3.1 Prêts octroyés aux filiales de BMCE Bank

Les prêts accordés aux filiales sont consentis à des conditions variables selon le type de prêts. A fin Décembre 2015, le total des engagements de BMCE Bank envers les différentes filiales se présente comme suit :

Filiales	Encours à fin décembre 2015 - KMAD
BMCE Capital Bourse	2 043
BMCE Capital	155
MAGHREBAIL	5 528 506
BMCE BANK International	2 888 088
DOCUPRINT	43 660
MAROC FACTORING	1 986 684
SALAFIN	417 198
BOA Group	215 660
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	230 926
GLOBAL NETWORK SYSTEMS	62 888
LOCASOM	405 251
Total Engagements sur les filiales	11 781 059

Source : BMCE Bank

Au 31 Décembre 2015, l'encours des engagements de BMCE Bank envers ses filiales s'élève à environ MAD 12 milliards, correspondant à 11% du total des engagements de la Banque au titre de la même année.

Les entités contrôlées par le Groupe Finance.Com entretiennent des relations bancaires durables avec la Banque. En effet, dans le cadre de ses activités courantes, BMCE Bank octroie des crédits et offre des services à ces entités à des conditions normales applicables à la clientèle.

Au 31 Décembre 2015, le montant des engagements de la Banque envers les entités du Groupe Finance.Com, s'élève à MAD 14.5 milliards dont les filiales spécialisées du Groupe BMCE Bank. »

3.2 Relations entre BMCE BANK et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre la BMCE BANK et ses filiales se présentent comme suit :

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Mandats de conseil conclus avec BMCE CAPITAL CONSEIL

- Un mandat de conseil, signé le 14 avril 2015, a pour objet la conduite d'une due diligence, la revue du business plan et l'élaboration d'un rapport d'évaluation, un mémorandum d'information ainsi que la mise en place d'une data room électronique relative à BOA Group.

Ce mandat a une durée de 12 mois sauf prolongation par consentement mutuel.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 1.100 KDH.

- Un 2ème mandat de conseil a été conclu le 15 avril 2015 et désigne BMCE CAPITAL CONSEIL comme conseiller et coordinateur global de l'opération d'émission, par appel public à l'épargne, d'obligations subordonnées d'un montant de 2 MMDH.

Ce mandat s'étale sur 18 mois avec reconduction tacite.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 2.000 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Convention de prestations de services conclue entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL

En date du 23 mai 2015, une convention de prestations de services a été conclue entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL.

Dans le cadre du déploiement de la stratégie d'investissement de BMCE BANK en Afrique, cette convention a pour objet la fourniture de prestations liées à la mise en place d'une stratégie « marché » dédiée aux investissements en Afrique ainsi que la constitution et le développement d'un portefeuille de titres ayant une exposition africaine.

Cette convention est arrivée à terme le 31 décembre 2015 avec le règlement d'une rémunération de 20.000 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank

- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Contrat d'ouverture de crédit conclu entre BMCE BANK ET BOA GROUP

BMCE BANK s'est engagée par un contrat datant du 22 juin 2015 à octroyer en faveur de BOA Group un crédit de 20.000.000 d'euros sur une durée de 7 ans avec un différé en Capital de deux ans et sans aucun différé en intérêt. Le crédit produira des intérêts au taux variable égal au taux Euribor 6 mois, augmenté d'une marge fixe de 350 points de base l'an hors taxes.

L'acte précise également les caractéristiques essentielles du crédit ainsi que ses modalités de remboursement.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit de 5.390 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de BMCE Bank
- Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Convention de gestion d'une plate-forme de recouvrement des dossiers entre BMCE BANK et SALAFIN (Avenant)

Dans le cadre du projet de mutualisation des activités de recouvrement, BMCE BANK et SALAFIN ont conclu une convention cadre le 15 septembre 2008, puis modifiée le 5 juin 2009, déterminant les modalités de mise en place d'une plate-forme de recouvrement dédiée.

La révision du dispositif de recouvrement commercial préconise d'impliquer le réseau de la banque par la prise en charge du 1er et 2ème impayé tous produits confondus.

Cet avenant a pour objet de définir les nouvelles modalités et le périmètre d'intervention des parties.

En termes de rémunération, depuis le 1er juillet 2015, SALAFIN intervient à partir du 3^{ème} impayé et facture 13% du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/ dossier.

Par ailleurs, un dossier confié à la plate-forme SALAFIN est géré jusqu'à la récupération de l'intégralité des impayés ou à la transmission vers les entités définies par la stratégie de

recouvrement. Dans le cas où le nombre d'impayés diminue de 2 à 1 impayé, la rémunération est de 5% HT du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/dossier.

Les frais des SMS sont facturés à l'identique pour les dossiers non gérés par SALAFIN.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge de 5.156 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Administrateurs de BMCE Bank
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

Convention de prestations de services conclue entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL

BMCE BANK et BMCE CAPITAL ont conclu le 27 novembre 2015, avec effet le 1^{er} janvier 2015, une convention de prestations de services.

Cette convention prévoit l'assistance juridique et réglementaire au titre de l'accomplissement d'opérations spécifiques au sein du Groupe BMCE BANK et la rédaction d'actes au nom et pour le compte de BMCE BANK.

Cette convention a une durée d'une année et est reconductible tacitement.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 600 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Convention de compte courant d'associé entre RIYAD ALNOUR et BMCE BANK

Par cette convention conclue le 22 décembre 2015, BMCE BANK accepte de mettre à la disposition de RIYAD ALNOUR une avance en compte courants d'associés d'un montant global de 221.500 KDH au taux de 4%. Cette avance a pour objet l'apurement total des encours des engagements de RIYAD ALNOUR auprès de BMCE BANK au titre des crédits CMT et découvert. Le montant de l'apport en compte courant d'associé sera intégralement remboursé in fine au moment de l'exercice de l'option de réméré.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré en 2015 un produit de 4.036 KDH.

Personne concernée :

- M. M'Fadel ELHALAISSI, Directeur Général Délégué à BMCE Bank et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL

Cet avenant conclu en date du 18 décembre 2014 modifie les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL au titre de la gestion des activités de marché et de dépositaire de BMCE BANK, telles que stipulées dans le contrat initial de 1999 puis dans ses avenants subséquents.

Cet avenant est prévu pour une année avec tacite reconduction.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 59.225 KDH au titre de la gestion déléguée et de 23.690 KDH au titre de la rémunération variable.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital

Convention de transfert de systèmes informatiques et de services entre BMCE BANK, BMCE BANK INTERNATIONAL PLC et IT INTERNATIONAL SERVICES

Par cette convention conclue le 28 février 2014, BMCE BANK INTERNATIONAL PLC transfère à la société IT INTERNATIONAL SERVICES, filiale de BMCE BANK sa plateforme informatique en contrepartie de prestations de services informatiques par cette dernière à son bénéfice.

Au titre de l'année 2014, le prix correspondant à ce transfert s'élève à 2.989.438 euros.

Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank et Administrateur de BMCE Bank International Plc
- Monsieur Mohammed AGOUMI Administrateur de BMCE Bank International Plc est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank et Administrateur d'IT International Services

- Monsieur Mounir CHRAIBI Directeur Général Délégué de BMCE Bank est également Administrateur d'IT International Services

Convention d'avance en compte courant d'associés entre BMCE BANK et BMCE IMMOBILIER (EX MABANICOM)

Par cette convention conclue le 13 février 2014, BMCE BANK accepte de mettre à la disposition de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) une avance en compte courant d'associés d'un montant global net de 38.000 KDH au taux réglementaire en vigueur soit 3,45 % au titre de l'exercice 2013.

L'avance est consentie pour une durée d'un an renouvelable et son remboursement s'opèrera par affectation du produit de cession des unités immobilières acquises au moyen de ladite avance auprès de la société PACK ENERGY et ce au fur et à mesure de la réalisation des cessions.

Conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, cette convention expire au terme du remboursement intégral de l'avance par BMCE IMMOBILIER en faveur de BMCE BANK.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit global de 1.378 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Convention de collaboration entre BMCE BANK et BMCE IMMOBILIER

Conclue le 3 février 2014, cette convention a pour objet la réalisation des missions suivantes moyennant une rémunération afférente à chacune d'elles :

- Intermédiation immobilière à la demande et au besoin de BMCE BANK en vue de la location, de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de BMCE BANK et du groupe BMCE
- Recouvrement des loyers et des créances locatives BMCE BANK et du Groupe BMCE
- Expertises Immobilières, études de projets immobiliers, de notification des conditions spéciales à la demande et au besoin du client en vue de l'évaluation des actifs immobiliers pour le compte de BMCE BANK et du Groupe BMCE.

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 6.454 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BMCE BANK et BMCE INTERNATIONAL S.A.U

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE EUROSERVICES - des prestations accomplies sous les instructions de BMCE BANK actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed AGOUMI, Président du Conseil d'Administration de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de BMCE Bank et Administrateur de BMCE EuroServices
- Messieurs Azeddine GUESSOUS et Mohammed BENNANI sont Administrateurs de BMCE Bank et de BMCE International S.A.U
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank, est Administrateur de BMCE International SAU et Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices

Mandat de Gestion conclu entre BMCE BANK et BOA – France

Conclue le 6 juin 2012 entre BMCE BANK et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BMCE BANK, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BMCE BANK donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BMCE BANK ouvert sur les livres de BOA France.

Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de BMCE Bank
- Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank

- Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.

La rémunération des appels de marge en faveur de BMCE BANK est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Convention cadre d'assistance technique entre BMCE BANK et AFH SERVICES

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, BMCE BANK fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1.200 euros HT par jour homme.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit global de 209 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Groupe BOA est également Administrateur Directeur Général Délégué de la BMCE Bank
- Monsieur Driss Benjelloun, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est également Administrateur d'AFH Services

Convention de prestations de services conclue entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1er janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL par BMCE BANK au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 Euros par jour homme.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré, au cours de l'exercice 2015, une charge globale de 1.285 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Contrat de prêt subordonné entre BMCE BANK et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI)

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE BANK au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de dix ans aux termes d'un avenant conclu le 25 juillet 2012 à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit global de 7.796 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Conventions entre BMCE BANK et SALAFIN

- Contrat de prestations de services entre BMCE BANK et SALAFIN

Conclu en 2009 pour une durée de trois années reconductibles par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE BANK au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit global de 84 KDH.

- Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN (Via sa filiale ORUS)

Conclue en 2011 entre BMCE BANK et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE BANK d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE BANK est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 210 KDH.

- Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BMCE BANK et SALAFIN

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE BANK lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 1.078 KDH.

Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BMCE BANK par SALAFIN

Conclue le 1er juillet 2011 entre BMCE BANK et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération, prévues dans la convention de distribution conclue en 2006, en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribuée aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80% à l'entité qui porte

le risque et 20% à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Au titre de cette convention et de son avenant, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015, une charge globale de 95.551 KDH et un produit global de 13.037 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateurs de BMCE Bank
- Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

Conventions entre BMCE BANK et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

- Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE BANK et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE BANK d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E-Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE BANK devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976, 6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en est de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE BANK et EAI

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1er janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE BANK, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 au titre de :

- ✓ Prestations récurrentes (charges) : 41.206 KDH
- ✓ Maintenance (charges) : 8.998 KDH
- ✓ Projet SIBEA (immobilisations) : 47.567 KDH
- ✓ Projet non SIBEA (immobilisation) : 16.388 KDH

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Zouheir BENSAD est Administrateur de BMCE Bank et membre du Conseil de Surveillance d'EAI
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Mounir CHRAIBI Membres du Conseil de Surveillance d'EAI, sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank

Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BMCE BANK et la société GNS TECHNOLOGIES SA

Conclue le 1er février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE BANK en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE BANK au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank et Administrateurs de GNS Technologies

Contrat de prestations de services entre BMCE BANK et EURAFRIC GED SERVICES

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de BANK AL MAGHRIB, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE BANK confie à EURAFRIC GED SERVICES des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et volumétrique : le prix de facturation est de 0.86 DHs HT par page numérisée, 0.68 DHs HT par document vidéo-codé, 5 DHs HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 DHs HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 1.613 KDH.

Personne concernée :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance d'EAI, est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BMCE BANK et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK INTERNATIONAL assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE BANK, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BMCE BANK ou de sa clientèle
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de BMCE BANK, payables en France
- Confirmations de crédits documentaires

Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank

Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BMCE BANK conclue entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL GESTION

Conclue le 1er mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE BANK d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE CAPITAL GESTION via diverses entités du Réseau de BMCE BANK. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de BMCE BANK est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote – part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est également Administrateur de BMCE Capital Gestion

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2015 (KMAD)
EAI	01/03/2011	Plateaux de bureaux	49 & 51 rue Ali Ibnou Abi Taleb RDC, du 1er au 7ème étage, parking et sous-sol Casablanca	8.626
RM Experts	01/01/2011	Plateaux de bureaux	l'immeuble Zénith N° 2 et 2 Bis sis à Lotissement Taoufik rond-point route de Marrakech et Bouskoura Casablanca	1.095
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4ème, 7ème et 8ème	2.755
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK Agadir Ville	33
EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m². TF n°36929/C, propriété dite « GAMECOUR ».	Casablanca 243 Bd Mohamed V	318

Les baux se renouvellent par tacite reconduction

Convention tripartite relative au transfert des crédits bails relatifs à l'acquisition et à l'aménagement d'un local à usage de bureau sis à Rabat Avenue Imam Malik

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE BANK, le preneur et MAGHREBAIL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE BANK le transfert des crédits bail sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453,70 DHs et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 DHs dont 720.000 DHs correspondant à la valeur estimée du terrain.

Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 846 KDH.

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de Maghrébail, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank
- Les Administrateurs de Maghrébail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Le Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, M Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank, est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital
- Les Membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital Driss BENJELLOUN et M°Fadel EL HALAISSI sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank

Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BMCE BANK et la société GLOBAL NETWORK SYSTEMS GNS) désormais GNS TECHNOLOGIES SA

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, BMCE BANK devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

Un deuxième avenant conclu le 30 décembre 2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par BMCE BANK au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 2.835 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Technologies

Contrat de prestations de services de recouvrement entre BMCE BANK et RM EXPERTS

Conclue le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE BANK, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BMCE BANK lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE BANK s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE BANK.

BMCE BANK facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à BMCE BANK une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ».

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à BMCE BANK pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE BANK sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement, BMCE BANK s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2015, BMCE BANK a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de 40.675 KDH et des frais de gestion de dossiers de 1.891 KDH.

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS

Convention entre BMCE BANK et MAGHREBAIL

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE BANK pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE BANK.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BMCE BANK des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE BANK.
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE BANK au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE BANK (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit global de 5.283 KDH.

Personnes concernées :

- Le Président de Maghrébail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank
- Les Administrateurs de Maghrébail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSaid et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrébail, est Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Convention de partenariat entre BMCE BANK et BUDGET LOCASOM

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE BANK du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE BANK.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BMCE BANK s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)
- BMCE BANK perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.

Cette convention n'a produit aucun impact sur le compte de résultat de BMCE BANK au titre de l'exercice 2015.

Personnes concernées :

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank et Monsieur Azzedine GUESSOUS, Administrateur de BMCE Bank sont également Administrateurs de Budget Locasom.

Contrat de services conclu entre BMCE BANK et BMCE EUROSERVICES

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles BMCE BANK versera une rémunération semi annuelle au Prestataire en contrepartie du développement de la croissance de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par BMCE BANK sur les clients MRE et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de BMCE BANK au Maroc.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2015 une charge globale de 127.109 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de BMCE Bank

Contrat de bail commercial entre BMCE BANK et GNS TECHNOLOGIES

Prenant effet le 1er janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BMCE BANK au profit de GNS TECHNOLOGIES d'un plateau de bureaux situé au 2ème étage d'un immeuble situé à Casablanca

239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m² faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de 16,6 KDH pour la première année, 19,3 KDH pour la deuxième année et 22 KDH pour la troisième année. A cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit global de 293 KDH.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Technologies

Contrat de bail commercial entre BMCE BANK et la société RM EXPERTS

Prenant effet le 1er mars 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise en location par BMCE BANK au profit de RM EXPERTS d'un plateau de bureaux situé au 3ème étage d'un immeuble situé à Casablanca Zénith n° 2 et 2 Bis Sidi Maarouf, Lotissement Taoufik objet du titre foncier n° 19.779/47. D'une superficie globale de 235 m² il fait lui-même l'objet du titre foncier n° 19.779/47.

Le loyer mensuel total hors frais de syndic et de gestion des parties communes est de 31,2 KDH.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2015 un produit global de 374 KDH.

Personnes concernées :

- Le Président Directeur Général de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS
- Monsieur M'Fadel El HALAISSI, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS

IV. SECTEUR BANCAIRE

1. Cadre réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, lesquels agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé sa réforme dès 1993 avec la refonte de la loi bancaire visant la libéralisation et la modernisation de celui-ci. En effet, la loi bancaire 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et qui a été promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Cette nouvelle loi confère plus d'autonomie à Bank Al Maghrib en matière de politiques monétaire et de change, renforçant ainsi son rôle de supervision et de contrôle. De ce fait, selon ce texte, le Gouverneur de BAM fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Par ailleurs, la nouvelle loi bancaire a instauré de nouveaux principes largement inspirés des recommandations de Bâle II auxquels ont dû se conformer les banques privées dès fin 2007. Outre ce chantier, le secteur a été marqué par l'engagement de travaux pour préparer la migration des banques vers les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS, obligatoires à partir de 2008.

S'agissant de Bâle III, La Banque centrale a engagé, au cours de l'année 2012, les travaux pour la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale apparue en 2007. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec ces standards, la Banque a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux réformes majeures de Bâle III relatives aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR).

Critères			Définition	Taux
Ratio de solvabilité			Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	$\geq 12\%$
Coefficient de liquidité	minimum	de	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles réalisables à CT et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à CT et les engagements par signature donnés.	$\geq 100\%$
Ratio de divisions des risques			Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	$\leq 20\%$

Réserve monétaire	Fonds dont la banque dispose auprès de BAM, sous forme de comptes gelés et équivalents en moyenne mensuelle à 2% de ses dépôts à vue.	= 2%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories, selon leur degré de risque : - créances pré-douteuses ; - créances douteuses ; - créances compromises. Les provisions doivent être constituées selon la classe de risque et déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.	≥ 20% ≥ 50% ≥ 100%

2. Activité du secteur bancaire entre 2009 et 2015

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

En 2015, le secteur compte 19¹⁹ banques, réparties en quatre catégories :

- Les **banques de dépôts classiques**, à savoir Attijariwafa Bank, BMCE Bank, BMCI, SGMB et Crédit du Maroc ;
- Le **Crédit Populaire du Maroc**, constitué de la BCP et de dix Banques Populaires Régionales ;
- Les **ex-Organismes Financiers Spécialisés**, à savoir le CAM et le CIH ;
- Et, les **autres banques**, telles que Citibank, Bank Al Amal, CFG Group, le Fonds d'Equiperment Communal, MédiaFinance, AL BARID BANK.

Par ailleurs, les banques étrangères sont largement présentes dans le tour de table des banques privées. En tête, BNP Paribas, Société Générale France et Crédit Agricole SA détiennent au 31 décembre 2015 respectivement la majorité du capital de la BMCI, de la SGMB et de CDM avec des parts de 66,73%, de 56,94% et de 78,7%. Par ailleurs, Grupo Santander est actionnaire dans Attijariwafa Bank à hauteur de 5,26% à travers Santusa Holding ; tandis que le Groupe CM-CIC détient, à travers sa holding la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-, 26,2% du capital de BMCE Bank.

Les principaux faits ayant marqué le secteur bancaire depuis 2010 se profilent comme suit :

- L'acquisition en mars 2010 par la BCP des participations de BANK AL MAGHRIB dans 3 banques internationales (8,26% de la BRITISH ARAB COMMERCIAL BANK –BACB-, 4,99% de l'UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES –UBAF- et 4,66% de l'ARAB ITALIAN BANK) ;

¹⁹ Pour l'année 2015, les chiffres sont estimés car les données définitives ne sont pas encore disponibles.

- La prise de participation conjointe par ATTIJARIWAFABANK et le GROUPE BANQUE POPULAIRE en mars 2010 de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, filiale du Groupe BNP Paribas ;
- Opération de fusion-absorption de la BPR Casa par la BCP en octobre 2010 ;
- Le rachat de 8% de BMCE Bank par la CDG courant mars 2010, soit près de 12,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 267 ;
- L'augmentation de capital de BMCE Bank réservée au CIC pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
- L'augmentation de capital de BMCE Bank réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010 ;
- La cession de 20% des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire en mai 2011 ;
- Cession en août 2011 de 4,6% du capital de BMCE Bank détenu par Caja de Ahorros del Mediterraneo -CAM- au profit du Groupe FinanceCom ;
- L'augmentation de capital de 5% réservée au personnel du CPM en date du 12 Août 2011 ;
- L'augmentation de capital de 10% réservée à des institutionnels sélectionnés en date du 15 Août 2011 ;
- L'augmentation de capital par apport en numéraire opérée en novembre 2011 par le CIH pour M MAD 961,7 ;
- Prise de participation complémentaire par ATTIJARIWAFABANK de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100% ;
- L'augmentation de capital d'ATTIJARIWAFABANK réservée aux salariés pour MAD 3,1 Md en avril 2012 ;
- L'augmentation de capital de la BCP réservée à BPCE Maroc en mai 2012 pour MAD 1,7 Md ;
- Prise de contrôle en juin 2012 par la BCP du capital d'ATLANTIC FINANCIAL GROUP ;
- L'augmentation de capital de la BCP réservée à la SFI en septembre 2012 pour un montant de MAD 1,7 Md ;
- La cession par l'Etat en octobre 2012 de 10% du capital de la BCP au profit des BPR ;
- L'augmentation de capital en numéraire de MAD 1,5 milliards réservée aux actionnaires de référence de BMCE BANK en Novembre 2012 ;
- Montée dans le capital de BOA par BMCE BANK à hauteur de 72,63% en décembre 2013 ;
- Lancement d'une opération de titrisation par le CIH en avril 2014 pour un montant de près de MAD 1,2 Md ;
- Changement d'identité visuelle du CIH et de dénomination pour devenir CIH BANK en avril 2014 ;

- Désengagement de l'Etat du capital de la BCP au profit des BPR en avril 2014 ;
- Emission d'un emprunt obligataire subordonnée en juillet 2014 par BMCE BANK pour un montant de MAD 1 Md ;
- Augmentation de capital par apport en nature par BMCI au titre de la fusion-absorption de BMCI Crédit Conso pour M MAD 324,9 en juillet 2014 ;
- Emission d'un emprunt obligataire subordonnée en décembre 2014 par ATTIJARIWABA BANK pour un montant de MAD 1,2 Md ;
- Emission, en novembre 2014 par la BCP, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de MAD 1 Md ;
- Visa de l'AMMC en date du 19/12/2014 pour un emprunt obligataire subordonné de CIH BANK d'un montant de MAD 1 Md ;
- Baisse du taux directeur passant de 3,0% à 2,5% (-25 pbs en septembre 2014 et -25 pbs en décembre 2014) ;
- Dépôt en février 2015 par le Ministère de l'Economie et des Finances de l'avant-projet de Loi réformant le statut de la Banque Centrale.
- Emission, en juin 2015 par SGMB, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de M MAD 800 ;
- Emission, par BMCE BANK, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de MAD 2 Md en juin 2015 ;
- Augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes de l'exercice 2014 en actions nouvelles CREDIT DU MAROC en octobre 2015 pour un montant de M MAD 200 ;
- Emission, en novembre 2015 par CREDIT AGRICOLE, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de M MAD 900 ;
- Augmentation de capital de la BCP en décembre 2015 réservée aux membres du personnel du Crédit Populaire Du Maroc pour un montant de MAD 1,7 Md ;
- Emission, en décembre 2015 par ATTIJARIWABA BANK, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de MAD 1 Md ;
- Baisse du taux directeur passant de 2,5% à 2,25% (-25 pbs en mars 2016).

3. Présentation des principaux agrégats :

3.1 Evolution des ressources

L'évolution des dépôts des banques commerciales se présente comme suit :

En M MAD	2013	2014	Var.	2015	var
Dettes envers les sociétés de financement	894,5	1 678,6	87,7%	5 133,6	205,8%
Dépôts de la clientèle	642 888,4	688 446,3	7,1%	729 255	5,9%
Comptes chèques	271 403,0	290 520,5	7,0%	309 056,9	6,4%
Comptes courants	103 029,0	111 674,2	8,4%	117 167,4	4,9%
Comptes d'épargne	107 956,4	116 451,8	7,9%	123 323,1	5,9%

Dépôts à terme	135 721,9	134 702,0	-0,8%	148 642,1	10,3%
Autres dépôts et comptes créditeurs	24 778,1	35 097,8	41,6%	31 065,5	-11,5%
Emprunts Financiers Extérieurs	361,9	2 330,2	6,4x	2 487,8	6,8%
Titres de créances émis	51 212,2	46 707,1	-8,8%	35 079,5	-24,9%
Total Ressources	695 356,9	739 162,2	6,3%	771 956,0	4,4%

Source : GPBM

Au terme de l'année 2013, le total des ressources s'établit à MAD 695 356,9 millions, en hausse de 7,8% comparativement au 31/12/2012.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle par les banques commerciales atteignent MAD 642 888,4 millions, soit près de 92,5% de l'ensemble des ressources. Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent un encours de MAD 374 432 millions en 2013, affichent la plus forte contribution avec 58,2% des ressources collectées auprès de la clientèle.

Au 31 décembre 2014, le total des dépôts ressort à MAD 739 162,2 millions, soit une augmentation de 6,3% par rapport à fin 2013, intégrant des dépôts de la clientèle collectés par les banques commerciales qui se renforcent de 7,1% à MAD 688 446,3 millions.

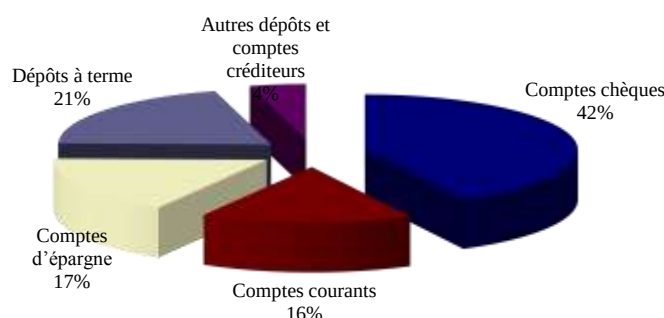
Cette évolution est principalement imputable à la hausse de 7% à MAD 290 520,5 millions des comptes chèques (42,2% de l'encours), de 8,4% des comptes courants à MAD 111 674,2 millions (16,2%) et de 7,9% des comptes d'épargne à MAD 116 451,8 millions (16,9% du total des dépôts de la clientèle).

A l'issue de l'année 2015, ces ressources se fixent à MAD 771 956,0 millions, en augmentation de 4,4% comparativement au 31/12/2014.

Les dépôts de la clientèle collectés par les banques commerciales se hissent de 5,9% à MAD 729 255 millions. Cette évolution recouvre la hausse de 6,4% à MAD 309 056,9 millions des comptes chèques (soit 42,4% des dépôts à la clientèle), de 10,3% à MAD 148 642,1 millions des dépôts à terme atténué, toutefois, par la contraction de 11,5% à MAD 31 065,5 millions des autres dépôts de comptes créditeurs.

La structure des ressources des banques commerciales laisse apparaître une prépondérance des dépôts de la clientèle qui en polarisent 92,5% en 2013, 93,1% en 2014 et 94,5% en 2015.

Structure des dépôts de la clientèle en 2015



Source : GPBM

Dépôts des principales banques commerciales

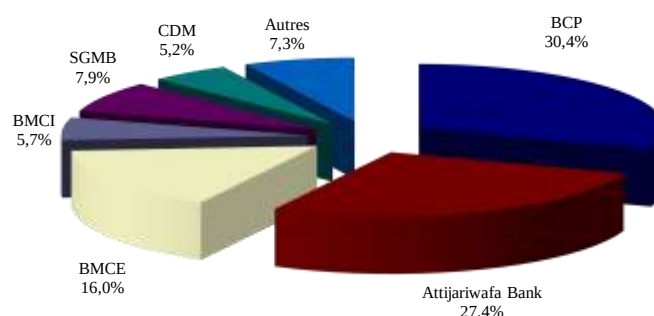
A fin 2015, six établissements concentrent près de 91,9% des ressources collectées par les banques commerciales auprès de la clientèle. La ventilation des dépôts se présente comme suit :

Année 2015 (M MAD)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Dettes envers les établissements de crédit	552,1	3 834,6	557,1	67,3	10,7	92,0
Dépôts de la clientèle	200 036,5	221 503,8	116 752,6	41 669,1	38 196,1	57 676,0
Emprunts financiers extérieurs	0,1	2 147,0	0,0	0,0	2,4	92,0
Titres de créances émis	6 916,7	0,0	9 249,8	3 502,4	3 455,0	3 255,0
Total Ressources	207 505,4	227 485,5	126 559,8	45 239,1	41 664,2	61 115,0

Source : GPBM

BCP détient une part de marché de 30,4% des dépôts de la clientèle, suivie par Attijariwafa Bank qui en capte 27,4%. Pour sa part, BMCE BANK en polarise 16% à fin 2015.

Part de marché des dépôts de la clientèle à fin 2015



Source : GPBM

3.2 Evolution des emplois

L'évolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales depuis 2013 est retracée à travers le tableau suivant :

En M MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Créances sur les sociétés de financement	56 027,2	55 282,7	-1,3%	56 148,7	1,6%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 096,6	8 476,6	66,3%	5 254,0	-38,0%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	7 426,6	6 444,4	-13,2%	9 386,2	45,6%
Prêts financiers	43 316,3	40 173,8	-7,3%	41 326,9	2,9%
Créances en souffrance sur les EC nettes de provisions sur SF	0,1	0,2	17,9%	0,0	-100,0%
Provisions et agios reserves des SF	187,7	187,7	0,0%	181,6	-3,2%

Créances sur la clientèle	603 958,5	617 848,4	2,3%	633 733,6	2,6%
Crédits de trésorerie	155 480,0	159 557,7	2,6%	152 761,2	-4,3%
Crédits à l'équipement	143 384,9	144 787,6	1,0%	144 265,2	-0,4%
Crédits à la consommation	37 688,5	41 085,1	9,0%	42 952,6	4,5%
Crédits immobiliers	191 857,1	197 959,6	3,2%	201 504,5	1,8%
Autres crédits	37 662,3	28 594,9	-24,1%	41 989,9	46,8%
Créances en souffrance brutes	37 885,6	45 863,6	21,1%	50 260,2	9,6%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	14 064,7	16 397,3	16,6%	16 606,4	1,3%
Provisions et agios réservés	24 051,2	29 670,6	23,4%	33 907,2	14,3%
Total crédits	659 985,7	673 131,1	2,0%	689 882,3	2,5%

Source : GPBM

En 2013, le total des crédits octroyés par les banques commerciales ressort en hausse de 3,5% pour se fixer à MAD 659 985,7 millions, recouvrant :

- Une amélioration de 14,9% à MAD 56 027,2 millions des créances sur les établissements de crédits suite principalement à l'augmentation de 25,1% des prêts financiers à MAD 43 316,27 millions ;
- Une appréciation de 2,5% à MAD 603 958,5 millions des créances destinées à la clientèle (91,5% du total des crédits). Cette évolution recouvre principalement la progression de 4,7% à MAD 191 857,1 millions des crédits immobiliers, de 2,3% à MAD 143 384,9 millions des crédits à l'équipement et de 16,7% à MAD 37 662,31 millions des autres crédits, permettant de compenser la régression de 7,4% à MAD 155 480 millions des crédits de trésorerie.
- La répartition par objet montre que les crédits immobiliers et les crédits à la trésorerie représentent respectivement 31,8% et 25,7% des créances sur la clientèle. Pour leur part et tirant profit d'une dynamique de la demande, les autres crédits canalisent 6,2% des créances sur la clientèle des banques commerciales ;
- Et, une augmentation de 30,7% à MAD 37 885,6 millions des créances en souffrances brutes.

Au 31 décembre 2014, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 2% à MAD 673 131,1 millions, intégrant un repli de 1,3% à MAD 55 282,7 millions des créances sur les sociétés de financement et une augmentation de 2,3% à MAD 617 848,4 millions des créances sur la clientèle (91,8% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

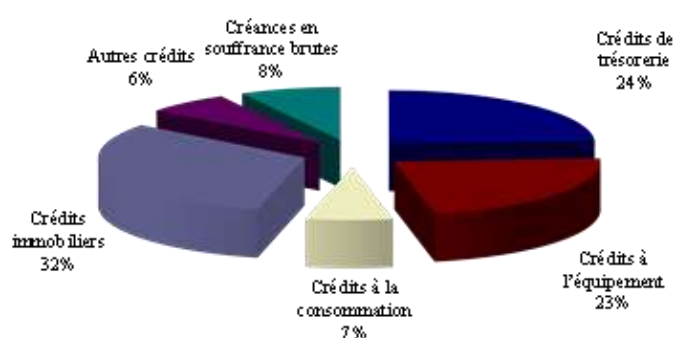
- Une appréciation de 3,2% des crédits immobiliers à MAD 197 959,6 millions (32% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une hausse de 2,6% des crédits de trésorerie à MAD 159 557,66 millions (25,8% de l'encours des crédits à la clientèle) ;

- Une progression de 1% des crédits à l'équipement à MAD 144 787,57 millions ;
- Une augmentation de 9% des crédits à la consommation à MAD 41 085,1 millions ;
- Et, une baisse de 24,1% des autres crédits à MAD 28 594,9 millions ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes affichent une hausse de 21,1% à MAD 45 863,6 millions à fin 2014.

Au 31 décembre 2015, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 2,5% à MAD 689 882,3 millions, intégrant une hausse de 1,6% à MAD 56 148,7 millions des créances sur les sociétés de financement et une augmentation de 2,6% à MAD 633 733,6 millions des créances sur la clientèle (91,9% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une appréciation de 46,8% des autres crédits à MAD 41 989,9 millions (6,6% de l'encours des crédits à la clientèle);
- Une hausse de 4,5% des crédits à la consommation à MAD 42 952,6 millions (6,8% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une progression de 1,8% des crédits immobiliers à MAD 201 504,4 millions ;
- Et, une baisse de 4,3% des crédits de trésorerie à MAD 152 761,2 millions ;
- Une quasi-stagnation (-0,4%) des crédits à l'équipement à MAD 144 265,2 millions ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes affichent une hausse de 9,6% à MAD 50 260,2 millions à fin 2015.

Structure des crédits clientèle en 2015



Source : GPBM

Crédits des principales banques commerciales

Du côté des emplois, les six premiers établissements bancaires s'accaparent 95,7% des crédits octroyés à la clientèle par les banques commerciales. La ventilation des engagements de ces six principaux acteurs se résume dans les tableaux suivants :

Ventilation des crédits (M MAD)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	19 206,7	17 518,6	11 459,1	2 510,3	1 874,7	3 520,0
Créances sur la clientèle	170 419,3	175 252,8	115 896,8	44 989,6	38 341,4	61 734,0
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	3 051	4 429	2 361	1 831	1 127	3 584
Total Crédits	189 626	192 771	127 356	47 500	40 216	65 254

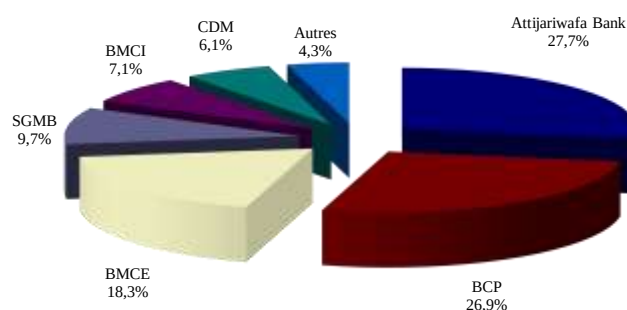
Source : GPBM

Structure des engagements (en %)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	34,2%	31,2%	20,4%	4,5%	3,3%	6,3%
Créances sur la clientèle	26,9%	27,7%	18,3%	7,1%	6,1%	9,7%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	18,4%	26,7%	14,2%	11,0%	6,8%	21,6%
Total Crédits	27,5%	27,9%	18,5%	6,9%	5,8%	9,5%

Source : GPBM

A l'issue de l'année 2015, BCP occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle des banques commerciales avec une part de marché de 27,7%, suivie d'Attijariwafa Bank qui en polarise 26,9%. BMCE Bank en draine, quant à elle, 18,3% des crédits distribués à la clientèle.

Part de marché crédits à la clientèle à fin 2015



Source : GPBM

Au niveau du portefeuille des créances en souffrance, c'est la BP qui affiche la plus forte proportion avec une part 26,7% pour un montant de MAD 4,4 milliards suivie de SGMB avec

21,6% (MAD 3,6 milliards), contre 18,4% pour Attijariwafa Bank (MAD 3,1 milliards) et 14,2% pour BMCE Bank (MAD 2,4 milliards).

3.3 Evolution des opérations de hors bilan

En M MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Engagements Hors bilan donnés	188 930,5	187 272,6	-0,9%	191 653,4	2,3%
Engagements de financement donnés	74 635,8	68 773,9	-7,9%	75 293,3	9,5%
Engagements de garantie donnés	114 294,7	118 498,7	3,7%	116 360,1	-1,8%
Engagements Hors bilan reçus	52 180,2	56 145,3	7,6%	57 297,1	2,1%
Engagements de financement reçus	2 870,4	3 480,7	21,3%	2 516,4	-27,7%
Engagements de garantie reçus	49 309,8	52 664,6	6,8%	54 780,7	4%
Engagements Hors bilan en souffrance	966,3	1 169,3	21%	2 134,9	82,6%

Source : GPBM

A l'issue de 2013, les engagements hors bilan donnés progressent de 4,7% à MAD 188 930,5 millions par rapport à 2012. Cette performance recouvre une ascension de 4,4% des engagements de financement donnés à MAD 74 635,8 millions et de 4,8% des engagements de garantie à MAD 114 294,7 millions.

Pour leur part, les engagements hors bilan reçus affichent une légère hausse (+1,3%) à MAD 52 180,2 millions, intégrant une baisse de 15,1% à MAD 2 870,4 millions des engagements de financement, entièrement compensée par l'augmentation de 2,5% à MAD 49 309,8 millions des engagements de garantie.

Les engagements hors bilan en souffrance reculent, eux, de 4,8% à MAD 966,3 millions au terme de l'année 2013.

A fin 2014, les engagements hors bilan donnés des banques commerciales ressortent en légère baisse (-0,9%) à MAD 187 272,6 millions par rapport au 31/12/2013. Cette évolution intègre une baisse de 7,9% à MAD 68 773,9 millions des engagements de financement donnés, atténuée par la progression de 3,7% à MAD 118 498,7 millions des engagements de garantie donnés.

Les engagements hors bilan reçus affichent, de leur côté, une hausse de 7,6% à MAD 56 145,3 millions, recouvrant une hausse des engagements de financement et de garantie, de 21,3% à MAD 3 480,7 millions et de 6,8% à MAD 52 664,6 millions respectivement.

Les engagements hors bilan en souffrance ressortent, quant à eux, en ascension de 21% à MAD 1 169,3 millions au 31/12/2014.

Au terme de 2015, les engagements hors bilan donnés se hissent de 2,3% à 191 653,4 millions par rapport au 31/12/2014. Cette évolution intègre une hausse de 9,5% à MAD 75 293,3 millions des engagements de financement donnés et une baisse de 1,8% à MAD 116 360,1 millions des engagements de garantie donnés.

Les engagements hors bilan reçus affichent, de leur côté, une hausse de 2,1% à MAD 57 297,1 millions, recouvrant une baisse des engagements de financement de 27,7% à

MAD 2 516,4 millions et une hausse de 4% des engagements de garantie à MAD 54 780,7 millions.

Les engagements hors bilan en souffrance ressortent, quant à eux, en ascension de 82,6% à MAD 2 134,9 millions au 31/12/2015.

Engagements hors bilan donnés des principales banques commerciales

A fin 2015, les six principaux acteurs du marché bancaire marocain canalisent 94,4% des engagements hors bilan des banques commerciales.

2015	ATW	BCP	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres	Banques Commerciales
Engagements donnés (M MAD)	61 862,76	48 622,35	18 208,29	18 551,68	21 777,00	11 894,56	10 736,73	191 653,37
Part de marché	32,3%	25,4%	9,5%	9,7%	11,4%	6,2%	5,6%	100,0%

Source : GPBM

Par opérateur, ATTIJARIWafa BANK polarise 32,3% des engagements donnés par les banques commerciales, suivie de BCP qui en accapare 25,4%.

1.1 Evolution des principaux indicateurs d'exploitation

En M MAD	2014	2015	Var.
Marge d'intérêt	29 445,2	26 551,4	-9,8%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	88,8	11,0	-87,6%
Marge sur commissions	5 584,3	5 406,0	-3,2%
Résultat des opérations de marché	8 090,8	6 128,8	-24,2%
PNB	44 046,2	39 085,6	-11,3%
Charges générales d'exploitation	20 283	18 873,4	-6,9%
Coefficient d'exploitation	46%	48,3%	2,2 pts
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	-7 338,9	-7 246,3	-1,3%
Résultat net	10 005,87	8 710,30	-12,9%

Source : GPBM -total secteur-

Produit Net Bancaire

Au terme de l'année 2015, le produit net bancaire des banques commerciales se déprécie de 11,3% à MAD 39,1 milliards comparativement à fin 2014. Cette évolution intègre une dégradation de 9,8% à MAD 26,6 milliards de la marge d'intérêt, de 24,2% du résultat sur opérations de marché à MAD 6,1 milliards et de 3,2% de la marge sur commissions à MAD 5,4 milliards.

Charges générales d'exploitation -CGE-

Les charges générales d'exploitation s'allègent de 6,9% à fin 2015, s'établissant à MAD 18,9 milliards. Consécutivement à une baisse plus importante du PNB par rapport à celle des CGE, le coefficient d'exploitation du secteur augmente de 2,2 points à 48,3%.

Provisions

Les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à MAD 7 246,28 millions en baisse de 1,3% par rapport à fin 2014.

Résultat net

Au 31 décembre 2015, la capacité bénéficiaire dégagée par les banques commerciales se fixe à MAD 8,7 milliards, en dégradation de 12,9% comparativement à l'année 2014.

V. ACTIVITE DE BMCE BANK

1. Evolution des crédits

Au cours de la période sous revue, l'évolution des crédits par type de clientèle se présente comme suit :

En M MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 005	19 190	19,9%	24 495	27,6%
Créances sur la clientèle	102 648	99 394	-3,2%	113 329	14,0%
Crédits de trésorerie	26 251	27 462	4,6%	29 833	8,6%
Crédits à la consommation	7 548	8 396	11,2%	9 329	11,1%
Crédits à l'équipement	15 810	15 643	-1,1%	15 886	1,6%
Crédits immobiliers	33 360	34 852	4,5%	36 320	4,2%
Autres crédits	17 135	10 547	-38,4%	18 885	79,1%
créances acquises par affacturage	-	-	NS	0	
Intérêts courus à recevoir	708	757	6,9%	717	-5,3%
Créances en souffrance	1 836	1 737	-5,4%	2 358	35,8%
Total crédits	118 654	118 584	-0,1%	137 824	16,2%

Evolution de la ventilation des crédits

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Au terme de l'année 2014, l'encours des crédits ressort en quasi-stagnation (-0,06%) à MAD 118 584 millions comparativement à 2013, intégrant (i) une hausse de 19,9% à MAD 19 190 millions des créances sur les établissements de crédit et assimilés, (ii) une croissance de 4,6% à MAD 27 462 millions des crédits de trésorerie et (iii) une augmentation de 4,5% à MAD 34 852 millions des crédits immobiliers, permettant de compenser partiellement la dégradation de 38,4 % des autres crédits à MAD 10 547 millions. Pour leur part, les créances en souffrance s'allègent de 5,4% à MAD 1 737 millions.

A fin 2015, l'encours des crédits s'améliore de 16,2% à MAD 137 824 millions. Cette évolution recouvre essentiellement :

- Une hausse de 27,6% à MAD 24 495 millions des créances sur les établissements de crédit et assimilés ;
- Une augmentation de 79,1% à MAD 18 885 millions des autres crédits ;
- Une progression de 8,6% des crédits de trésorerie à MAD 29 833 millions ;
- Une croissance de 4,2% des crédits immobiliers à MAD 36 320 millions ;
- Et, une dégradation de 35,8% des créances en souffrance à MAD 2 358 millions.

A noter que les crédits immobiliers et crédits de trésorerie représentent à eux seuls plus que la moitié du total crédit.

Par segment de clientèle, la structure des crédits accordés à la clientèle du Groupe BMCE Bank se présente comme suit :

En M MAD	2013	Part %	2014	Part %	Var.	2015	Part %	Var.
Secteur public	5 851	5,7%	5 216	5,3%	-10,9%	4 438	3,9%	-14,9%

Secteur privé	96 797	94,3%	94 178	94,8%	-2,7%	108 891	96,1%	15,6%
Entreprises financières	18 220	17,8%	12 088	12,2%	-33,7%	20 173	17,8%	66,9%
Entreprises non financières	47 605	46,4%	47 894	48,2%	0,6%	50 981	45,0%	6,4%
Autre clientèle	30 971,41	30,2%	34 196	34,4%	10,4%	37 736	33,3%	10,4%
Créances sur la clientèle	102 648	100,0%	99 394	100,0%	-3,2%	113 329	100,0%	14,0%

Evolution de la structure des crédits

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître un engagement plus important de la Banque vis-à-vis du secteur privé avec une moyenne de 95,1% sur la période 2013-2015. Dans le détail, la Banque est essentiellement présente sur le segment des entreprises non financières avec 45% des crédits accordés à la clientèle en 2015 (vs. 48,2% une année auparavant).

2. Evolution des dépôts de la clientèle

L'évolution des dépôts de la clientèle par type de produits sur la période 2013-2015 se profile comme suit :

M MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Comptes à vue créditeurs	53 658	56 389	5,1%	61 704	9,4%
Comptes d'épargne	18 516	19 485	5,2%	20 735	6,4%
Dépôts à terme	23 485	25 249	7,5%	29 138	15,4%
Autres comptes créditeurs	6 382	8 448	32,4%	9 025	6,8%
Intérêts courus à payer	562	532	-5,3%	604	13,5%
Total dépôts de la clientèle	102 603	110 102	7,3%	121 206	10,1%

Evolution de la ventilation des dépôts

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

A fin 2014, les dépôts de la clientèle totalisent MAD 110 102 millions (+7,31% par rapport à fin 2013) dont 51,2% sont dus aux comptes à vue créditeurs.

En 2015, les dépôts de la clientèle affichent une hausse de 10,1% à MAD 121 206 millions intégrant principalement une amélioration de 9,4% des comptes à vue créditeurs à MAD 61 704 millions (50,9%) combinée à une augmentation de 15,4% des dépôts à terme à MAD 29 138 millions.

En M MAD	2013	Part %	2014	Part %	Var.	2015	Part %	Var.
Secteur public	5 927	5,8%	8 395	7,6%	41,7%	8 696	7,2%	3,6%
Secteur privé	96 676	94,2%	101 707	92,4%	5,2%	112 510	92,8%	10,6%
Entreprises financières	6 725	6,6%	9 451	8,6%	40,5%	8 235	6,8%	-12,9%
Entreprises non financières	20 023	19,5%	17 364	15,8%	-13,3%	20 974	17,3%	20,8%
Autre clientèle	69 928	68,2%	74 892	68,0%	7,1%	83 301	68,7%	11,2%
Dépôts de la clientèle	102 603	100,0%	110 102	100,0%	7,3%	121 206	100,0%	10,1%

Evolution de la ventilation des dépôts

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Le segment « Autre clientèle » demeure premier contributeur aux dépôts de la clientèle, générant à lui seul 68,3% des ressources en moyenne sur la période 2013-2015.

3. Evolution des engagements donnés par signature

L'évolution des engagements donnés par signature se présente comme suit :

En MMAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	16 137	12 187	-24,5%	14 167	16,2%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	3 580	3 487	-2,6%	4 583	31,4%
Autres titres à livrer	11	34	3,0x	80	139,1%
Total engagements donnés par signature	19 729	15 708	-20,4%	18 830	19,9%

Evolution des engagements par signature

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Intégrant principalement des engagements en faveur de la clientèle (75,2%), les engagements donnés par signature ressortent en hausse de 19,9% à MAD 18 830 millions à fin 2015.

4. Evolution des engagements reçus par signature

L'évolution de l'encours des engagements reçus par signature se profile comme suit :

En MMAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Engagements par signature reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	31	31	0,0%	31	0,0%
Engagements par signature reçus d'établissements de crédit	5 346	5 880	10,0%	8 090	37,6%
Autres titres à recevoir	189	158	-16,4%	210	32,8%
Total engagements reçus par signature	5 566	6 070	9,1%	8 331	37,3%

Evolution des engagements par signature

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

A l'issue de l'année 2015, les engagements reçus par signature, essentiellement d'établissements de crédit (97,1%), progressent de 37,6% à MAD 8 090 millions.

VI. CAPITAL HUMAIN

1. Effectif

La politique de recrutement adoptée par BMCE Bank s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités portent sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau en termes de Ressources Humaines dans le cadre de la politique de croissance interne menée.

1.1. Evolution récente des effectifs de la banque

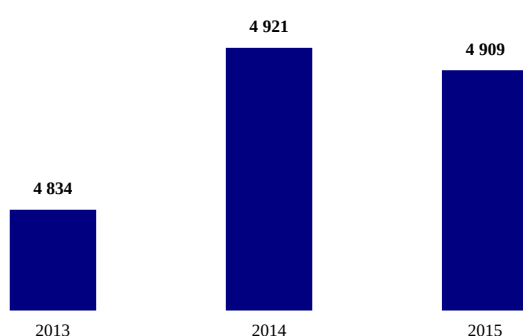
Durant les 3 derniers exercices, le personnel de la Banque a augmenté passant de 4 834 collaborateurs en 2013 à 4 909 salariés au 31 décembre 2015.

	2013	2014	2015
Hors Cadres	171	181	219
Cadres	2 714	2 837	2 939
Gradés	1 866	1 696	1 659
Employés	83	207	92
Total	4 834	4 921	4 909

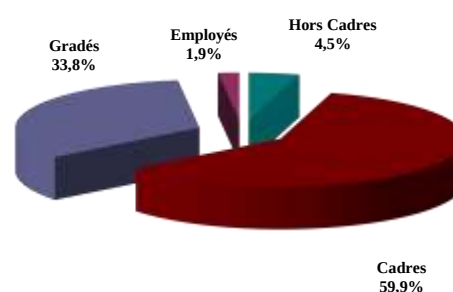
Source : BMCE Bank

Le personnel gradé représente 33,8% de l'effectif global à fin 2015 avec 1 659 salariés. Pour leur part, les cadres sont au nombre de 2 939, établissant le taux d'encadrement²⁰ de la Banque à 59,9% comparé à 56,1% en 2013.

Evolution de l'effectif permanent de BMCE Bank



Structure hiérarchique de l'effectif à fin 2015



Source : BMCE Bank

Par ailleurs, la Banque fait, de plus en plus, recours à des prestataires de services externes.

Dans ce cadre, le nombre d'intérimaires en 2015 est de 102 personnes.

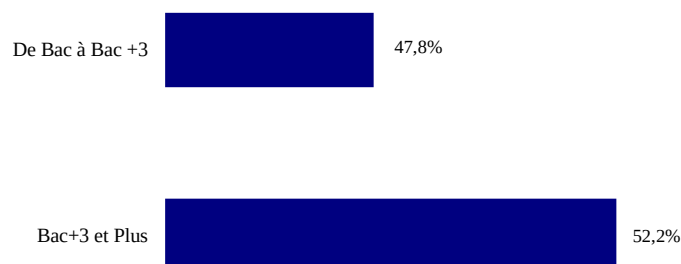
Structure de l'effectif

A fin décembre 2015, l'effectif féminin représente 37% de l'effectif global de la Banque.

En terme de qualification, la proportion des collaborateurs dont le niveau de formation est supérieur ou égal à Bac+3 s'établit à 52,2% de l'effectif au 31 décembre 2015.

²⁰ Nombre de cadres / Effectif

Répartition de l'effectif par niveau de qualification à fin 2015

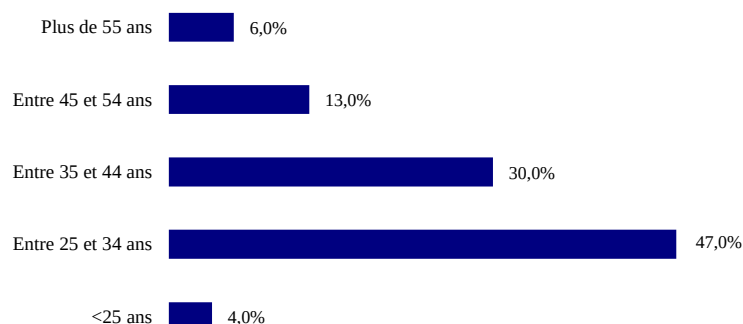


Source : BMCE Bank

Le *Turnover* moyen²¹ en 2014 s'établit à 4,4%, avec 216 départs à fin décembre 2015 dénotant de la qualité du climat social au niveau de la Banque, les principaux motifs de départ étant les démissions et les retraites.

Par ailleurs, 51% du personnel de la Banque est âgé de moins de 35 ans à fin 2015.

Répartition de l'effectif par tranche d'âge à fin 2015



Source : BMCE Bank

L'effectif du Groupe BMCE Bank Of Africa a atteint 12 814 collaborateurs en 2015, ainsi, l'effectif de la Banque au Maroc représente 38,3%.

2. Réseau de distribution:

	2013	2014	2015
Guichets permanents	635	665	697
DAB et GAB	672	702	824

²¹ Turnover moyen = (Nombre de départs de l'année N / Effectif Moyen) * 100 soit = (216 / 4915) * 100 = 4,4%
dont effectif moyen = (Effectif N + Effectif N-1) / 2 = (4 909 + 4 921) / 2 = 4 915

Succursales et agences à l'étranger	1	1	1
Bureaux de représentation à l'étranger	28	29	39
Réseau de distribution	701	732	864

Source : BMCE Bank

A fin décembre 2015, la Banque dispose de 697 agences au Maroc au service de la clientèle et détient 824 distributeurs automatiques de billets.

Parmi les autres canaux de distribution l'on trouve également « Caravane Salaf ». Il s'agit d'un réseau de banques mobiles qui visitent périodiquement et régulièrement les zones sous-bancarisées au Maroc et offrent aux clients l'accès à tous les produits et services disponibles en agence.

Les clients de la Banque peuvent également accéder à leurs comptes et effectuer certaines opérations à travers BMCE Direct, la plate-forme en ligne des services bancaires.

	Décembre 2015
Agences Part/Pro	664
Centre d'affaires	31
Agences Corporate	2
Réseau de distribution	697

Source : BMCE Bank

Composition du réseau de BMCE Bank à fin 2015



3. Politique sociale

La politique sociale de BMCE Bank est mise en œuvre par le Pôle Capital Humain Groupe. Celle-ci poursuit activement sa stratégie d'amélioration et d'adaptation des compétences, de reconfiguration et de spécialisation du réseau bancaire en termes de recrutements, de formations et de mobilités internes.

La politique sociale de la Banque a trait également :

- Aux actions de formation internes et bancaires ;
- A la distribution de crédits en faveur du personnel à taux préférentiel tout en maintenant le niveau d'endettement global dans des proportions soutenables ;
- A l'octroi de primes à l'occasion d'évènements spéciaux ;
- Aux œuvres sociales telle la restauration, les centres de vacances, etc. ;
- Et, à la médecine préventive et la couverture médicale.

Notons qu'au terme de l'exercice 2015, 3184 personnes ont bénéficié de prêts au logement, correspondant à une enveloppe globale de MAD 2 012 millions. Les prêts à court terme représentent, quant à eux, durant la même période un montant de MAD 219 millions.

4. Actionnariat salarié

BMCE Bank a ouvert son capital à ses salariés depuis février 2003 à travers une première OPV dédiée suivie d'une seconde ayant eu lieu en mai 2005 puis une troisième en décembre 2010. Ces opérations ont porté respectivement sur 750 000 actions (4,12% du capital), 628 841 titres (3,96% du capital), 2 500 000 actions (1,5% du capital) pour des montants globaux respectifs de MAD 300 millions, de MAD 330,1 millions et de MAD 500 millions.

Via ces offres, la Banque a permis à ses collaborateurs de développer une épargne salariale supplémentaire.

Au 31 décembre 2015, les actions détenues par le personnel à fin décembre 2015 s'établissent à 2 355 167, soit 1,31% du capital de BMCE Bank SA

VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

Dans la continuité des exercices précédents, BMCE Bank poursuit le développement de projets organisationnels, informatiques et qualité d'envergure visant une amélioration des process, une meilleure connaissance de la clientèle, un suivi rigoureux des performances permettant un pilotage optimisé, un renforcement de la gestion des risques, ou encore l'amélioration de la productivité à travers la rationalisation des structures.

1. Principaux projets organisationnels

Réseau 2016

L'exercice 2015 a vu la finalisation du déploiement du projet Réseau 2016. De nouvelles typologies, de nouvelles normes de dimensionnement en agence, des horaires décalés, une mutualisation des guichets, une synergie Particuliers / Professionnels pour les dirigeants... tels sont les apports fonctionnels de ce projet majeur.

Gestion des risques et Convergence

En termes de Convergence Groupe, la Banque continue d'accompagner les filiales dans l'évolution de leurs Systèmes d'Informations - SI -.

Enfin, le plan de déploiement du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques au niveau des différentes filiales de BMCE Bank a bien avancé en 2015: les bases relatives à la consolidation des données Tiers et engagements Groupe ont été déployées, et les flux BMCE Bank ainsi que ceux de certaines entités BOA alimentent déjà ces bases.

Nouvelles offres commerciales

Le portefeuille des produits et services de la Banque a été enrichi par plusieurs offres dont notamment :

- le produit JOKER correspondant à une ligne de crédit aux Particuliers, utilisable à la demande, pour des besoins de consommation, via les différents canaux : BMCE DIRCET, CRC, GAB... Il est actuellement en pilote.
- des crédits destinés aux TPME, aux étudiants, aux jeunes actifs âgés de 25 à 38 ans....
- le crédit d'investissement MORSEF permettant de financer l'efficacité énergétique.
- TRESO plus (avance amortissable) correspondant à une ligne de crédit répondant à des besoins ponctuels du cycle d'exploitation de l'entreprise.
- la refonte de l'offre monétique à travers la conception de nouvelles cartes Business, et le rajout de nouvelles fonctionnalités à forte valeur ajoutée aux anciennes cartes.

2. Principaux projets technologiques :

Centre de Relation Client

Au cours de l'année 2015, de nouvelles améliorations structurantes ont été apportées au CRC portant notamment sur « les appels entrants » à travers une qualification permettant d'inscrire les échanges dans l'historique commercial du client, « les appels sortants » et la mise en place de boîtes mails virtuelles afin d'organiser le traitement par groupe/thème/objet.

Poste Agence

La mise en œuvre du Poste Agence s'est poursuivie en 2015 avec une progression significative de la réalisation du lot 2. En effet, les nouveaux modules « Bons de Caisse », et « la gestion risque tiré » ont été déployés. Les modules « DAT », « la gestion des remises de chèque » sont en cours de généralisation.

3. Principaux projets réglementaires

Notation Interne

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des risques, la Banque a veillé à l'accélération du projet « Notations Internes Hors Retail » avec la finalisation des modèles de notation des contreparties, de notation des transactions ainsi que des macro-processus nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de la notation.

Ainsi, BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne aujourd'hui généralisé à l'ensemble du réseau « Entreprise » et agences mixtes. Cependant, la notation des dossiers « Entreprises » est en cours par l'ensemble des centres d'affaires et l'entité Corporate.

L'outil de notation interne a également été déployé chez les filiales Maghrebail et Maroc Factoring pour les clients partagés et est en cours d'implémentation pour le client non partagés.

Protection des Consommateurs

Dans le sillage de la nouvelle loi de protection des consommateurs promulguée en avril 2011, plusieurs droits ont été renforcés visant à assurer l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits et services, garantir la protection du consommateur quant aux clauses contenues dans les contrats de consommation et fixer les garanties légales et contractuelles des défauts du produit vendu ou du service après-vente.

VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de sa stratégie de développement, les investissements déployés par BMCE BANK en moyens généraux, sécurité, communication financière et moyens informatiques se profilent comme suit :

En M MAD	2013(*)	Var.	2014	Var.	2015	Var.
Investissements	642	41,9%	490	-23,7%	322	-34,29%
<i>Dont</i>						
Moyens Généraux	411,3	1	326,8	-20,5%	191,8	-41,31%
Sécurité	2,7	42,1%	2,2	-18,5%	2,2	0%
Communication	1	-16,7%	1	-	-	-
Informatique	206	-23,8%	159	-22,8%	128	-19,50%
S.T.B ²²	0,7	-72,0%	-	NS	-	-
Autres entités	20		1	-95,0%	-	-

(* y compris les avances, hors les dations en paiement).

NB : Y compris les dotations en paiement et les acquisitions par leasing concernant essentiellement les locaux et le matériel roulant

Source : BMCE Bank - Comptes sociaux-

A fin 2013, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Souscription à l'augmentation de capital de BOA Group (MAD 407 millions) et rachat des minoritaires (MAD 204 millions) pour une quote-part de (72,63%) ;
- Souscriptions aux augmentations de capital de BMCE International Holdings BIH (MAD 561 millions) suite à l'acquisition de BBI Madrid, BMCE EuroServices (MAD 42 millions), Tanger Free Zone (MAD 15 millions), Docuprint (MAD 15 millions) et Foncière Emergence (MAD 2,4 millions) ;
- Création de IT International Services « ITIS » (352 KDH)
- Acquisition de titres Mutandis (MAD 42 millions) et souscription au capital d'Amethis (MAD 15 millions)

²² S.T.B : Services des Traitements Bancaires.

- Les cessions des titres de participations:
 - Cession de Risma (Impact positif de MAD 14 millions) ;
 - La cession de BBI Madrid au profit de BMCE International Holdings (BIH) et ce, pour un montant de 50 MEUR (MAD 561 millions),
- Remboursement du compte courant d'associé de BMCE Capital (MAD 33,3 millions).

A fin 2013, les acquisitions nettes des cessions se fixent à MAD 827 millions (O'Group Tower n'est pas classé en portefeuille des participations pour le moment) contre MAD 754 millions une année auparavant.

En 2014, la baisse du montant des investissements s'explique essentiellement par une transaction exceptionnelle liée à une vente à réméré opérée en 2013 pour un montant de MAD 157 millions. Retraité de cette vente à réméré, l'évolution des investissements serait de +1%.

Par ailleurs, la baisse des investissements en informatique de MAD 47 millions s'explique principalement par un quasi-achèvement en 2014 de certains chantier informatiques (GRC & post-agence) entamés depuis 2011 justifiant un niveau de frais d'investissement élevé au titre des années précédentes.

Les principales opérations stratégiques de BMCE Bank en 2014 sont :

- Programme de Convergence : projet visant le renforcement du dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne à l'échelle Groupe.
- Montée dans le capital de BOA à hauteur de 72,6%.
- Extension du réseau Bank Of Africa : Ouverture d'une filiale au Togo et d'un Bureau de représentation en Ethiopie.
- Restructuration de la plateforme européenne sous l'ombrelle de BMCE International Holding regroupant désormais les deux filiales européennes BMCE Bank International Londres et BMCE Bank International Madrid.
- Création de BMCE EuroServices, filiale qui propose aux MRE une gamme de solutions de transfert vers le Maroc.
- Ouverture d'un bureau de représentation à Montréal au Canada, en partenariat avec le mouvement Des Jardins, 1er groupe financier coopératif au Canada et 5ème à Montréal.

A fin 2015, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Souscriptions à l'augmentation de capital de (i) BOA Group (MAD 57,4 millions), (ii) Maghrebail (MAD 138 millions), (iii) La Congolaise de Banque (MAD 59,2 millions), (iv) Radio Méditerranée Internationale (MAD 141,65 millions), (v) Banque de Développement du Mali (MAD 36,8 millions), (vi) Casa Finance City Authority « CFCA » et Ex : MFB,

Moroccan Financial Board (MAD 240 millions), et (vii) Foncière Emergence (MAD 6 millions).

- Entrées dans le capital de (i) Ryad Ennour suite à une opération de vente à réméré, ainsi BMCE acquiert 100% des titres de la société pour une valeur de MAD 78,4 millions, (ii) Royal Ranches Marrakech, dans le cadre d'une dation en paiement, BMCE Bank devient actionnaire à hauteur de 13,33% pour une valeur de 60 MDH, (iii) Ecoparc (M MAD 12MDH), (iv) Amethis (EUR 3,5 millions), (v) Vigeo (EUR 480 milliers), et (vi) Mutandis Automobile suite à une scission partielle de l'activité automobile de Mutandis SCA au profit d'une nouvelle société « MUTANDIS AUTOMOBILE ».

PARTIE VI :
SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK
- COMPTES CONSOLIDES IFRS
2013- 2015

I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Au 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

Au 31 Décembre 2014, le périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,70%	72,70%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation du Groupe²³ BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	74,97%	74,97%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,85%	38,85%	M E E

Source : BMCE Bank

1. Variations du périmètre de consolidation sur la période 2014-2015 :

Le périmètre de consolidation est resté pratiquement stable entre 2014 et 2015, avec néanmoins deux acquisitions complémentaires dans la BDM (32,38% contre 27,38% en 2014) et la LCB (37% contre 25% en 2014).

La banque a également participé à deux augmentations de capital (i) de la BOA pour s'établir à près de 74,97% contre 72,7% en 2014 et (ii) de Maghrébail pour porter sa participation à 52,47% contre 51% en 2014.

²³ Cf. notes annexes sur les états financiers consolidés IFRS

2. Contribution des filiales au PNB et RNPG au 31 décembre 2015 (en milliers de dirhams) :

	Capital social (en K MAD)		% Contrôle		Méthode de conso	Contribution au PNB Consolidé IFRS (K MAD)		Contribution au RNPG IFRS (K MAD)	
K MAD	31/12/14	31/12/15	31/12/14	31/12/15		31/12/14	31/12/15	31/12/14	31/12/15
Maroc Factoring	45 000	45 000	100%	100%	IG	133 122	93 998	25 122	20 894
Salafin	239 450	239 450	74,48%	74,76%	«	228 315	249 827	77 523	87 143
Maghrebail	102 532	138 418	51 %	52,47 %	«	382 386	300 408	41 320	59 656
BMCE Euroservices	K EUR 4 831	K € 4 831	100%	100%	«	23 223	24 383	479	232
BMCE Capital	100 000	100 000	100%	100%	«	213 325	185 015	56 748	48 219
BMCE Capital Bourse	10 000	10 000	100%	100%	«	19 865	17 888	422	950
BMCE Capital Gestion	25 000	25 000	100%	100%	«	118 488	141 468	49 423	60 890
La Congolaise des Banques	FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	25%	37%	«	325 210	315 579	32 906	30 825
BOA	FCFA 52 936 M	FCFA 59 358 Md	72,7%	74,97%	«	4 611 934	5 038 007	437 522	498 185
BMCE International Holding	K £ 144 839	K £ 144 839	100 %	100 %	«	343 215	446 117	125 542	170 889
LOCASOM	83 043	83 043	100%	100%	«	158 698	147 277	27 669	37 570
RM EXPERT	20 000	20 000	100%	100%	«	-122	-28	-977	658
EURAFRIC	10 000	10 000	41%	41%	MEE			-1 145	-1 692
ACMAR	50 000	50 000	20%	20%	MEE			2 496	5 537
CID	40 000	40 000	38,85 %	38,85%	MEE			24 902	11 658
BDM	FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	27,38%	32,38%	MEE			51 025	78 985
BMCE Bank TOS	4 521	4 950	100%	100%	IG	216 240	324 743	177 290	299 275

Source : BMCE BANK -comptes consolidés IFRS-

II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS

1. Comptes de résultats consolidés IFRS

Les comptes de résultat du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Intérêts et produits assimilés	11 446 765	12 701 901	11,0%	13 502 956	6,3%
Intérêts et charges assimilés	-4 801 885	-4 959 094	3,3%	-4 962 142	0,1%
MARGE D'INTERÊT	6 644 880	7 742 807	16,5%	8 540 814	10,3%
Commissions perçues	2 206 721	2 247 263	1,8%	2 290 577	1,9%
commissions servies	-459 319	-333 395	-27,4%	-339 423	1,8%
MARGE SUR COMMISSIONS	1 747 402	1 913 868	9,5%	1 951 154	1,9%
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	798 364	1 093 341	36,9%	441 412	-59,6%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	162 635	100 886	-38,0%	211 536	109,7%
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	960 999	1 194 227	24,3%	652 948	-45,3%
Produits des autres activités	896 079	1 022 668	14,1%	1 044 522	2,1%
Charges des autres activités	-358 334	-376 343	5,0%	-372 633	-1,0%
PRODUIT NET BANCAIRE	9 891 026	11 497 227	16,2%	11 816 805	2,8%
Charges générales d'exploitation	-5 300 375	-5 827 763	10,0%	-6 261 222	7,4%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-654 657	-666 100	1,7%	-672 006	0,9%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 935 994	5 003 364	27,1%	4 883 577	-2,4%
Coût du risque	-1 295 268	-1 778 322	37,3%	-1 439 956	-19,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 640 726	3 225 042	22,1%	3 443 621	6,8%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	69 089	81 621	18,1%	97 733	19,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12 207	17 306	41,8%	74 609	331,1%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	-	0	
RESULTAT AVANT IMPÔTS	2 722 022	3 323 969	22,1%	3 615 963	8,8%
Impôt sur les bénéfices	-841 419	-631 790	-24,9%	-961 233	52,1%
RESULTAT NET	1 880 603	2 692 179	43,2%	2 654 730	-1,4%
Résultat hors groupe	649 807	748 315	15,2%	699 195	-6,6%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 230 796	1 943 864	57,9%	1 955 535	0,6%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

2. Produit Net Bancaire

L'évolution du PNB du Groupe BMCE BANK du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Intérêts et produits assimilés	11 446 765	12 701 901	11,0%	13 502 956	6,3%
Intérêts et charges assimilés	-4 801 885	-4 959 094	3,3%	-4 962 142	0,1%
MARGE D'INTERÊT	6 644 880	7 742 807	16,5%	8 540 814	10,3%
Commissions perçues	2 206 721	2 247 263	1,8%	2 290 577	1,9%
commissions servies	-459 319	-333 395	-27,4%	-339 423	1,8%
MARGE SUR COMMISSIONS	1 747 402	1 913 868	9,5%	1 951 154	1,9%
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	798 364	1 093 341	36,9%	441 412	-59,6%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	162 635	100 886	-38,0%	211 536	109,7%
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	960 999	1 194 227	24,3%	652 948	-45,3%
Produits des autres activités	896 079	1 022 668	14,1%	1 044 522	2,1%
Charges des autres activités	-358 334	-376 343	5,0%	-372 633	-1,0%
PRODUIT NET BANCAIRE	9 891 026	11 497 227	16,2%	11 816 805	2,8%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin 2014, le Produit Net Bancaire consolidé signe une hausse de 16,2% à MAD 11 497,2 millions suite à :

- L'ascension de 16,5% de la marge d'intérêt à MAD 7 742,8 millions sous l'effet de d'une hausse de 12,9 % de la marge d'intérêts des opérations avec la clientèle à MAD 6 696 millions et d'une augmentation de 47,3 % des produits des actifs détenus jusqu'à échéance (1 080,8 millions de dirhams au 31/12/2014). Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 40,9% dans la marge d'intérêt consolidée (-3,3 pts), contre 49,4% pour les activités à l'International (+2,5 pts) et 9,3% pour les services financiers spécialisés (+0,4 pts) ; Le reste étant attribuable à la Banque d'Affaires (part de 0,6%) et aux Autres activités (part de -0,2%) ;
- La hausse de 9,5% à MAD 1 913,9 millions de la marge sur commissions sous l'effet d'un renforcement de 36,4% des prestations de services bancaires et financiers à MAD 550,9 millions et de 14% des commissions sur la clientèle à MAD 1 046,1 millions compensant ainsi le repli de 43,2% des commissions de change à MAD 247,3 millions. La contribution des filiales à l'international baisse de 1,1 points à 49,4% au profit de la Banque au Maroc dont la part progresse de 0,9 point à 43,2% ;
- Et, un gain de 24,3% à MAD 1 194,2 millions du résultat des opérations de marché imputable essentiellement à l'appréciation de 36,9% des « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat » à MAD 1,1 milliard du fait d'une hausse de 48,3% du résultat des titres à revenu fixe et variable passant de MAD 736,7 millions en 2013 à MAD 1 092,3 millions en 2014, compensant ainsi la baisse de 38% des « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » à MAD 100,9 millions.

Au 31 décembre 2015, le Produit Net Bancaire consolidé augmente de 2,8% à MAD 11 816,8 millions recouvrant :

- L'accroissement de 10,3% de la marge d'intérêt à MAD 8 540,8 millions, dont la contribution dans le PNB se renforce de 4,9 points à 72,3%. Par ligne de métier, la hausse de la marge d'intérêt est tirée par la bonne performance des activités à l'international (+14,6% à MAD 4 388,4 millions) dont la contribution augmente de 1,9 points à 51,4% et de la banque au Maroc (+11,2% à MAD 3 517 millions) ;
 - L'amélioration de 1,9% à MAD 1 951,2 millions de la marge sur commissions bénéficiant notamment de la bonne tenue des commissions nettes sur opérations avec la clientèle (+7,6% à MAD 1 125,8 millions). Par pôle, cette évolution est portée par la hausse de 16,4% de la marge émanant de la banque au Maroc à MAD 963,8 millions, compensant la baisse de 12,9% de celle provenant des filiales à l'international à MAD 823,7 millions (recul de 7,2 points de la contribution de ces filiales à 42,2% au profit de la banque au Maroc dont la part progresse de 6,2 points à 49,4%) ;
 - Et, la baisse de 45,3% à MAD 652,9 millions du résultat des opérations de marché par rapport à l'année dernière, qui fût marquée par la performance exceptionnelle des activités de marché en raison notamment des effets de la baisse de la courbe des taux des Bons du Trésor et des taux directeurs.
- La contribution au PNB par pôle d'activités au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

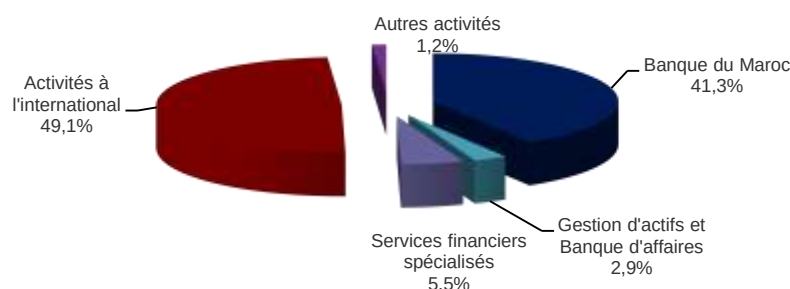
M MAD	Banque du Maroc	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
Produit net bancaire au 31 décembre 2015	4 880,9	344,4	644,2	5 800,0	147,3

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Par activité, la Banque au Maroc participe à raison de 41,3% au PNB consolidé du Groupe (MAD 4 880,9 millions), tandis que les activités à l'international y contribuent à 49,1% (MAD 5 800 millions), contre 5,5% pour les services financiers spécialisés (MAD 644,2 millions). Le reste émane de l'activité de gestion d'actifs et de banque d'affaires (MAD 344,4 millions) et des Autres activités (MAD 147,3 millions).

Contributions des pôles d'activités au PNB à fin 2015



Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

La contribution au PNB par pôle d'activités au 31 décembre 2014 se profile comme suit :

M MAD	Banque du Maroc	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
Produit net bancaire au 31 décembre 2014	4 939,6	351,7	743,7	5 303,6	158,7

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Par pôle, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 43% au PNB consolidé du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 46,1% des revenus opérationnels soit MAD 5 303,6 millions et que les services financiers spécialisés s'en accaparent 6,5% (MAD 743,7 millions) ; Le reste provenant de la banque d'affaires (MAD 351,7 millions) et des Autres activités (MAD 158,7 millions).

3. Résultat Brut d'Exploitation

L'évolution du résultat brut d'exploitation du Groupe BMCE BANK du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

M MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
PRODUIT NET BANCAIRE	9 891,0	11 497,2	16,2%	11 816,8	2,8%
<i>Charges générales d'exploitation</i>	-5 300,4	-5 827,8	10,0%	-6 261,2	7,4%
<i>Charges de personnel</i>	-2 786,6	-3 030,0	8,7%	-3 275,5	8,1%
<i>Impôts et taxes</i>	-82,3	-83,6	1,5%	-104,5	25,0%
<i>Charges externes</i>	-1 373,6	-1 383,5	0,7%	-1 486,2	7,4%
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>	-1 057,8	-1 330,7	25,8%	-1 395,1	4,8%
<i>Coefficient d'exploitation²⁴</i>	60,2%	56,5%	-3,7 pts	58,7%	2,2%
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	-654,7	-666,1	1,75%	-672,0	0,9%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 936,0	5 003,4	27,1%	4 883,6	-2,4%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin 2014, les charges générales d'exploitation enregistrent une progression de 10% s'élevant à MAD 5 827,8 millions recouvrant essentiellement une hausse de 8,7% à MAD 3 030,0 millions des charges de personnel due à une progression de 7,7% de la masse salariale du groupe, ainsi qu'une augmentation de 25,8% à MAD 1 330,7 millions des autres charges générales d'exploitation. Le coefficient d'exploitation ressort à 56,5%, contre 60,2% en 2013 (-3,7 points).

Au 31 décembre 2015, les charges générales d'exploitation augmentent de 7,4% à MAD 6 261,2 millions, principalement sous l'effet de l'accroissement de 8,1% des charges de personnel à MAD 3 275,5 millions et de 7,4% des charges externes à MAD 1 486,2 millions. Cette augmentation est liée à (i) la hausse du nombre d'agences en 2015, engendrant de nouvelles charges de fonctionnements, (ii) l'évolution de l'effectif global en 2015 et (iii) la hausse des honoraires et prestations liées à plusieurs projets structurants. Le coefficient d'exploitation s'établit à 58,7% contre 56,5% une année auparavant.

²⁴ (Charges générales d'exploitation+ Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles)/ Produit Net bancaire

Coût du risque

M MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Résultat brut d'exploitation	3 936,0	5 003,4	27,1%	4 883,6	-2,4%
<i>Dotations aux provisions</i>	-1 517,8	-1 934,2	27,4%	-2 571,5	32,9%
<i>Reprises de provisions</i>	395,5	627,7	58,7%	1 618,6	157,9%
<i>Variation des provisions</i>	-173,0	-471,8	172,7%	-487,0	3,2%
<i>Coût du risque</i>	-1 295,3	-1 778,3	37,3%	-1 440,0	-19,0%
Résultat d'exploitation	2 640,7	3 225,0	22,1%	3 443,6	6,8%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2014, la charge de risque ressort à MAD 1 778,3 millions (+37,3%), recouvrant des dotations aux provisions qui augmentent de 27,4% à MAD 1 934,2 millions, parallèlement à des reprises de provision qui progressent de 58,7% à MAD 627,7 millions. Cette hausse est conséquence de l'effort de provisionnement consenti aussi bien au niveau de BOA que de BMCE Bank. Ceci s'est traduit chez BMCE par une progression de 55% du coût du risque à MAD 1 151 millions à fin 2014. Chez BOA, le coût du risque est passé de MAD 213 millions à MAD 695 millions à fin 2014, soit une progression de 226%. Dans ces conditions, le résultat d'exploitation enregistre une amélioration de 22,1% à MAD 3 225,0 millions.

Au 31 décembre 2015, le coût du risque s'allège de 19% à MAD 1 440 millions, en raison de l'augmentation des reprises de provisions à MAD 1 618,6 millions suite aux efforts de recouvrement. Dans ce sillage, le résultat d'exploitation s'apprécie de 6,8% à MAD 3 443,6 millions.

En K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Créances en souffrance brutes	10 015 326	10 371 295	3,6%	12 733 763	22,8%
Créances sur la clientèle brutes	155 681 018	162 030 503	4,1%	180 643 452	11,5%
Provisions sur les créances en souffrance	6 306 061	6 877 560	9,1%	7 363 756	7,1%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

En 2014, les créances en souffrances brutes s'alourdissent de 3,6% à MAD 10,4 milliards, principalement du fait de l'accroissement de près de 16,4 % à MAD 5 930 millions de l'encours de BMCE BANK SA. Parallèlement, le stock des provisions pour créances en souffrance se renforce de 9,1% à MAD 6,9 milliards s'expliquant essentiellement par la hausse du stock de provisions de BMCE BANK SA de 8,6% à MAD 3 991 millions en 2014.

Au 31 décembre 2015, les créances en souffrances brutes augmentent de 23% à MAD 12,7 milliards, du fait de l'augmentation de la sinistralité aussi bien au Maroc qu'en Afrique Subsaharienne. Les provisions y afférentes se sont également renforcées de 7% à MAD 7 milliards.

	2013	2014	Var.	2015	Var.
Taux de contentieux ²⁵	6,43%	6,40%	-0,03 pt	7,05%	+0,65 pt
Taux de couverture ²⁶	62,96%	66,31%	+3,35 pts	57,83%	-8,48 pts
Coût du risque²⁷	0,87%	1,15%	+0,28 pt	0,83%	-0,32 pt

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

En 2014, le taux de contentieux ressort quasi-stable (-0,03 pt) à 6,4%, le taux de couverture s'apprécie de 3,35 points 66,3% et le coût du risque passe de 0,87% à fin 2013 à 1,15% au 31/12/14 (+0,28 point).

Au 31 décembre 2015, le taux de contentieux de la banque augmente de 0,65 point passant de 6,4% en 2014 à 7,05% tandis que le taux de couverture baisse à 57,83% à fin 2015 (-8,48 points). Parallèlement, le coût du risque baisse de 0,32 point à 0,83%.

4. Résultat net part du Groupe

L'évolution du RNPG du Groupe BMCE BANK entre décembre 2013 et décembre 2015 se présente comme suit :

K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Résultat d'exploitation	2 640 726	3 225 042	22,1%	3 443 621	6,8%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	69 089	81 621	18,1%	97 733	19,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12 207	17 306	41,8%	74 609	4,3x
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	2 722 022	3 323 969	22,1%	3 615 963	8,8%
Impôt sur les bénéfices	-841 419	-631 790	-24,9%	-961 233	52,1%
Résultat net	1 880 603	2 692 179	43,2%	2 654 730	-1,4%
Résultat hors Groupe	649 807	748 315	15,2%	699 195	-6,6%
Résultat net part du Groupe	1 230 796	1 943 864	57,9%	1 955 535	0,6%

Activité consolidée IFRS

Source : BMCE Bank

Au terme de l'exercice 2014, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence marque une progression de 18,1% à MAD 81,6 millions, intégrant principalement les évolutions suivantes :

- L'augmentation de 67,4% de la contribution de CID à MAD 24,9 millions, soit 30,5% du total au 31 décembre 2014 ;
- La bonification de 9,8% de part de la BDM à MAD 51,1 millions, soit 62,6% du total ;
- La baisse de 58,1% de la contribution d'ACMAR à MAD 2,5 millions, soit 3,1% du total ;
- La sortie du périmètre de mise en équivalence de HANOUTY portant sa part à MAD 0 contre un déficit de près de MAD -1 million en 2013. En effet et suite à l'adoption par l'IASB de nouvelles normes de consolidation notamment IFRS 10 et IAS 28 R, le

²⁵ Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes²⁶ Provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance brutes²⁷ Coût du risque / Créances sur la clientèle nettes

périmètre de consolidation du groupe BMCE Bank a fait l'objet d'une revue intégrale, afin d'en évaluer l'impact. Il en est ressorti, la sortie du périmètre de HANOUTY vu que cette filiale ne remplit aucunement les critères énoncés par les nouvelles normes de consolidation.

Pour leur part, les gains nets sur autres actifs s'apprécient de 41,8% à MAD 17,3 millions, dû essentiellement à la progression de 23,4% du résultat non courant de la BOA passant de MAD 12,6 millions en 2013 à MAD 15,6 millions en 2014.

Dans ce sillage, le RNPG ressort en appréciation de 57,9% à MAD 1 943,9 millions. Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 51,1% au RNPG du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 33,3% du RNPG soit MAD 647,5 millions, contre 7,5% pour les services financiers spécialisés (MAD 145,5 millions). Le reste émane de la banque d'affaires (5,5% correspondant à MAD 106,6 millions) et des autres activités (2,6%, soit MAD 51,4 millions).

Le résultat hors Groupe augmente, de son côté, de 15,2% s'élevant à MAD 748,3 millions. La contribution de la BOA dans le résultat des Intérêts Minoritaires s'élève à MAD 575 millions en 2014 contre MAD 542 millions en 2013.

Au 31 décembre 2015, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence enregistre une hausse de 19,7% à MAD 97,7 millions comparativement à une année auparavant. Cette évolution intègre essentiellement :

- La progression de 54,9% de la contribution de la BDM à MAD 79,1 millions, soit 80,9% de la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence, résultant du double effet de l'amélioration du résultat social de la BDM de 30,8% et de l'augmentation de 5% de la participation dans son capital, à 32,38% ;
- Le bond de 2,2% de la contribution d'ACMAR à MAD 5,5 millions ;
- Le recul de 53,2% de la contribution de CID à MAD 11,7 millions ;
- Et, l'augmentation du déficit du RN provenant d'EURAFRIC de 47,8% à MAD -1,7 millions.

De leur côté, les gains ou pertes nets sur autres actifs affichent un bond de 4,3x à MAD 74,6 millions, sous l'effet de la constatation d'un résultat exceptionnel chez BOA Group.

Le RNPG ressort, ainsi, à MAD 1 955,5 millions (+0,6%).

Sociétés MEE	Contribution au RNPG IFRS (K MAD)				
	HANOUTY	EURAFRIC	ACMAR	CID	BDM
RN mis en équivalence au 31 décembre 2015	0	-1 692	5 537	11 658	78 985
RN mis en équivalence au 31 décembre 2014	0	-1 145	2 496	24 902	51 025
RN mis en équivalence au 31 décembre 2013	-954	-1 110	5 962	14 880	46 524

Activité consolidée IFRS

Source : BMCE Bank

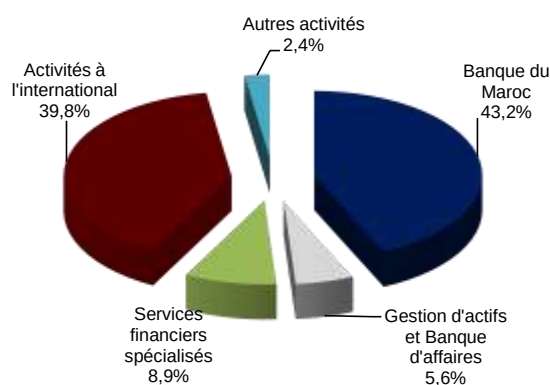
La ventilation du RNPG par secteur d'activité au 31/12/2015 laisse apparaître une contribution de 43,2% de la Banque au Maroc (soit MAD 845,2 millions), de 8,9% des services financiers spécialisés et de 5,6% de la gestion d'actifs et Banque d'affaires. Les activités internationales présentent, quant à elles, une contribution de 39,8% (+6,5 points).

K MAD	Banque du Maroc	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
RNPG au 31 décembre 2015	845 170	110 059	173 887	778 883	47 536
RNPG au 31 décembre 2014	992 887	106 593	145 484	647 474	51 426
RNPG au 31 décembre 2013	441 056	66 429	119 847	573 994	29 470

Activité consolidée IFRS

Source : BMCE Bank

Ventilation du RNPG par pôle d'activité au 31 décembre 2015



Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

Pour sa part, le résultat hors Groupe baisse de 6,6% à MAD 699,2 millions. La part de la BOA dans le résultat des intérêts minoritaires ressort à MAD 559,8 millions en 2015 contre MAD 584,1 millions en 2014.

1. Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

La rentabilité financière du Groupe BMCE BANK a évolué comme suit :

En K MAD	Au 31/12/13	Au 31/12/14	Var	Au 31/12/15	Var
Total bilan	236 696 756	247 243 077	4,5%	279 421 620	13,0%
Total bilan moyen	233 792 632	241 969 916	3,5%	263 332 349	8,8%
Résultat net	1 880 603	2 692 179	43,2%	2 654 730	-1,4%
RoA²⁸	0,80 %	1,11 %	+0,31 pt	1,01 %	-0,1 pt

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

²⁸ Résultat net / total bilan moyen

En K MAD	Au 31/12/13	Au 31/12/14	Var	Au 31/12/15	Var
Capitaux propres part du Groupe	14 898 971	16 063 542	7,8%	17 022 041	7,8%
Résultat net part du Groupe	1 230 796	1 943 864	57,9%	1 955 535	57,9%
Dividendes versés	592 020	717 829	21,25%	788 651	21,25%
RoE²⁹	9,0%	13,7%	4,7 pts	12,8%	-0,9 pt

Activité consolidée IFRS

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2015, la rentabilité des actifs de BMCE Bank ressort à 1,01% (-0,1 point), tandis que la rentabilité des fonds propres se fixe à 12,8% (-0,9 point).

Ratios réglementaires

En M MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Fonds propres ³⁰	22 454	23 753	+5,8%	25 680	+8,1%
Fonds propres de base	15 988	19 231	+20,3%	19 744	+2,7%
Actifs pondérés	176 245	196 878	+11,7%	208 794	+6,1%
Ratio Tier 1 (min. 9%)	9,1%	9,8%	+0,7 pts	9,5%	-0,3 pts
Ratio de solvabilité (min 12%)	12,7%	12,1%	-0,6 pts	12,3%	+0,2pts
Coefficient de liquidité (activité Maroc)	104,2%	125%	+20,8 pts	110%	-15 pts

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité consolidé de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%. Il passe en effet de 12,1% en 2014 à 12,3% au 31 décembre 2015.

Pour sa part, le Tier 1 ressort à 9,5% en 2015, contre 9,8% en 2014 (vs. une exigence réglementaire de 9%).

A noter que (i) le montant des fonds propres de base doit, à tout moment, être au moins égal à 5,5% des risques pondérés; (ii) le montant des fonds propres de catégorie 1 doit, à tout moment, être au moins égal à 6,5% des risques pondérés et (iii) que le montant des fonds propres de catégorie 1 et 2 doit, à tout moment être au moins égal à 9,5% des risques pondérés.

Les établissements de crédit doivent également constituer un coussin de conservation représentant 2,5% des fonds propres répondant aux caractéristiques du noyau dur.

La banque pilote ses fonds propres de base pour que ceux-ci soient à tout moment au-dessus de 8% (constitués grâce au capital social, prime d'émission, et réserves).

Pour sa part, le Coefficient de Liquidité demeure au-dessus de la limite réglementaire de 100% pour s'établir à 110% au 31 décembre 2015.

²⁹ Résultat net part du groupe / (Capitaux propres part du Groupe (n-1) – Dividendes versés (n))

³⁰ Les fonds propres retenus dans le cadre du calcul des ratios réglementaires intègrent un certain nombre d'éléments et retraitements complémentaires (dettes subordonnées, immobilisations, goodwill...) (cf circulaire n°14/G/2013 de BAM)

De son côté, le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio) ressort à 122% à fin Décembre 2015 au-dessus de la limite réglementaire de 60% en 2015.

A noter que les limites réglementaires prévues par la note circulaire relative au LCR se présentent comme suit :

	2015	2016	2017	2018	2019
LCR minimum à respecter	60%	70%	80%	90%	100%

III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE IFRS

1. Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres entre 2013 et 2015 se présente comme suit :

En KMAD

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Opérations sur capital		384 203		-384 203		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			35 727			35 727		35 727
Dividendes				-717 829		-717 829	-337 936	-1 055 764
Résultat de l'exercice				1 943 846		1 943 846	748 315	2 692 161
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					47 856	47 856	8 976	56 831
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-6 334	-6 334		-6 334
Avantages au personnel						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	41 522	41 522	8 976	50 497
Variation de périmètre				-18 092		-18 092	200 689	182 597
Divers (*)				-120 620		-120 620	-124 903	-245 524
Capitaux propres clôture 31.12.2014 corrigés	1 794 634	10 693 747	0	3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2014	1 794 634	10 693 747	0	3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Opérations sur capital		411 037		-411 037		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-788 651		-788 651	-452 274	-1 240 925
Résultat de l'exercice				1 955 535		1 955 535	699 195	2 654 730
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					-82 495	-82 495	15 799	-66 695
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-1 354	-1 354		-1 354
IAS 19 R						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	-83 849	-83 849	15 799	-68 049
Variation de périmètre (*)				-68 567		-68 567	83 181	14 614
Divers				-55 951		-55 951	1 983	-53 968
Capitaux propres clôture 31.12.2015	1 794 634	11 104 784	0	4 057 036	65 587	17 022 041	5 087 511	22 109 553

Source : BMCE Bank

(*)Variation de périmètre 2015 : Il s'agit des acquisitions complémentaires au niveau de BOA Group, la Banque de Développement du Mali, l'augmentation de capital de Maghrebail et La Congolaise de Banque.

Divers concernent principalement les écarts liés à la conversion des comptes des filiales libellées en devise.

2. Bilan consolidé IFRS

ACTIF - K MAD	2013	2014	Var	2015	Var
Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	11 939 091	9 966 747	-16,5%	10 403 090	4,4%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	28 223 948	28 609 790	1,4%	25 760 228	-10,0%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	7 207	
Actifs financiers disponibles à la vente	3 319 804	4 891 427	47,3%	6 846 572	40,0%
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés	18 145 727	16 072 610	-11,4%	20 971 036	30,5%
Prêts et créances sur la clientèle	149 374 957	155 152 943	3,9%	173 279 696	11,7%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	
Placements détenus jusqu'à leur échéance	12 536 742	18 153 337	44,8%	24 559 458	35,3%
Actifs d'impôt exigible	92 432	199 008	115,3%	63 550	-68,1%
Actifs d'impôt différé	257 635	445 733	73,0%	473 814	6,3%
Comptes de régularisation et autres actifs	4 317 433	4 978 851	15,3%	5 364 187	7,7%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	
Participations dans des entreprises mises en équivalence	472 624	513 766	8,7%	585 787	14,0%
Immeubles de placement	947 602	835 047	-11,9%	3 035 131	263,5%
Immobilisations corporelles	5 465 769	5 847 075	7,0%	6 516 029	11,4%
Immobilisations incorporelles	770 522	744 273	-3,4%	703 525	-5,5%
Ecart d'acquisition	832 470	832 470	0,0%	852 310	2,4%
Total Actif	236 696 756	247 243 077	4,5%	279 421 620	13,0%

Source : BMCE Bank – Comptes consolidés IFRS

PASSIF - K MAD	2013	2014	Var	2015	Var
Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux	68 253	-	NS	-	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 437 494	2 745 648	12,6%	2 046 594	-25,5%
Instruments dérivés de couverture	-	2 018	NS	-	-100,0%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	35 068 715	33 142 978	-5,5%	51 176 027	54,4%
Dettes envers la clientèle	148 790 337	161 268 876	8,4%	178 255 021	10,5%
Titres de créances émis	12 451 775	13 170 353	5,8%	8 967 697	-31,9%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	-	-	-	
Passifs d'impôt courant	94 368	55 341	-41,4%	131 027	136,8%
Passifs d'impôt différé	989 759	1 099 810	11,1%	1 130 452	2,8%
Comptes de régularisation et autres passifs	11 380 363	7 636 569	-32,9%	6 315 040	-17,3%

Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	-	-	-	
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	-	-	-	
Provisions pour risques et charges	456 573	523 011	14,6%	650 913	24,5%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	-	-	-	
Dettes subordonnées	5 815 661	6 795 304	16,8%	8 639 297	27,1%
Capital et réserves liées	12 104 178	12 488 381	3,2%	12 899 418	3,3%
Réserves consolidées	0	-	-	-	
-Part du groupe	1 456 083	1 481 861	1,8%	2 101 501	41,8%
-Part des minoritaires	3 612 458	4 000 114	10,7%	4 381 320	9,5%
Gains et pertes latents ou différés, Part du Groupe	107 914	149 436	38,5%	65 587	-56,1%
Gains et pertes latents ou différés, Part des minoritaires	-17 778	-8 802	-50,5%	6 996	NS
Résultat net de l'exercice				-	
-Part du groupe	1 230 796	1 943 864	57,9%	1 955 535	0,6%
-Part des minoritaires	649 807	748 315	15,2%	699 195	-6,6%
Capitaux propres consolidés	19 143 458	20 803 169	8,7%	22 109 552	6,3%
TOTAL Passif	236 696 756	247 243 077	4,5%	279 421 620	13,0%

Source : BMCE Bank – Comptes consolidés IFRS

A l'issue de l'exercice 2015, le total actif consolidé augmente de 13% comparativement à l'année précédente à MAD 279,4 milliards. Cette évolution s'explique par :

- La progression de 11,7% à MAD 173,3 milliards de l'encours consolidé de crédits à la clientèle, généré à hauteur de 65,4% par la banque au Maroc, soit MAD 113,3 milliards (+14%) ;
- La hausse de 30,5% des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à MAD 21 milliards due à la progression des valeurs reçues en pension à terme des E.C.A (Resales) chez la BMCE ;
- L'appréciation de 35,3% des placements détenus jusqu'à leur échéance à MAD 24,6 milliards. Les principaux excédents de trésorerie ont fait l'objet de placements en titres détenus jusqu'à échéance ;
- Le recul de 10% à MAD 25,8 milliards des actifs financiers à la juste valeur par résultat, essentiellement constaté au niveau des OPCVM et autres titres à revenu variable ;
- La progression de 40% des actifs financiers disponibles à la vente à MAD 6,8 milliards principalement expliquée par l'appréciation de 50,2% du portefeuille d'obligations à MAD 4,1 milliards ;
- Et, le bond de 3,6x des immeubles de placement à MAD 3 milliards sous l'effet de l'accroissement des dations de paiement et des acquisitions réalisés au niveau de la BMCE SA ;

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe au titre de l'exercice 2015 recouvre :

- L'élargissement de 54,4% des dettes interbancaires à MAD 51,2 milliards suite à la hausse des niveaux des valeurs mises en pension (Repos) ;
- La hausse de 10,5% à MAD 178,3 milliards des dépôts de la clientèle provenant à hauteur de 68% de l'activité au Maroc, soit MAD 121,2 milliards (+10,1%) ;

- L'accroissement de 27,1% à MAD 8,6 milliards des dettes subordonnées au vu de la réalisation d'un emprunt obligataire de MAD 2 milliards en juin 2015 ;
- Le recul de 31,9% des titres de créances émis à MAD 9 milliards suite au repli de 33% de l'encours des Certificats de Dépôt émis par BMCE Bank en 2015 de MAD 3 560 millions, et la baisse des BSF émis par Maghrébail passant de MAD 1 077 millions à MAD 413 millions en 2015 ;
- La baisse de 17,3% des comptes de régularisation et autres passifs à MAD 6,3 milliards ;
- Et, le renforcement de 6,3% des capitaux propres consolidés à MAD 22,1 milliards principalement sous l'effet de la hausse de 18,3% des réserves consolidées à MAD 6,5 milliards à fin 2015.

Au terme de l'année 2014, le total bilan consolidé ressort à MAD 247,2 milliards, en hausse de 4,5% par rapport à 2013. Cette évolution intègre notamment à l'actif :

- La progression de 3,9% des prêts et créances sur la clientèle à MAD 155,2 milliards, générés à hauteur de 64,1% par l'activité agrégée (MAD 99,4 milliards), intégrant en social une hausse des encours de crédits de trésorerie et à la consommation et de crédits immobiliers, de 6% à MAD 36,3 milliards³¹ et de 4,5% à MAD 34,9 milliards respectivement, compensant le léger repli des crédits à l'équipement (-0,8% à MAD 15,9 milliards) et la baisse des autres crédits de 35,2% à MAD 12,3 milliards ;
- Renforcement de 44,8% des placements détenus jusqu'à leur échéance à MAD 18,2 milliards, portés par l'augmentation de 47,4% des Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales à MAD 17 milliards ;
- La hausse de 47,3% des actifs financiers disponibles à la vente à MAD 4,9 milliards, profitant de l'appréciation du portefeuille de titres du groupe BOA ;
- La baisse de 11,4% des prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés à MAD 16,1 milliards essentiellement due au repli des prêts consentis (-8,9% à MAD 12,2 milliards). Cette évolution est essentiellement imputable à BMCE Bank. En effet, dans les comptes sociaux de la banque les prêts envers les EDC ont augmenté de 20%, cependant, après élimination des opérations intragroupe, celles-ci ressortent en recul de 13% ;
- Et, le recul de 16,5% des valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, service des chèques postaux à MAD 10 milliards, imputable à la baisse des dépôts auprès de la Banque Centrale (-25,4% à MAD 6,1 milliards).

Parallèlement, les postes du passif affichent principalement les évolutions suivantes :

- L'augmentation de 8,4% des dettes envers la clientèle augmentent à MAD 161,3 milliards, provenant à hauteur de 68,3% de l'activité agrégée (soit MAD 110,1 milliards) et dont la progression est portée essentiellement par l'appréciation (i) de 9,1% des comptes créditeurs à MAD 59 milliards, (ii) de 6,8% des dépôts à terme à MAD 26,8 milliards et (iii) de 5% à MAD 19,2 milliards des comptes d'épargne ;

³¹ Intégrant les créances en souffrance.

- Le repli de 32,9% des comptes de régularisation et autres passifs à MAD 7,6 milliards qui s'explique essentiellement par la baisse de 68% des comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres à MAD 2 017,1 millions en 2014 ;
- Le renforcement de 8,7% des capitaux propres consolidés à MAD 20,8 milliards en raison de la progression de 57,9% à MAD 1,9 milliards du Résultat Net Part du Groupe ;
- Et, la hausse de 16,8% des dettes subordonnées à MAD 6,8 milliards suite à l'augmentation de 16,3% enregistrée chez BMCE Bank à MAD 6 303 millions. En effet, la banque a réalisé en 2014 un emprunt subordonné de MAD 1 milliard.

En décembre 2013, le total bilan consolidé s'élève à MAD 236,7 milliards, en hausse de 2,5% comparativement à l'exercice 2012. Cette évolution intègre notamment :

- La progression des prêts et créances sur la clientèle qui s'élargissent de 7,6% à MAD 149,4 milliards générés à hauteur de 68,7% par l'activité agrégée, soit MAD 102,6 milliards. Cette évolution intègre en social, une hausse de 8,3% à MAD 33,4 milliards des crédits immobiliers et un accroissement de 20% à MAD 19,0 Md des autres crédits. Les crédits à la trésorerie ressortent, quant à eux, en quasi-stagnation à MAD 34,3 Md (+0,1%) tandis que les crédits à l'équipement se replient de 1,6% à MAD 16,0 Md ;
- La baisse de 17,6% à MAD 28,2 milliards de l'actif financier à la juste valeur par résultat est essentiellement imputable à BMCE BANK qui a vu son portefeuille transactions et placements diminuer de MAD 5 668 millions sous l'effet des éléments suivants :
 - ✓ Le recul des OPCVM de MAD 3 392 millions passant de près de MAD 20 000 millions à MAD 16 598 millions à fin 2013 ;
 - ✓ La baisse des titres de créances empruntés de MAD 1 133 millions.
- L'appréciation de 18,7% à MAD 3,3 milliards des actifs disponibles à la vente s'explique par la hausse de MAD 401 millions de la part de BOA Group contribuant à 77% à la variation totale ;
- Et, la bonification de 19,2% à MAD 12,5 milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance, eu égard à (i) l'augmentation de 40,9% du portefeuille des Bons Du Trésor-BDT- détenus par BMCE Bank à MAD 2 523,4 millions en 2013 et (ii) la progression de 14,7% des BDT détenus par BOA Group à MAD 10 013,3 millions en 2013 du fait de l'achat massif de BOA C.I de bons du trésor public de Côte d'Ivoire « TPCI ».

Parallèlement, les principaux postes du passif enregistrent les évolutions suivantes :

- Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont connu une importante hausse passant de MAD 1,6 millions en décembre 2012 à MAD 2 437 millions à fin décembre 2013. Cette hausse s'explique par l'emprunt obligataire EUROBOND de USD 300 millions émis par la banque en novembre 2013 ;
- Les dettes envers la clientèle se hissent de 2,9% à MAD 148,8 milliards, contre MAD 144,7 milliards au 31 décembre 2012 provenant à 69,0% de l'activité agrégée, soit MAD 102,6 milliards (+0,3% en 2013) ;
- Les dettes envers les établissements de crédits progressent, pour leur part, de 2,5% à MAD 35,1 milliards ;
- Les titres de créances émis enregistrent une baisse de 11,2% à MAD 12,4 milliards compte tenu (i) du remboursement d'une partie des CD émis par la banque (-7,6% de leur

encours à fin 2013) et (ii) le remboursement des BSF émis par Maghrébail et Salafin entraînant des baisses respectives de -24,3% et -9,1 % de l'encours en 2013 ;

- Les comptes de régularisation et autres passifs ont enregistré une baisse de 14% passant de MAD 13 210 millions à MAD 11 380 millions qui s'explique essentiellement par la baisse des dettes sur les titres empruntés ;
- Les capitaux permanents consolidés du Groupe se renforcent de 7,7% à MAD 25 milliards sous l'effet de l'amélioration de 33,5% à MAD 1,2 milliards du Résultat Net Part du Groupe.

2.1. Evolution des crédits

Le tableau ci-dessous affiche l'évolution des crédits par type de produits sur la période considérée :

K MAD	2013	2014	Var	2015	Var
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (C1)	18 145 727	16 072 610	-11,4%	20 971 036	30,5%
<i>Comptes à vue</i>	4 630 305	3 923 290	-15,3%	5 630 176	43,5%
<i>Prêts</i>	13 362 300	12 169 796	-8,9%	12 839 340	5,5%
<i>Opérations de pension</i>	193 327	47 877	-75,2%	2 567 788	53,6x
<i>Provisions</i>	-40 205	-68 353	70,0%	-66 268	-3,1%
Créances sur la clientèle (C2)	149 374 957	155 152 943	3,9%	173 279 696	11,7%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	21 263 162	24 271 477	14,1%	25 697 536	5,9%
<i>Prêts consentis à la clientèle</i>	107 613 766	116 381 173	8,1%	124 431 972	6,9%
<i>Opérations de pension</i>	15 707 669	9 467 823	-39,7%	18 162 143	91,8%
<i>Opérations de location-financement</i>	11 096 420	11 910 030	7,3%	12 351 801	3,7%
<i>Provisions</i>	-6 306 060	-6 877 560	9,1%	-7 363 756	7,1%
Total crédits (C1+C2)	167 520 684	171 225 553	2,2%	194 250 732	13,4%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

En 2015, les crédits octroyés par le Groupe BMCE Bank affichent une augmentation de 13,4% pour se porter à MAD 194,2 milliards, cette évolution recouvre :

- Une progression de 30,5% à MAD 21 milliards des créances sur les établissements de crédit intégrant un bond de 53,6x des opérations de pension à MAD 2,6 milliards et une progression de 43,5% des comptes à vue à MAD 5,6 milliards ;
- Une amélioration des créances sur la clientèle de 11,7% à MAD 173,3 milliards recouvrant notamment une hausse de 91,8% des opérations de pension à MAD 18,2 milliards et de 6,9% des prêts consentis à la clientèle à MAD 124,4 milliards.

Au terme de l'année 2014, l'encours de l'ensemble des crédits octroyés par le Groupe BMCE Bank progresse de 2,2% comparativement à l'exercice précédent pour se fixer à MAD 171,2 milliards. Cette évolution s'explique par :

- Un repli de 11,4% à MAD 16,1 milliards des créances sur les établissements de crédit incluant une diminution de 15,3% à MAD 3,9 milliards des comptes à vue et un ralentissement de 8,9% des prêts interbancaires à MAD 12,2 milliards ;
- Et, une appréciation de 3,9% des créances sur la clientèle à MAD 155,2 milliards portée par l'amélioration de 8,1% des prêts consentis à la clientèle à MAD 116,4 milliards (75% de l'encours de créances sur la clientèle) conjuguée à la progression des comptes

ordinaires débiteurs (+14,1% à MAD 24,3 milliards) et permettant de résorber le recul des opérations de pension (-39,7% à MAD 9,5 milliards).

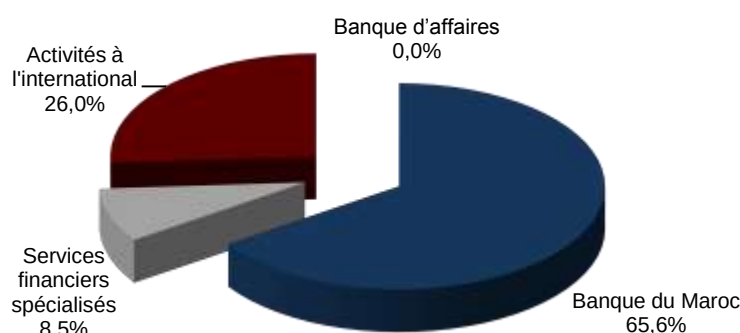
La ventilation des prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Banque au Maroc	102 077 889	99 346 209	-2,7%	113 592 596	14,3%
Services financiers spécialisés	13 781 855	14 867 010	7,9%	14 680 785	-1,3%
Activités à l'international	33 514 940	40 939 545	22,2%	45 006 206	9,9%
Banque d'affaires	273	179	-34,4%	109	-39,1%
	149 374 957	155 152 943	3,9%	173 279 696	11,7%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

Part des crédits en 2015



Source : BMCE Bank

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc draine 65,6% des crédits à la clientèle distribués à fin décembre 2015 (+1,5 points comparativement à 2014), contre une part de 26% pour les activités à l'international (-0,4 point) et de 8,5% pour les services financiers spécialisés (-1,1 points).

2.2. Evolution des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produits évolue comme suit sur la période sous revue :

K MAD	2013	2014	Var	2015	Var
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	35 068 715	33 142 978	-5,5%	51 176 027	54,4%
Comptes à vue	1 723 359	2 254 051	30,8%	2 081 821	-7,6%
Emprunts	18 429 985	26 604 762	44,4%	34 683 456	30,4%
Opérations de pension	14 915 371	4 284 165	-71,3%	14 410 750	3,4x
Dettes envers la clientèle (D2)	148 790 337	161 268 876	8,4%	178 255 021	10,5%
Comptes ordinaires créditeurs	64 672 430	89 254 191	38,0%	100 028 015	12,1%
Comptes à terme et autres comptes créditeurs	59 876 662	44 286 595	-26,0%	50 061 277	13,0%
Comptes d'épargne à taux administré	18 930 245	19 993 183	5,6%	21 017 845	5,1%
Bons de caisse	4 144 400	4 488 643	8,3%	4 666 140	4,0%

Opérations de pension	1 166 600	3 246 264	2,8x	2 481 744	-23,6%
Total dépôts (D1+D2)	183 859 052	194 411 854	5,7%	229 431 048	18,0%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin 2015, l'encours des dépôts augmente de 18% à MAD 229,4 milliards. Cette évolution s'explique notamment par :

- La progression de 54,4% des dettes interbancaires à MAD 51,2 milliards intégrant notamment le bond de 3,4x réalisé par les opérations de pension à MAD 14,4 milliards ;
- L'augmentation de 10,5% à MAD 178,3 milliards des dépôts de la clientèle principalement tirés par les hausses de 12,1% des comptes ordinaires créditeurs à MAD 100 milliards et de 13% des comptes à terme et autres comptes créditeurs à MAD 50,1 milliards.

En 2014, l'encours global des dépôts s'améliore de 5,7% à MAD 194,4 milliards, intégrant une hausse de 8,4% de l'encours des dépôts de la clientèle à MAD 161,3 milliards (soit 83% du total des dépôts).

Cet accroissement est essentiellement redevable à (i) l'appréciation de 38% des comptes ordinaires créditeurs à MAD 89,3 milliards, combinée à (ii) l'augmentation de 9,8 % à MAD 35,9 milliards des comptes à terme et à (iii) l'ascension de 2,8x des opérations de pension à MAD 3,2 milliards.

En revanche, les dettes envers les établissements de crédits régressent de 5,5% à MAD 33,1 milliards au vu de la diminution de 71,3% à MAD 4,3 milliards des opérations de pension du fait de l'atténuation du déficit de liquidité bancaire entre 2013 et 2014 impliquant un moindre recours au financement auprès de l'interbancaire, partiellement couverte par l'augmentation de 44,4% des emprunts à MAD 26,6 milliards.

La ventilation des dépôts de la clientèle par zone géographique se présente comme suit :

	2012	2013	2014	2015
Maroc	71,4%	69,6%	69,0%	68,6%
Afrique	27,9%	29,3%	30,1%	30,5%
Europe	0,7%	1,1%	0,9%	0,9%
Total dépôts	100,0%	100%	100,0%	100,0%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Par zone géographique, les dépôts des clients au Maroc représentent 68,6% du total des dépôts de la clientèle en 2015 (contre 69% en 2014) tandis que la contribution du réseau africain s'améliore de 0,4 point à 30,5% en 2015.

Par pôle d'activité, la banque au Maroc draine 67,9% des dettes envers la clientèle, contre 31,4% pour les activités internationales et 0,6% pour les services financiers spécialisés à fin 2015.

En K MAD	2012	2013	2014	Var.	2015	Var.
Dettes envers la clientèle	144 650 757	148 790 337	161 268 876	8,4%	178 255 021	10,5%
Prêts et créances sur la clientèle	138 808 778	149 374 957	155 152 943	3,9%	173 279 696	11,7%

Taux de transformation³² **96,0%** **100,4%** **96,2%** **-4,2 pts** **97,2%** **+1 pt**

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

En 2015, le taux de transformation du Groupe s'est établi à 97,2%, en hausse d'1 point par rapport à 2014.

3. Structure des ressources consolidées de BMCE Bank

Les ressources de BMCE Bank se composent essentiellement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Fonds propres et assimilés dont :	24 959 118	27 598 472	10,6%	30 748 849	11,4%
<i>Dettes subordonnées</i>	5 815 661	6 795 304	16,8%	8 639 297	27,1%
<i>Capital</i>	1 794 634	1 794 634	0,0%	1 794 634	0,0%
<i>Réserves liées au capital</i>	10 309 544	10 693 747	3,7%	11 104 784	3,8%
<i>Actions propres</i>	-35 727	0	NS	0	NS
<i>Réserves et résultats consolidés Part du groupe</i>	2 722 605	3 425 724	25,8%	4 057 036	18,4%
<i>Gains ou pertes latents différés Part du groupe</i>	107 914	149 436	38,5%	65 587	-56,1%
Capitaux propres consolidés du groupe :	19 143 457	20 803 169	8,7%	22 109 552	6,3%
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	14 898 971	16 063 542	7,8%	17 022 041	6,0%
<i>Intérêts minoritaires</i>	4 244 486	4 739 627	11,7%	5 087 511	7,3%
Ressources	196 310 827	207 582 207	5,7%	238 398 745	14,8%
<i>Etablissements de crédit</i>	35 068 715	33 142 978	-5,5%	51 176 027	54,4%
<i>Clientèle</i>	148 790 337	161 268 876	8,4%	178 255 021	10,5%
<i>Titres de créances émis</i>	12 451 775	13 170 353	5,8%	8 967 697	-31,9%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin décembre 2015, les Fonds propres et assimilés du Groupe BMCE BANK se montent à MAD 30,7 milliards, en hausse de 11,4% comparativement à fin 2014 essentiellement grâce à l'accroissement de 27,1% à MAD 8,6 milliards des dettes subordonnées tenant compte de la réalisation d'un emprunt obligataire de MAD 2 milliards en juin 2015 et à la progression de 18,3% des réserves consolidées à MAD 6,5 milliards à fin 2015.

De leur côté, les ressources du Groupe sont essentiellement composées de dépôts de la clientèle (74,8%), bien que leur part régresse de 2,9 points au profit des dettes envers les établissements de crédit (+5,5 points à 21,5%).

A l'issue de 2014, les Fonds propres et assimilés se renforcent de 10,6% à MAD 27,6 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique essentiellement par (i) l'augmentation de 25,8% des réserves et résultats consolidés à MAD 3,4 milliards et (ii) l'accroissement de 16,8% de l'encours de la dette subordonnée à MAD 6,8 milliards (émission en juillet 2014 d'un emprunt obligataire de MAD 1 milliard).

³² Prêts et créances sur la clientèle / Dettes envers la clientèle.

4. Tableau des flux de trésorerie de BMCE Bank

K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Résultat avant impôts	2 722 022	3 323 969	22,1%	3 615 961	8,8%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 380 727	3 463 904	2,5%	672 212	-80,6%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	173 473	4,9x	46 758	-73,0%
+/- Dotations nettes aux provisions	927 426	1 106 319	19,3%	952 970	-13,9%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-69 089	-65 808	4,7%	-97 733	-48,5%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 008 589	-1 346 058	33,5%	-822 557	-38,9%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-	-	-
+/- Autres mouvements	-61 503	58 543	NS	-165 751	NS
Total des éléments non monétaires indus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 204 245	3 390 373	5,8%	585 900	-82,7%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 464 610	-2 073 872	NS	6 870 435	NS
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-11 587 602	3 260 835	NS	-355 618	NS
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 993 174	-6 036 643	NS	-3 575 435	40,8%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-2 839 357	-4 488 481	-58,1%	-1 992 029	55,6%
- Impôts versés	-636 635	-806 052	26,6%	-581 529	-27,9%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-6 605 810	- 10 144 213	-53,6%	365 823	NS
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-679 544	- 3 429 871	-5,0x	4 567 685	NS
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-997 292	- 732 356	26,6%	-2 474 166	-237,8%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-174	-187	-7,5%	-2 211 410	NS
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 502 270	- 849 669	43,4%	-1 361 288	-60,2%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 499 736	- 1 582 212	36,7%	-6 046 864	-282,2%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	612 593	-909 304	NS	-667 738	26,6%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 940 935	1 844 774	-5,0%	-2 947 262	NS
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 553 528	935 470	-63,4%	-3 615 000	NS
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	71 311	-252 118	NS	-164 613	34,7%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-554 441	-4 328 731	-7,8x	-5 258 792	-21,5%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	16 098 911	15 544 470	-3,4%	11 215 740	-27,8%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	11 870 837	20,5%	9 966 853	-16,0%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 094	3 673 632	-41,2%	1 248 887	-66,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 544 470	11 215 740	-27,8%	5 956 947	-46,9%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 837	9 966 853	-16,0%	10 403 196	4,4%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	1 248 887	-66,0%	-4 446 249	NS
Variation de la trésorerie nette	-554 441	-4 328 731	-7,8x	-5 258 792	-21,5%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

La trésorerie nette de la Banque recule de 46,9% à MAD 5 956,9 millions au 31 décembre 2015, soit une variation de trésorerie nette de MAD -5 258,8 millions. Cette baisse s'explique essentiellement par la dégradation des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (de 3,8x à MAD -6 046,9 millions) et de financement (passant de MAD 935,5 millions à MAD -3 615 millions)

partiellement compensée par le redressement des flux générés par l'activité opérationnelle, passant de MAD -3 429,9 millions en 2014 à MAD 4 567,7 millions à fin 2015.

5. Engagements de financement et de garantie

K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Engagements de financement donnés	15 467 096	10 122 682	-34,6%	9 846 296	-2,7%
<i>Aux établissements de crédit</i>	<i>1 356 425</i>	<i>1 257 036</i>	<i>-7,3%</i>	<i>1 023 096</i>	<i>-18,6%</i>
<i>A la clientèle</i>	<i>14 110 671</i>	<i>8 865 646</i>	<i>-37,2%</i>	<i>8 823 200</i>	<i>-0,5%</i>
<i>Ouverture de crédit</i>					
<i>Autres engagements en faveur de la clientèle</i>					
Engagements de financement reçus	2 897 232	2 347 719	-19%	2 491 359	6,1%
<i>Des établissements de crédit</i>	<i>2 897 232</i>	<i>2 347 719</i>	<i>-19%</i>	<i>2 491 359</i>	<i>6,1%</i>
<i>De la clientèle</i>					

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin 2014, les engagements de financement donnés régressent de 34,6% à MAD 10 122,7 millions comparativement à 2013, essentiellement sous l'effet du repli de 37,2% à MAD 8 865,6 millions des engagements donnés à la clientèle. Pour leur part, les engagements de financement reçus (exclusivement des établissements de crédit) baissent de 19% à MAD 2 347,7 millions.

Au terme de l'année 2015, les engagements de financement donnés s'élèvent à MAD 9 846,3 millions, en repli de 2,7% comparativement à l'année 2014 et ce, suite au recul de 18,6% à MAD 1 023,1 millions des engagements donnés aux établissements de crédit. En revanche, les engagements de financement reçus, exclusivement des établissements de crédit, ont connu une hausse de 6,1% à MAD 2 491,4 millions.

K MAD	2013	2014	Var.	2015	Var.
Engagements de garantie donnés	21 576 455	21 930 665	1,6%	27 255 712	24,3%
<i>D'ordre des établissements de crédit</i>	<i>6 646 676</i>	<i>5 885 648</i>	<i>-11,4%</i>	<i>8 380 362</i>	<i>42,4%</i>
<i>D'ordre de la clientèle</i>	<i>14 929 778</i>	<i>16 045 017</i>	<i>7,5%</i>	<i>18 875 350</i>	<i>17,6%</i>
<i>Cautions administratives et fiscales et autres cautions</i>					
<i>Autres garanties d'ordre à la clientèle</i>					
Engagements de garantie reçus	44 459 136	52 736 107	18,6%	68 162 828	29,3%
<i>Des établissements de crédit</i>	<i>43 550 070</i>	<i>51 735 698</i>	<i>18,8%</i>	<i>65 458 883</i>	<i>26,5%</i>
<i>De l'état et d'autres organismes de garantie</i>	<i>909 066</i>	<i>1 000 409</i>	<i>10%</i>	<i>2 703 945</i>	<i>170,3%</i>

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

D'autre part, les engagements de garantie reçus se renforcent de 22,4% à MAD 44 459,1 millions portés par l'amélioration de 24,1% à MAD 43 550,1 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

Au terme de l'année 2014, les engagements de garantie donnés s'apprécient de 1,6% à MAD 21 930,7 millions intégrant (i) une diminution de 11,4% à MAD 5 885,6 millions des engagements de garanties donnés d'ordre des établissements de crédit, (ii) entièrement compensée par un accroissement de 7,5% à MAD 16 045 millions des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle. Dans une plus ample mesure, les engagements de garantie reçus progressent de 18,6% à MAD 52 736,1 millions essentiellement portés par la hausse de 18,8% à MAD 51 735,7 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

A fin 2015, les engagements de garantie donnés augmentent de 24,3% à MAD 27 255,7 millions suite à la progression de 42,4% à MAD 8 380,4 millions des engagements de garantie donnés à l'ordre des établissements de crédit et de 17,6% à MAD 18 875,3 millions de ceux donnés à l'ordre de la clientèle.

De leur côté, les engagements de garantie reçus s'améliorent de 29,3% à MAD 68 162,8 millions portés essentiellement par l'augmentation de 26,5% à MAD 65 458,9 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

**PARTIE VII :
PERSPECTIVES**

PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA BANQUE

Dans le cadre du plan stratégique élaboré sur la période 2016-2018, le Groupe BMCE Bank prévoit de consolider sa dynamique de croissance aussi bien :

- au Maroc, à travers notamment la poursuite de l'extension du réseau, à raison d'une cinquantaine d'agences par an pour contribuer à la collecte des dépôts et la distribution de crédits en ciblant une part de marché dépôts et crédits de 15% ;
- qu'à l'international, à travers :
 - ✓ l'optimisation de la présence du Groupe en Europe avec une contribution cible au RNPG de 10% à horizon 2018 ;
 - ✓ et le développement de ses activités africaines via la croissance organique de ses implantations avec une contribution cible au RNPG de 35% à horizon 2018 et la recherche d'opportunités de croissance externe dans les pays à fort potentiel aussi bien pour l'activité Retail Bank que pour les activités de Banque d'Affaires.

Ainsi, et afin de poursuivre sa stratégie de développement, BMCE Bank a alloué un montant annuel moyen de plus de MAD 500 millions en investissement sur les trois dernières exercices. En 2015, l'investissement s'est réparti entre MAD 143 millions pour les bâtiments, MAD 128 millions pour les systèmes d'information, MAD 51 millions pour les équipements et MAD 158 millions de leasing.

Pour rappel, dans un tel contexte de croissance, aussi bien des crédits à l'économie que de la consolidation des participations stratégiques, la banque a procédé au renforcement de ses fonds propres en 2015, en émettant un montant de 2 milliards de dirhams additionnels en dettes subordonnées, en plus des deux émissions réalisées de 1 milliard de dirhams chacune en janvier 2013, et en septembre 2014.

La banque s'engage par ailleurs à poursuivre ses efforts de rationalisation des charges dans un contexte d'accroissement des effectifs pour accompagner le développement du réseau et le renforcement des fonctions régaliennes.

La banque poursuivra également ses efforts en matière de recouvrement et d'assainissement du portefeuille des engagements pour contenir le coût du risque aussi bien au Maroc qu'à l'international.

PARTIE VIII :
FACTEURS DE RISQUE

IV. RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE ET À SON SECTEUR

1. Gestion du Risque de Contrepartie

Les crédits distribués (à la clientèle et aux établissements de crédit) par la Banque (Activité Consolidée) se sont élevés à MAD 194,2 milliards en 2015 contre MAD 171,2 milliards l'année précédente.

BMCE Bank a la volonté de développer d'avantage son champ d'intervention au segment des PME-PMI. En effet, ce segment est porteur de meilleures marges et présente un gisement d'opportunités non seulement en matière de concours bancaires mais aussi de conseil en financement et en restructuration.

La Banque a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'elle maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank Al Maghrib, ainsi que les pratiques saines de risques.

De ce fait, la Banque a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe :

- le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe (CACI),
- Le Comité de Direction Générale (CDD), en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.
- Les comités de crédit, qui approuvent l'ensemble des engagements,
- Le Comité de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement
- Le comité Risques Groupe, assistant le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière
- Le Comité de Pilotage & gestion des risques Groupe et Le Comité de Pilotage & gestion des risques BMCE BANK. Issus du CDD, ils s'assurent de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels.

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque. Cette politique générale est déclinée en politiques et

en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties, se basant notamment sur un système de notation interne, un système de délégation de pouvoir et un système de gestion des limites pour pallier le risque de concentration.

Le système de délégation de pouvoir se matérialise par des niveaux d'approbation, selon le segment du client, le montant agrégé des facilités proposées au client, et du type d'exposition (entreprises publiques et semi-publiques, exposition aux banques, etc.).

Le système de rating de la Banque est un système bidimensionnel, combinant un rating crédit qui permet d'évaluer le risque inhérent à la transaction et un rating financier obtenu sur la base de la situation financière du débiteur. En plus des aspects quantitatifs, d'autres qualitatifs sont pris en considération dans l'élaboration du rating. (Potentiel de développement, le secteur d'activité, le rating de la société mère, le risque pays ainsi que les incidents de paiement).

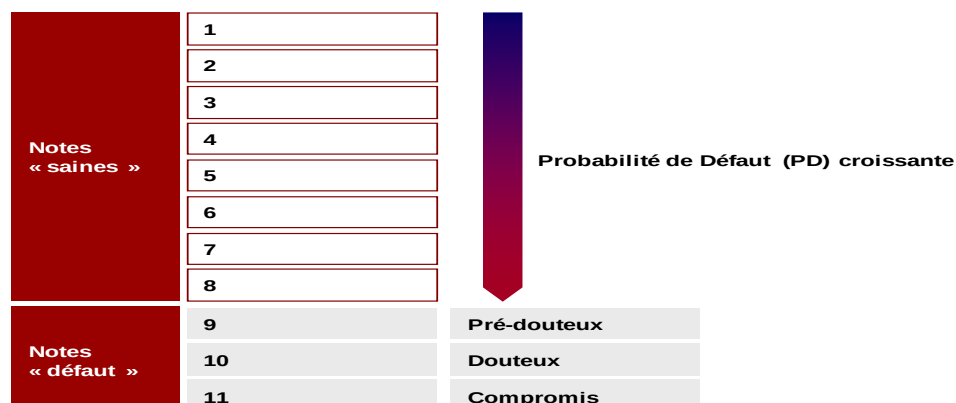
Dans le cadre de la réglementation bâloise, Bank Al-Maghrib a fixé le nombre minimum de classes que doit comporter un système de notation, ainsi sont requises à minima :

- 7 classes pour les contreparties saines
- 1 classe pour les contreparties en défaut

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE Bank of Africa, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

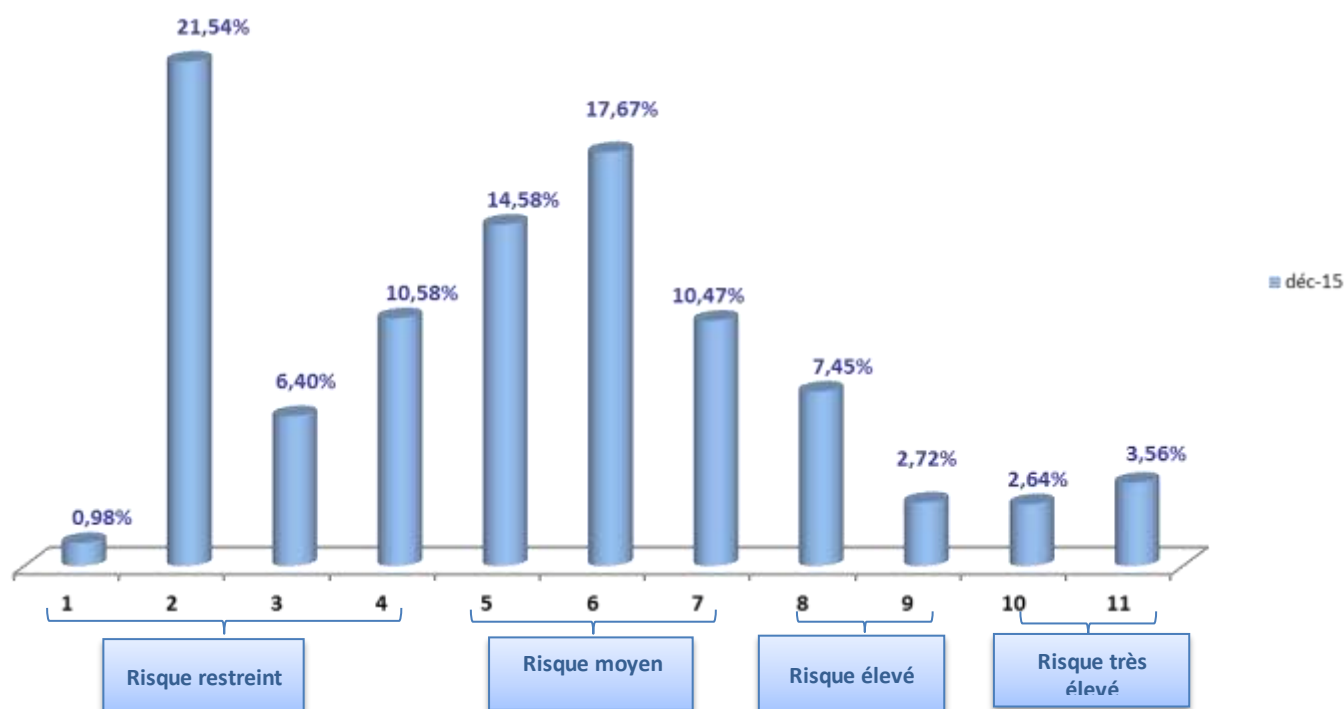
Catégorie		Classe	Définition
Investment grade	Risque restreint	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4	très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
	Risque moyen	5	stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-investment grade	Risque élevé	8	faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements.
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes.

	Risque très élevé	10	très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital.
		11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital



Source : BMCE Bank

La répartition des engagements par classe de risque à fin décembre 2015 se présente ainsi :



2. Risque de Taux et de Liquidité

a. Processus de décision en matière de gestion ALM

Le Comité ALCO est chargé de superviser la gestion du risque de taux et de liquidité et reçoit régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne examine le cadre de gestion et les principales politiques en matière de taux et liquidité et les soumet à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve le cadre de gestion et est avisé de la position de taux et de liquidité de BMCE Bank.

Au sein du Pôle Finances, le Département ALM veille à l'élaboration de politiques, de stratégies, et de plan d'urgence, en matière de gestion de risques de taux et de liquidité, il recommande et surveille les plafonds s'inscrivant dans ce cadre.

b. Risque de Liquidité global

Le coefficient de liquidité s'est inscrit à 110% à fin Décembre 2015 au-dessus de la limite réglementaire de BAM fixée à 100%.

A fin Décembre 2015, le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de MAD +10,4 milliards contre MAD +11,9 milliards à fin décembre 2014.

c. Risque de Taux Global

Les résultats des stress testing effectués au 31 décembre 2015 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le comité ALCO.

En effet, cet impact est estimé à MAD 53 Millions soit 0.9% du PNB prévisionnel 2015, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 944 MDH soit 6.0% des Fonds Propres réglementaires également inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

Le Gap de Taux à horizon 12 mois (Excédent des actifs sur passifs à taux révisable) sur l'année ressort à MAD +3,2 Millions en 2015, contre MAD +7,9 Millions à fin décembre 2014.

3. Risque de Taux et de Liquidité (Risques de Marché)

Analyse du risque de liquidité

Le passif monétaire est de MAD 18 767 millions de duration égale à 2,57 jours, tandis que l'actif liquide est de MAD 36 996 millions.

Par ailleurs, il est à signaler que 97,39 % de la valeur de l'actif obligataire est composé de Bons de Trésor, ce qui assure une liquidité quasi-totale. Cette catégorie de l'actif s'établit à MAD 3 831 millions.

Analyse du risque de taux

Les actifs sont essentiellement obligataires, composés de Bons du Trésor, TCN et Obligations.

Ces actifs sont essentiellement financés par des passifs courts dont la durée est 2,57 jours.

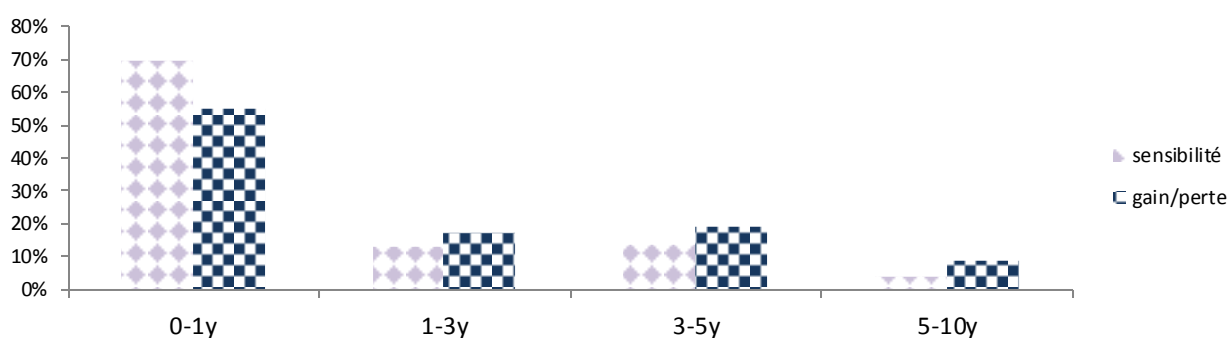
Le portefeuille obligataire (au 31 Décembre 2015) présente un taux de rendement moyen de 2,63% pour une durée moyenne de 1,23 ans et une sensibilité moyenne de 1,20 année. Son encours en valeur de marché est de MAD 3 933,71 millions. Une évolution parallèle des taux d'intérêt de +100 pbs entraînerait alors une perte moyenne de MAD 45,84 millions.

Une évolution parallèle des taux d'intérêt de +200 pbs se traduirait par une perte moyenne de MAD 90 millions.

Le spectre des sensibilités ci-dessous présente le choix de ventilation de la sensibilité totale sur les différentes catégories de papiers, et donc le choix de projection du risque de taux sur les différentes bandes de maturités.

Le graphe ci-dessous indique que le portefeuille obligataire est constitué majoritairement de papiers court et moyen terme.

Spectre de sensibilité du portefeuille obligataire de BMCE Bank au 31 Décembre 2015



Risque de Change

Devises	Position en devises *	Contre-valeur en KMAD	% FONDS PROPRES
EUR	- 1 837	- 19 808	0,15%
LYD	4	32	0,00%
SEK	943	1 110	0,01%
CHF	- 898	- 8 914	0,07%
TND	- 33	- 163	0,00%
CAD	- 1 906	- 13 613	0,10%
DZD	4 648	430	0,00%
KWD	140	4 567	0,03%
SAR	1 640	4 325	0,03%
AED	4 503	12 138	0,09%
JPY	- 9 161	- 755	0,01%
DKK	69	100	0,00%
NOK	543	611	0,00%

USD	-	26 086	-	258 271	1,97%
GBP		95		1 390	0,01%

(*) Actifs – passifs dans la même devise +/- engagements nets à terme +/- Delta des options
- Données au 31-12-2015

Source : BMCE Bank

La somme des positions de change nettes est la suivante :

- Pour les positions longues : MAD 24 703 milliers, soit 0.19 % des fonds propres nets.
- Pour les positions courtes : MAD 301 525 milliers, soit 2.31% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que BMCE Bank reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

4. Risques réglementaires

Ratio de solvabilité au 31 Décembre 2015 (Bâle III) sur base consolidée

	Actifs pondérés (K MAD)
Risques de crédit pondérés	178 444 863
Risques de marché pondérés	10 515 339
Risques opérationnels pondérés	19 833 301
Total des actifs pondérés	208 793 503

	Montant (K MAD)
Fonds propres de base	19 744 119
Fonds propres admissibles	25 680 076
Total des actifs pondérés	208 793 503
Coefficient minimum de solvabilité	12,3%

Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%.

Ce ratio s'établit à 12,3% sur base consolidée au terme de l'exercice 2015.

5. Risques du Portefeuille de Participation

A fin 2015, les provisions pour dépréciation, sur base sociale et y compris CCA, totalisent un montant de MAD 707 millions contre MAD 1,1 Milliards à fin 2014, soit une baisse de -35%. Les principales provisions concernent BIH (MAD 212 millions), ESFG (MAD 159 millions), ESI

(MAD 135 millions), HANOUTY (MAD 122 millions), EMAT (MAD 30 millions) et MAGSHORE (MAD 21,5 millions).

6. Risque Opérationnel :

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- Prévention et évaluation des risques opérationnels ;
- Appréciation des contrôles internes ;
- Mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux Risques Majeurs identifiés.

Les risques ou pertes opérationnelles peuvent être analysées et catégorisées selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'évènement bâlois.

7. Risque Pays :

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert.

Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Litige Oukrid : Il s'agit d'une affaire relative à la décision de justice requérant de la Banque le règlement d'un montant de MAD 5 millions plus intérêts au titre de sa responsabilité du fait de ses préposés et ce, depuis la date de survenance des faits (en 1990, avant sa privatisation), soit un total arrêté et réglé par la Banque de MAD 13 millions. Le montant des intérêts est contesté par les Héritiers Oukrid. La modalité de fixation du montant des intérêts a été soumise à la Justice appelée à départager les parties. Le risque final maximal de la banque dans ce dossier est de MAD 26 millions.

PARTIE IX : ANNEXES

VI. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

1. Résumé des Principes Comptables Appliqués par le Groupe

1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank Of Africa adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE BANK Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2015, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition**Coût d'un regroupement d'entreprise**

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2015, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Un instrument est désigné à la juste valeur par résultat uniquement quand ces conditions sont respectées :

- La désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait s'il en était autrement.
- Un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance évaluée, sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement.
- Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte (voir appendice A, paragraphes AG30 et AG33);

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sur les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisées en pertes ou gains dans le compte de résultat.

Les intérêts sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et charges d'intérêts tandis que les dividendes sont comptabilisés dans les autres produits d'exploitation quand le droit au paiement est établi.

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

En 2013, la banque a émis un emprunt à l'international de 300 millions de dollars à taux fixe. Cet emprunt est couvert par un swap de même caractéristiques que ceux de l'emprunt (un taux fixe contre un taux variable). Cette opération est qualifiée de couverture de juste valeur. L'emprunt et le swap sont ainsi valorisés à la juste valeur par résultat.

Le changement de la juste valeur attribuable aux changements de risque de crédit correspond à un gain de 1.6 Millions de DHS. En cumulé l'impact est de 19 Millions de DHS. Le risque de crédit propre est calculé sur la base des taux de défauts historiques et les ratings des agences de notation.

Le montant que la banque serait tenue de payer à échéance est supérieur de 27.5 Millions de DHS par rapport au montant comptable actuel.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires**Opérations de pension**

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances »

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises**Actifs et passifs monétaires libellés en devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise

en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

Pour les instruments de capitaux propres non cotés, les critères de dépréciation retenus se déclinent comme suit :

- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière du titre
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à la suite de difficultés financières des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
 - La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif
- La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2015, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h.. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

I. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank Of Africa.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros oeuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		

Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2015 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées (« projected unit credit ») préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1. 10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS 2013-2015

- **Bilans -Comptes consolidés IFRS**
- **Compte de produits et charges -Comptes consolidés IFRS**
- **Tableau des flux de trésorerie -Comptes consolidés IFRS**
- **Notes annexes aux états financiers consolidés**
 - ☞ Tableau de variation des capitaux propres ;
 - ☞ Marge d'intérêt ;
 - ☞ Commissions nettes ;
 - ☞ Gains sur instruments financiers en valeur de marché par résultat ;
 - ☞ Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ;
 - ☞ Produits et charges des autres activités ;
 - ☞ Coût du risque ;
 - ☞ Gains et pertes nets sur les autres actifs ;
 - ☞ Impôts sur les bénéfices ;
 - ☞ Informations sectorielles ;
 - ☞ Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat ;
 - ☞ Actifs financiers disponibles à la vente ;
 - ☞ Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit ;
 - ☞ Dettes envers les établissements de crédit ;
 - ☞ Prêts consentis et créances sur la clientèle ;
 - ☞ Dettes envers la clientèle ;
 - ☞ Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie
 - ☞ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
 - ☞ Impôts courants et différés ;
 - ☞ Comptes de régularisation, actifs et passifs divers ;
 - ☞ Participations dans les sociétés mises en équivalence ;
 - ☞ Immobilisations de placement et d'exploitation ;
 - ☞ Ecart d'acquisition ;
 - ☞ Provisions pour risques et charges ;
 - ☞ Engagements de financement ;

- ☛ Engagements de garantie ;
- ☛ Rémunérations et avantages consentis au personnel ;
- ☛ Evolution du capital et résultat par action ;
- ☛ Périmètre de consolidation ;
- ☛ Parties liées.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2015

ACTIF IFRS	NOTES	31/12/2015	déc.-14
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	10 403 090	9 966 747
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	25 760 228	28 609 790
Instruments dérivés de couverture		7 207	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	6 846 572	4 891 427
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	20 971 036	16 072 610
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	173 279 696	155 152 943
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	24 559 458	18 153 337
Actifs d'impôt exigible	4.8	63 550	199 008
Actifs d'impôt différé	4.8	473 814	445 733
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	5 364 187	4 978 851
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	585 787	513 766
Immeubles de placement	4.11	3 035 131	835 047
Immobilisations corporelles	4.11	6 516 029	5 847 075
Immobilisations incorporelles	4.11	703 525	744 273
Ecarts d'acquisition	4.12	852 310	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		279 421 620	247 243 077
PASSIF IFRS	NOTES	31/12/2015	déc.-14
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 046 594	2 745 648
Instruments dérivés de couverture		-	2 018
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	51 176 027	33 142 978
Dettes envers la clientèle	4.5	178 255 021	161 268 876
Titres de créance émis	4.6	8 967 697	13 170 353
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	131 027	55 341
Passifs d'impôt différé	4.8	1 130 452	1 099 810
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	6 315 040	7 636 569
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	650 913	523 011
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	8 639 297	6 795 304
TOTAL DETTES		257 312 068	226 439 908
Capital et réserves liées		12 899 418	12 488 381
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		2 101 501	1 481 861
- Part des minoritaires		4 381 320	4 000 114
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		65 587	149 436
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		6 996	8 802
Résultat net de l'exercice		-	-
- Part du groupe		1 955 535	1 943 864
- Part des minoritaires		699 195	748 315
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		22 109 552	20 803 169
TOTAL PASSIF IFRS		279 421 620	247 243 077

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2014**BILAN IFRS**

(en milliers de DH)

ACTIF IFRS	NOTES	31/12/2014	déc.-13
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	9 966 747	11 939 091
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	28 609 790	28 223 948
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	4 891 427	3 319 804
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	16 072 610	18 145 727
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	155 152 943	149 374 957
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	18 153 337	12 536 742
Actifs d'impôt exigible	4.8	199 008	92 432
Actifs d'impôt différé	4.8	445 733	257 635
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	4 978 851	4 317 433
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	513 766	472 624
Immeubles de placement	4.11	835 047	947 602
Immobilisations corporelles	4.11	5 847 075	5 465 769
Immobilisations incorporelles	4.11	744 273	770 522
Ecart d'acquisition	4.12	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		247 243 077	236 696 756
PASSIF IFRS	NOTES	31/12/2014	déc.-13
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	68 253
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 745 648	2 437 494
Instruments dérivés de couverture		2 018	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	33 142 978	35 068 715
Dettes envers la clientèle	4.5	161 268 876	148 790 337
Titres de créance émis	4.6	13 170 353	12 451 775
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	55 341	94 368
Passifs d'impôt différé	4.8	1 099 810	989 759
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	7 636 569	11 380 363
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	523 011	456 573
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	6 795 304	5 815 661
TOTAL DETTES		226 439 908	217 553 298
Capital et réserves liées		12 488 381	12 104 178
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		1 481 861	1 456 083
- Part des minoritaires		4 000 114	3 612 458
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		149 436	107 914
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	-	8 802	- 17 778
Résultat net de l'exercice		-	-
- Part du groupe		1 943 864	1 230 796
- Part des minoritaires		748 315	649 807
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		20 803 169	19 143 458
TOTAL PASSIF IFRS		247 243 077	236 696 756

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2013

BILAN IFRS

(en milliers de DH)

ACTIF IFRS	NOTES	31/12/2013	31/12/2012 *
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	11 939 091	9 922 200
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	28 223 948	34 244 677
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	3 319 804	2 795 923
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	18 145 727	21 396 946
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	149 374 957	138 808 778
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	12 536 742	10 518 941
Actifs d'impôt exigible	4.8	92 432	215 856
Actifs d'impôt différé	4.8	257 635	309 870
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	4 317 433	4 938 775
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	472 624	406 928
Immeubles de placement	4.11	947 602	614 160
Immobilisations corporelles	4.11	5 465 769	5 131 528
Immobilisations incorporelles	4.11	770 522	751 455
Ecart d'acquisition	4.12	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		236 696 756	230 888 507
(en milliers de DH)			
PASSIF IFRS	NOTES	31/12/2013	31/12/2012*
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		68 253	67 382
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 437 494	1 614
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	35 068 715	34 228 166
Dettes envers la clientèle	4.5	148 790 337	144 650 757
Titres de créance émis	4.6	12 451 775	14 014 898
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	94 368	36 296
Passifs d'impôt différé	4.8	989 759	983 149
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	11 380 363	13 210 125
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	456 573	520 590
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	5 815 661	4 760 333
TOTAL DETTES		217 553 298	212 473 310
Capital et réserves liées		12 104 178	11 981 368
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		1 456 083	1 276 693
- Part des minoritaires		3 612 458	3 516 000
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	4,7%	107 914,00	81 912,00
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	-	17 778	18 970
Résultat net de l'exercice			
- Part du groupe		1 230 796	921 885
- Part des minoritaires		649 807	656 309
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		19 143 458	18 415 197
TOTAL PASSIF IFRS		236 696 756	230 888 507

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2015

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et produits assimilés		13 502 956	12 701 901
Intérêts et charges assimilés	-	4 962 142	- 4 959 094
MARGE D' INTERÊTS	2.1	8 540 814	7 742 807
Commissions perçues		2 290 577	2 247 263
Commissions servies	-	339 423	- 333 395
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	1 951 154	1 913 868
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	441 412	1 093 341
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	211 536	100 886
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		652 948	1 194 227
Produits des autres activités	2.5	1 044 522	1 022 668
Charges des autres activités	2.5	- 372 633	- 376 343
PRODUIT NET BANCAIRE		11 816 805	11 497 227
Charges générales d'exploitation	2,9	- 6 261 222	- 5 827 763
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	- 672 006	- 666 100
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		4 883 577	5 003 364
Coût du risque	2.6	- 1 439 956	- 1 778 322
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 443 621	3 225 042
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		97 733	81 621
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	74 609	17 306
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		3 615 963	3 323 969
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 961 233	- 631 790
RESULTAT NET		2 654 730	2 692 179
Résultat hors groupe		699 195	748 315
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 955 535	1 943 864
Résultat par Action (EN MAD)		10,90	10,83
Résultat dilué par Action (EN MAD)		10,90	10,83

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2014

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	31/12/2014	déc.-13
Intérêts et produits assimilés		12 701 901	11 446 765
Intérêts et charges assimilés	-	4 959 094	4 801 885
MARGE D' INTERÊTS	2.1	7 742 807	6 644 880
Commissions perçues		2 247 263	2 206 721
Commissions servies	-	333 395	459 319
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	1 913 868	1 747 402
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	1 093 341	798 364
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	100 886	162 635
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		1 194 227	960 999
Produits des autres activités	2.5	1 022 668	896 079
Charges des autres activités	2.5	- 376 343	- 358 334
PRODUIT NET BANCAIRE		11 497 227	9 891 026
Charges générales d'exploitation	2,9	- 5 827 763	- 5 300 375
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	- 666 100	- 654 657
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		5 003 364	3 935 994
Coût du risque	2.6	- 1 778 322	- 1 295 268
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 225 042	2 640 726
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		81 621	69 089
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	17 306	12 207
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		3 323 969	2 722 022
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 631 790	- 841 419
RESULTAT NET		2 692 179	1 880 603
Résultat hors groupe		748 315	649 807
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 943 864	1 230 796
Résultat par Action (EN MAD)		10,8	6,9
Résultat dilué par Action (EN MAD)		10,8	6,9

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2013

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	31/12/2013	31/12/2012*
Intérêts et produits assimilés		11 446 765	10 822 706
Intérêts et charges assimilés	-	4 801 885	4 579 824
MARGE D' INTERÊTS	2.1	6 644 880	6 242 882
Commissions perçues		2 206 721	1 846 607
Commissions servies	-	459 319	320 911
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	1 747 402	1 525 696
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	798 364	651 021
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	162 635	150 157
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		960 999	801 178
Produits des autres activités	2.5	896 079	781 350
Charges des autres activités	2.5	- 358 334	- 333 330
PRODUIT NET BANCAIRE		9 891 026	9 017 776
Charges générales d'exploitation	2,9	- 5 300 375	- 4 862 579
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	- 654 657	- 573 940
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		3 935 994	3 581 257
Coût du risque	2.6	- 1 295 268	- 1 107 613
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 640 726	2 473 644
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		69 089	65 770
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	12 207	- 390 484
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 722 022	2 148 930
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 841 419	- 570 737
RESULTAT NET		1 880 603	1 578 193
Résultat hors groupe		649 807	656 309
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 230 796	921 885
Résultat par Action (EN MAD)		6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)		6,9	5,1

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2015

	NOTE	31/12/2015	31/12/2014
Résultat avant impôts		3 615 961	3 323 969
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,9	672 212	3 463 904
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		46 758	173 473
+/- Dotations nettes aux provisions	2,6	952 970	1 106 319
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4,10	- 97 733	- 65 808
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		- 822 557	- 1 346 058
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		- 165 751	58 543
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		585 900	3 390 373
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		6 870 435	- 2 073 872
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		- 355 618	3 260 835
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		- 3 575 435	- 6 036 643
<i>Dont Flux liés aux autres opérations affectant les titres de transaction</i>		- 2 235 371	- 4 059 340
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		- 1 992 029	- 4 488 481
<i>Dont Flux liés aux autres opérations affectant les dettes sur titres Empruntés</i>		- 1 884 371	- 4 355 730
- Impôts versés		- 581 529	- 806 052
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		365 823	- 10 144 213
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		4 567 685	- 3 429 871
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente		- 2 474 166	- 732 356
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4,11	- 2 211 410	- 187
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	4,11	- 1 361 288	- 849 669
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 6 046 864	- 1 582 212
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		- 667 738	- 909 304
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		- 2 947 262	1 844 774
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 3 615 000	935 470
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		- 164 613	- 252 118
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		- 5 258 792	- 4 328 731
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		11 215 740	15 544 470
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	9 966 853	11 870 837
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		1 248 887	3 673 632
<i>Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ</i>		489 872	791 325
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		5 956 947	11 215 740
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	10 403 196	9 966 853
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		- 4 446 249	1 248 887
<i>Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ</i>		- 2 877 349	489 872
Variation de la trésorerie nette		- 5 258 792	- 4 328 731
		31/12/2015	31/12/2014
Dividendes reçus	2,4	218 305	229 525
Dividendes versés	1,5	- 1 240 925	- 1 055 764
Intérêts perçus		12 290 029	12 489 250
Intérêts payés		- 3 366 255	- 4 523 402

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2014

	31.12.2014 IFRS	31.12.2013 IFRS
Résultat avant impôts	3 323 969	2 722 022
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 463 904	3 380 727
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	173 473	35 273
+/- Dotations nettes aux provisions	1 106 319	927 426
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 65 808	- 69 089
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 1 346 058	- 1 008 589
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	58 543	61 503
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 390 373	3 204 245
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 2 073 872	3 464 610
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	3 260 835	- 11 587 602
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 6 036 643	4 993 174
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 4 488 481	- 2 839 357
- Impôts versés	- 806 052	- 636 635
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 10 144 213	- 6 605 810
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 3 429 871	- 679 544
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 732 356	- 997 292
+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 187	- 174
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 849 669	- 1 502 270
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 582 212	- 2 499 736
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 909 304	612 593
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 844 774	1 940 935
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	935 470	2 553 528
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	- 252 118	71 311
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 4 328 731	- 554 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	15 544 470	16 098 911
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 837	9 854 817
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	6 244 094
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	11 215 740	15 544 470
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 966 853	11 870 837
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 248 887	3 673 632
Variation de la trésorerie nette	- 4 328 731	- 554 441

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2013

	31.12.2013 IFRS	31.12.2012 IFRS
Résultat avant impôts	2 722 022	2 148 932
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 380 727	3 054 760
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	109 300
+/- Dotations nettes aux provisions	927 426	665 231
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 69 089	- 55 215
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 1 008 589	- 990 901
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	- 61 503	197 385
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 204 245	2 980 559
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 464 610	13 027 531
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 11 587 602	- 14 814 540
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 993 174	- 2 343 396
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 2 839 357	3 581 880
- Impôts versés	- 636 635	- 602 893
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 6 605 810	- 1 151 418
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 679 544	3 978 073
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 997 292	- 1 093 317
+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 174	- 286
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 502 270	- 528 089
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 2 499 736	- 1 621 692
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	612 593	1 096 982
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 940 935	1 949 786
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 553 528	3 046 768
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	71 311	57 761
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 554 441	5 460 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	16 098 911	10 638 001
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 957
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 094	4 246 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 544 470	16 098 911
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 837	9 854 817
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	6 244 094
Variation de la trésorerie nette	- 554 441	5 460 910

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Opérations sur capital		384 203		-384 203		0		0
Paievements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			35 727			35 727		35 727
Dividendes				-717 829		-717 829	-337 936	-1 055 764
Résultat de l'exercice				1 943 846		1 943 846	748 315	2 692 161
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					47 856	47 856	8 976	56 831
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-6 334	-6 334		-6 334
Avantages au personnel						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	41 522	41 522	8 976	50 497
Variation de périmètre				-18 092		-18 092	200 689	182 597
Divers (*)				-120 620		-120 620	-124 903	-245 524
Capitaux propres clôture 31.12.2014 corrigés	1 794 634	10 693 747	0	3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2014	1 794 634	10 693 747	0	3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Opérations sur capital		411 037		-411 037		0		0
Paievements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-788 651		-788 651	-452 274	-1 240 925
Résultat de l'exercice				1 955 535		1 955 535	699 195	2 654 730
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					-82 495	-82 495	15 799	-66 695
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-1 354	-1 354		-1 354
IAS 19 R						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	-83 849	-83 849	15 799	-68 049
Variation de périmètre (*)				-68 567		-68 567	83 181	14 614
Divers				-55 951		-55 951	1 983	-53 968
Capitaux propres clôture 31.12.2015	1 794 634	11 104 784	0	4 057 036	65 587	17 022 041	5 087 511	22 109 553

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 191 425	81 911	14 254 704	4 153 339	18 408 043
Changement de méthodes comptables				7 152		7 152		7 152
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 198 577	81 911	14 261 856	4 153 339	18 415 195
Opérations sur capital		122 810		-122 810		0		0
Paievements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			-35 727			-35 727	0	-35 727
Dividendes				-592 198		-592 198	-343 582	-935 780
Résultat de l'exercice				1 230 796		1 230 796	649 807	1 880 603
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0	0	0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					14 226	14 226	1 192	15 418
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-3 039	-3 039		-3 039
Avantages au personnel					14 817	14 817		14 817
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	26 003	26 003	1 192	27 195
Variation de périmètre				-36 716		-36 716	-167 092	-203 808
Divers (*)				44 956		44 956	-49 178	-4 221
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Opérations sur capital		384 203		-384 203		0		0
Paievements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			35 727			35 727		35 727
Dividendes				-717 829		-717 829	-337 936	-1 055 765
Résultat de l'exercice				1 943 864		1 943 864	748 315	2 692 179
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					47 856	47 856	8 976	56 832
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-6 334	-6 334		-6 334
IAS 19 R						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	41 522	41 522	8 976	50 498
Variation de périmètre (*)				-18 092		-18 092	200 689	182 597
Divers				-120 621		-120 620	-124 903	-245 525
Capitaux propres clôture 31.12.2014	1 794 634	10 693 747	0	3 425 724	149 436	16 063 542	4 739 627	20 803 169

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			0			0	-	0
Dividendes				-530 954		-530 954	329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				921 884		921 884	656 309	1 578 193
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0	-	0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	2 254	695	2 949
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689	1 689		1 689
Avantages au personnel					-4 218	-4 218		-4 218
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	-275	-275	695	420
Variation de périmètre				-251 218		-251 218	187 508	-438 726
Divers (*)				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 191 425	81 911	14 254 704	4 153 339	18 408 043
Changement de méthodes comptables				7 152		7 152		7 152
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 198 577	81 911	14 261 856	4 153 339	18 415 195
Opérations sur capital		122 810		-122 888		-75		-75
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres				-35 727		-35 727		-35 727
Dividendes				-597 874		-597 874	-341 359	-939 233
Résultat de l'exercice				1 230 796		1 230 796	649 807	1 880 603
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					14 226	14 226	1 192,00	15 418
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	-3 039		-3 039
IAS 19 R					14 817	14 817		14 817
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	26 003	26 003	1 192	27 195
Variation de périmètre				-35 637		-35 637	-167 092	-202 728
Divers (*)				49 628		49 628	-51 401	-1 772
Capitaux propres clôture 31.12.2013	1 794 634	10 309 544	0	2 688 879	107 914	14 898 971	4 244 487	19 143 458

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	déc-15			déc-14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	9 885 496	3 089 650	6 795 846	9 620 309	2 924 519	6 695 790
Comptes et prêts/emprunts	9 361 634	2 973 026	6 388 608	9 008 184	2 852 671	6 155 513
Opérations de pensions		116 624	-116 624		71 848	-71 848
Opérations de location-financement	523 862		523 862	612 125		612 125
Opérations interbancaires	887 565	916 517	-28 952	748 342	965 111	-216 769
Comptes et prêts/emprunts	623 683	877 403	-253 720	508 162	889 165	-381 003
Opérations de pensions	263 882	39 114	224 768	240 180	75 946	164 234
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	1 341 654	955 975	385 679	1 252 489	1 069 464	183 025
Titres à revenu fixe	1 341 654	623 022	718 632	1 252 489	756 372	496 117
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	332 953	-332 953	0	313 092	-313 092
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	1 388 241		1 388 241	1 080 761		1 080 761
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	13 502 956	4 962 142	8 540 814	12 701 901	4 959 094	7 742 807

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	déc-14			déc-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	9 620 309	2 924 519	6 695 790	8 954 357	3 021 109	5 933 248
Comptes et prêts/emprunts	9 008 184	2 852 671	6 155 513	8 400 936	2 944 638	5 456 298
Opérations de pensions		71 848	-71 848		76 471	-76 471
Opérations de location-financement	612 125		612 125	553 421		553 421
Opérations interbancaires	748 342	965 111	-216 769	711 218	939 670	-228 452
Comptes et prêts/emprunts	508 162	889 165	-381 003	436 721	905 634	-468 913
Opérations de pensions	240 180	75 946	164 234	274 497	34 036	240 461
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	1 252 489	1 069 464	183 025	1 047 357	841 106	206 251
Titres à revenu fixe	1 252 489	756 372	496 117	1 047 357	566 320	481 037
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	313 092	-313 092	0	274 786	-274 786
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	1 080 761		1 080 761	733 833		733 833
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	12 701 901	4 959 094	7 742 807	11 446 765	4 801 885	6 644 880

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	déc-13			31/12/2012*		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	8 954 357	3 021 109	5 933 248	8 581 131	2 818 182	5 762 949
Comptes et prêts/emprunts	8 400 936	2 944 638	5 456 298	7 991 041	2 702 532	5 288 509
Opérations de pensions		76 471	-76 471		115 650	-115 650
Opérations de location-financement	553 421		553 421	590 090	0	590 090
Opérations interbancaires	711 218	939 670	-228 452	730 430	1 018 766	-288 336
Comptes et prêts/emprunts	436 721	905 634	-468 913	487 627	969 104	-481 477
Opérations de pensions	274 497	34 036	240 461	242 803	49 662	193 141
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	1 047 357	841 106	206 251	841 682	742 876	98 806
Titres à revenu fixe	1 047 357	566 320	481 037	841 682	525 899	315 783
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	274 786	-274 786	0	216 977	-216 977
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	733 833		733 833	669 463		669 463
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	11 446 765	4 801 885	6 644 880	10 822 706	4 579 824	6 242 882

COMMISSIONS NETTES au 31/12/2015

	déc-15			déc-14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 575 303	164 300	1 411 003	1 498 023	135 079	1 362 944
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 125 822		1 125 822	1 046 050		1 046 050
sur titres	196 168	97 622	98 546	165 947	96 320	69 627
de change	253 313	66 678	186 635	286 026	38 759	247 267
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	715 274	175 123	540 151	749 240	198 316	550 924
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	361 150	49 371	311 779	341 856	42 803	299 053
Assurance			-			-
Autres	354 124	125 752	228 372	407 384	155 513	251 871
Produits nets de commissions	2 290 577	339 423	1 951 154	2 247 263	333 395	1 913 868

COMMISSIONS NETTES au 31/12/2014

(en milliers de DH)

	déc-14			déc-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 498 023	135 079	1 362 944	1 545 470	201 866	1 343 604
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 046 050		1 046 050	917 334		917 334
sur titres	165 947	96 320	69 627	150 146	159 370	9 224
de change	286 026	38 759	247 267	477 990	42 496	435 494
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	749 240	198 316	550 924	661 251	257 453	403 798
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	341 856	42 803	299 053	321 274	42 222	279 052
Assurance			-			-
Autres	407 384	155 513	251 871	339 977	215 231	124 746
Produits nets de commissions	2 247 263	333 395	1 913 868	2 206 721	459 319	1 747 402

COMMISSIONS NETTES au 31/12/2013

(en milliers de DH)

	déc-13		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	919 514	201 866	717 648
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	291 378		291 378
sur titres	150 146	159 370	9 224
de change	477 990	42 496	435 494
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
Prestation de services bancaires et financiers	1 287 207	257 453	1 029 754
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	281 374	42 222	239 152
Assurance			-
Autres	1 005 833	215 231	790 602
Produits nets de commissions	2 206 721	459 319	1 747 402

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIER EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

	déc-15			déc-14		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	466 807		466 807	1 092 286		1 092 286
Instruments financiers dérivés	-27 077	1 682	-25 395	1 055		1 055
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	439 730	1 682	441 412	1 093 341	0	1 093 341

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
(en milliers de DH)						
	déc-14			déc-13		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	1 092 286		1 092 286	736 732		736 732
Instruments financiers dérivés	1 055	0	1 055	59 512	2 120	61 632
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	1 093 341	0	1 093 341	796 244	2 120	798 364

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
(en milliers de DH)						
	déc-13			31/12/2012*		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	736 732		736 732	654 050		654 050
Instruments financiers dérivés	59 512	2 120	61 632	-3 029		-3 029
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	796 244	2 120	798 364	651 021	0	651 021

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

	(en milliers de DH)	
	déc-15	déc-14
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	211 536	100 886
Produits de dividendes	218 305	229 525
Charges de dépréciation	-5 314	-122 065
Plus-values nettes de cession	-1 455	-6 574
TOTAL	211 536	100 886

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		
	(en milliers de DH)	
	déc-14	déc-13
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	100 886	162 635
Produits de dividendes	229 525	174 116
Charges de dépréciation	-122 065	34 775
Plus-values nettes de cession	-6 574	-46 256
TOTAL	100 886	162 635

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		
	(en milliers de DH)	
	déc-13	31/12/2012*
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	162 635	150 157
Produits de dividendes	174 116	168 564
Charges de dépréciation	34 775	-61 578
Plus-values nettes de cession	-46 256	43 171
TOTAL	162 635	150 157

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	déc-15			déc-14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			-			-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	269 116	104 725	164 391	274 345	98 551	175 794
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Divers autres produits et charges bancaires	383 325	218 872	164 453	357 964	222 374	135 590
Autres produits d'exploitation non bancaires	392 081	49 036	343 045	390 359	55 418	334 941
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	1 044 522	372 633	671 889	1 022 668	376 343	646 325

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

(en milliers de DH)

	déc-14			déc-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			-			-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	274 345	98 551	175 794	276 229	96 787	179 442
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Divers autres produits et charges bancaires	357 964	222 374	135 590	297 070	206 631	90 439
Autres produits d'exploitation non bancaires	390 359	55 418	334 941	322 780	54 916	267 864
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	1 022 668	376 343	646 325	896 079	358 334	537 745

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

(en milliers de DH)

	déc-13			31/12/2012*		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	276 229	96 787	179 442	250 971	90 322	160 649
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	297 070	206 631	90 439	257 671	187 139	70 532
Autres produits d'exploitation non bancaires	322 780	54 916	267 864	272 708	55 869	216 839
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	896 079	358 334	537 745	781 350	333 330	448 020

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

	(en milliers de DH)	
	déc-15	déc-14
Dotations aux provisions	-2 571 528	-1 934 231
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 444 843	-1 806 846
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-13 059	-433
Autres provisions pour risques et charges	-113 626	-126 952
Reprises de provisions	1 618 558	627 707
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 475 347	570 908
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	1 575	58
Reprises des autres provisions pour risques et charges	141 636	56 741
Variation des provisions	-486 986	-471 798
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-529 326	-493 375
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	42 340	21 577
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 439 956	-1 778 322

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

	(en milliers de DH)	
	déc-14	déc-13
Dotations aux provisions	-1 934 231	-1 517 753
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 806 846	-1 501 320
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-433	-3 485
Autres provisions pour risques et charges	-126 952	-12 948
Reprises de provisions	627 707	395 502
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	570 908	353 165
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	58	9 315
Reprises des autres provisions pour risques et charges	56 741	33 022
Variation des provisions	-471 798	-173 017
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-493 375	-176 691
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	21 577	3 674
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 778 322	-1 295 268

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Dotations aux provisions	-1 517 753	-1 541 885
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 501 320	-1 415 449
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-3 485	-2 467
Autres provisions pour risques et charges	-12 948	-123 969
Reprises de provisions	395 502	717 256
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	353 165	634 113
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	9 315	1 743
Reprises des autres provisions pour risques et charges	33 022	81 400
Variation des provisions	-173 017	-282 984
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-176 691	-288 237
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	3 674	5 253
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 295 268	-1 107 613

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

En milliers de DH

	déc-15	déc-14
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres	74 609	17 306
Gains ou pertes sur autres actifs	74 609	17 306

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

En milliers de DH

	déc-14	déc-13
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres (*)	17 306	12 207
Gains ou pertes sur autres actifs	17 306	12 207

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	déc-13	31/12/2012*
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		0
Moins-value de cession		0
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres (*)	12 207	-390 484
Gains ou pertes sur autres actifs	12 207	-390 484

2.8.1 Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	déc-15	déc-14
Impôts courants	63 550	199 008
Impôts différés	473 814	445 733
Actifs d'impôts courants et différés	537 364	644 741
Impôts courants	131 027	55 341
Impôts différés	1 130 452	1 099 810
Passifs d'impôts courants et différés	1 261 479	1 155 151

2.8.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-15	déc-14
Charge d'impôts courants	-790 809	-660 266
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-170 424	28 476
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-961 233	-631 790

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-15	déc-14
Résultat net	2 654 730	2 692 179
Charges d'impôt sur les bénéfices	-961 233	-631 790
Taux d'impôt effectif moyen	36.2%	23.5%

2.8.4 Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-15	déc-14
Taux d'impôt en vigueur	37.0%	37.0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-0.8%	-13.5%
Taux d'impôt effectif moyen	36.2%	23.5%

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES**2.8.1 Impôts courants et impôts différés**

(en milliers de DH)

	déc-14	déc-13
Impôts courants	199 008	92 432
Impôts différés	445 733	257 635
Actifs d'impôts courants et différés	644 741	350 067
Impôts courants	55 341	94 368
Impôts différés	1 099 810	989 759
Passifs d'impôts courants et différés	1 155 151	1 084 127

- -

2.8.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-14	déc-13
Charge d'impôts courants	-660 266	-765 802
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	28 476	-75 617
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-631 790	-841 419

0,00 0,00

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-14	déc-13
Résultat net	2 692 179	1 880 603
Charges d'impôt sur les bénéfices	-631 791	-841 419
Taux d'impôt effectif moyen	23,5%	44,7%

- -

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-14	déc-13
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-13,5%	7,7%
Taux d'impôt effectif moyen	23,5%	44,7%

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES**2.8.1 Impôts courants et impôts différés**

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Impôts courants	92 432	215 856
Impôts différés	257 635	309 870
Actifs d'impôts courants et différés	350 067	525 726
Impôts courants	94 368	36 296
Impôts différés	989 759	983 149
Passifs d'impôts courants et différés	1 084 127	1 019 445

0,00

0,00

2.8.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Charge d'impôts courants	-765 802	-514 122
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-75 617	-56 615
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-841 419	-570 737

0,00

0,00

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-13	31/12/2012*
Résultat net	1 880 603	1 578 194
Charges d'impôt sur les bénéfices	-841 419	-570 737
Taux d'impôt effectif moyen	-44,7%	-36,2%

-

-

Analyse du taux effectif d'impôt

-

-

	déc-13	31/12/2012*
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	7,7%	-0,8%
Taux d'impôt effectif moyen	44,7%	36,2%

Au 31/12/2015**3 INFORMATIONS SECTORIELLES**

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank Of Africa,

3.1 Résultat par secteur opérationnel

En KMAD

	31/12/2015						31/12/2014						En KMAL
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL	
Marge d'intérêt	3 517 004	32 488	620 546	-17 635	4 388 411	8 540 814	3 163 049	49 612	719 859	-18 399	3 828 686	7 742 807	
Marge sur commission	963 811	150 168	13 519	0	823 656	1 951 154	827 661	126 444	14 292	0	945 471	1 913 868	
Produits nets bancaires	4 880 905	344 371	644 205	147 277	5 800 047	11 816 805	4 939 564	351 681	743 701	158 698	5 303 583	11 497 227	
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-3 037 457	-267 747	-218 765	-77 284	-3 331 975	(6 933 228)	-2 731 382	-245 162	-192 747	-87 142	-3 237 430	(6 493 863)	
Résultat Brut d'exploitation	1 843 447	76 625	425 441	69 993	2 468 071	4 883 577	2 208 182	106 519	550 954	71 556	2 066 153	5 003 364	
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-464 940	-48 990	-151 203	-16 773	-279 387	(961 233)	-229 409	-47 704	-124 596	-11 943	-218 138	(631 790)	
Résultat Part du groupe	845 170	110 059	173 887	47 536	778 883	1 955 535	992 887	106 593	145 484	51 426	647 474	1 943 864	

3.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

En KMAD

En KMDA

	31/12/2015						31/12/2014					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	187 904 186	724 956	7 343 858	214 288	83 234 332	279 421 620	164 934 033	763 527	8 090 081	178 767	73 276 669	247 243 077
ELEMENTS D'ACTIF												
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	2 141 161	107 685	17 265	20 365	4 560 096	6 846 572	1 569 636	132 554	17 166	21 026	3 151 045	4 891 427
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	113 592 597	109	14 680 785	0	45 006 205	173 279 696	99 370 301	179	14 867 010	0	40 915 453	155 152 943
Actifs financiers évalués à la juste valeur	25 275 085	122 281	207	0	362 655	25 760 228	28 476 818	80 444	2 368	0	50 160	28 609 790
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A ECHÉANCE	4 328 349	0	0	0	20 231 109	24 559 458	2 317 968	0	0	0	15 835 369	18 153 337
ELEMENTS DU PASSIF												
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	121 110 279	2 616	1 107 886	0	56 034 240	178 255 021	109 986 007	0	1 225 018	0	50 057 851	161 268 876
FONDS PROPRES	14 966 626	263 520	1 422 829	(35 622)	5 492 199	22 109 552	14 527 416	216 015	1 252 591	(41 433)	4 848 580	20 803 169

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	déc-15			déc-14		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	13 272 891	58 616	58 616	10 437 608	58 669	58 669
Europe	3 127 517	0	0	2 371 474	0	0
Afrique	4 554 179	24 100	7 651	3 243 617	29 595	9 684
Total en principal	20 954 587	82 716	66 267	16 052 699	88 264	68 353
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	20 954 587	82 716	66 267	16 052 699	88 264	68 353

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	déc-15			déc-14		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	125 168 158	8 419 017	5 313 684	112 108 604	7 238 376	5 109 489
Europe	3 816 758	110 303	32 658	3 323 611	173 250	117 524
Afrique	38 924 773	4 204 443	2 017 414	36 226 993	2 959 669	1 650 547
Total en principal	167 909 689	12 733 763	7 363 756	151 659 208	10 371 295	6 877 560
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	167 909 689	12 733 763	7 363 756	151 659 208	10 371 295	6 877 560

Au 31/12/2014

3 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrebail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank Of Africa,

3.1 Résultat par secteur opérationnel

En KMAD

	31/12/2014						31/12/2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	3 163 049	49 612	719 859	-18 399	3 828 686	7 742 807	2 932 463	24 633	590 258	-20 676	3 118 202	6 644 880
Marge sur commission	827 661	126 444	14 292	0	945 471	1 913 868	739 946	112 448	12 134	0	882 874	1 747 402
Produits nets bancaires	4 939 564	351 681	743 701	158 698	5 303 583	11 497 227	4 347 720	217 269	611 901	158 965	4 555 171	9 891 026
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 731 382	-245 162	-192 747	-87 142	-3 237 430	(6 493 863)	-2 689 721	-195 077	-185 616	-99 329	-2 785 289	(5 955 032)
Résultat Brut d'exploitation	2 208 182	106 519	550 954	71 556	2 066 153	5 003 364	1 658 000	22 192	426 284	59 637	1 769 881	3 935 994
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-229 409	-47 704	-124 596	-11 943	-218 138	(631 790)	-359 011	-22 977	-104 947	-7 388	-347 096	(841 419)
Résultat Part du groupe	992 887	106 593	145 484	51 426	647 474	1 943 864	441 056	66 429	119 847	29 470	573 994	1 230 796

3.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

En KMAD

	31/12/2014						31/12/2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	164 934 033	763 527	8 090 081	178 767	73 276 669	247 243 077	161 135 143	362 570	14 602 647	192 495	60 403 901	236 696 756
ELEMENTS D'ACTIF												
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 569 636	132 554	17 166	21 026	3 151 045	4 891 427	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	99 370 301	179	14 867 010	0	40 915 453	155 152 943	102 077 895	273	13 781 855	0	33 514 934	149 374 957
Actifs financiers évalués à la juste valeur	28 476 818	80 444	2 368	0	50 160	28 609 790	27 649 487	47 963	48		526 450	28 223 948
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A ECHEANCE	2 317 968	0	0	0	15 835 369	18 153 337	2 523 427	0	27	0	10 013 288	12 536 742
ELEMENTS DU PASSIF												
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	109 986 007	0	1 225 018	0	50 057 851	161 268 876	102 358 798	6 204	1 240 940	0	45 184 395	148 790 337
FONDS PROPRES	14 527 416	216 015	1 252 591	(41 433)	4 848 580	20 803 169	13 839 405	137 808	1 188 659	(82 799)	4 060 385	19 143 458

3.4.1 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

En milliers de DH	déc-14			déc-13		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	10 437 608	58 669	58 669	11 901 101	58 672	36 797
Europe	2 371 474	0	0	1 783 526	0	0
Afrique	3 243 617	29 595	9 684	4 439 225	3 408	3 408
Total en principal	16 052 699	88 264	68 353	18 123 852	62 080	40 205
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	16 052 699	88 264	68 353	18 123 852	62 080	40 205

0,00

0,00

3.4.2 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

En milliers de DH	déc-14			déc-13		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	112 108 604	7 238 376	5 109 489	114 252 061	6 267 412	4 659 448
Europe	3 323 611	173 250	117 524	1 753 262	126 165	72 824
Afrique	36 226 993	2 959 669	1 650 547	29 660 369	3 621 749	1 573 789
Total en principal	151 659 208	10 371 295	6 877 560	145 665 692	10 015 326	6 306 061
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	151 659 208	10 371 295	6 877 560	145 665 692	10 015 326	6 306 061

Au 31/12/2013**3 INFORMATIONS SECTORIELLES**

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank Of Africa,

3.1 Résultat par secteur opérationnel

	31.12.2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	2 932 463	24 633	590 258	-20 676	3 118 202	6 644 880
Marge sur commission	739 946	112 448	12 134	0	882 874	1 747 402
Produits nets bancaires	4 347 720	217 269	611 901	158 965	4 555 171	9 891 026
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 689 721	-195 077	-185 616	-99 329	-2 785 289	(5 955 032)
Résultat Brut d'exploitation	1 658 000	22 192	426 284	59 637	1 769 881	3 935 994
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-359 011	-22 977	-104 947	-7 388	-347 096	(841 419)
Résultat Part du groupe	441 056	66 429	119 847	29 470	573 994	1 230 796

3.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	31.12.2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	161 135 143	362 570	14 602 647	192 495	60 403 901	236 696 756
ELEMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	102 077 895	273	13 781 855	0	33 514 934	149 374 957
Actifs financiers évalués à la juste valeur	27 649 487	47 963	48		526 450	28 223 948
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	2 523 427	0	27	0	10 013 288	12 536 742
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	102 358 798	6 204	1 240 940	0	45 184 395	148 790 337
FONDS PROPRES	13 839 405	137 808	1 188 659	(82 799)	4 060 385	19 143 458

3.4.1 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	31.12.2013			31.12.2012		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	11 901 101	58 672	36 797	13 880 138	59 838	35 258
Europe	1 783 526	0	0	2 083 561	0	0
Afrique	4 439 225	3 408	3 408	5 408 667	3 382	3 382
Total en principal	18 123 852	62 080	40 205	21 372 366	63 220	38 640
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	18 123 852	62 080	40 205	21 372 366	63 220	38 640

0,00

3.4.2 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31.12.2013			31.12.2012		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	114 252 061	6 267 412	4 659 448	107 269 792	5 250 297	3 903 078
Europe	1 753 262	126 165	72 824	2 604 230	14 201	12 863
Afrique	29 660 369	3 621 749	1 573 789	26 145 245	3 262 008	1 821 054
Total en principal	145 665 692	10 015 326	6 306 061	136 019 267	8 526 506	5 736 995
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	145 665 692	10 015 326	6 306 061	136 019 267	8 526 506	5 736 995

4.2.1 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	31/12/15			31/12/14		
(en milliers de DH)	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	4 746 066	0	4 746 066	4 014 284	0	4 014 284
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	4 235 874		4 235 874	2 789 392		2 789 392
Autres titres de créances négociables	510 192		510 192	1 224 892		1 224 892
Obligations	1 518 833	0	1 518 833	2 295 130	0	2 295 130
Obligations d'Etat	616 244		616 244	565 681		565 681
Autres obligations	902 589		902 589	1 729 449		1 729 449
Actions et autres titres à revenu variable	19 490 636	0	19 490 636	22 319 502	0	22 319 502
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	4 693	0	4 693	-19 126	0	-19 126
Instruments dérivés de cours de change	4 089		4 089	-19 703		-19 703
Instruments dérivés de taux d'intérêt	604		604	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	25 760 228	0	25 760 228	28 609 790	0	28 609 790
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	1 999 324	1 999 324	0	2 696 353	2 696 353
Etablissements de crédit		1 999 324	1 999 324		2 696 353	2 696 353
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	47 270	0	47 270	49 295	0	49 295
Instruments dérivés de cours de change	47 270		47 270	49 295		49 295
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	47 270	1 999 324	2 046 594	49 295	2 696 353	2 745 648

4.2.1 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	31/12/14			31/12/13		
(en milliers de DH)	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	6 716 504	0	6 716 504	9 112 323	0	9 112 323
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	3 916 944		3 916 944	6 508 218		6 508 218
Autres titres de créances négociables	2 799 560		2 799 560	2 604 105		2 604 105
Obligations	190 047	0	190 047	459 108	0	459 108
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	190 047		190 047	459 108		459 108
Actions et autres titres à revenu variable	21 722 365	0	21 722 365	18 649 052	0	18 649 052
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	-19 126	0	-19 126	3 465	0	3 465
Instruments dérivés de cours de change	-19 703		-19 703	2 888		2 888
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	28 609 790	0	28 609 790	28 223 948	0	28 223 948
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	2 696 352	2 696 352	0	2 430 244	2 430 244
Etablissements de crédit		2 696 352	2 696 352		2 430 244	2 430 244
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	49 296	0	49 296	7 250	0	7 250
Instruments dérivés de cours de change	49 296		49 296	7 250		7 250
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	49 296	2 696 352	2 745 648	7 250	2 430 244	2 437 494

	31/12/13			31/12/2012 *		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	9 112 323	0	9 112 323	12 855 398	0	12 855 398
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 508 218		6 508 218	5 751 851		5 751 851
Autres titres de créances négociables	2 604 105		2 604 105	7 103 547		7 103 547
Obligations	459 108	0	459 108	399 217	0	399 217
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	459 108		459 108	399 217		399 217
Actions et autres titres à revenu variable	18 649 052	0	18 649 052	20 970 684	0	20 970 684
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	3 465	0	3 465	19 378	0	19 378
Instruments dérivés de cours de change	2 888		2 888	18 801		18 801
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	28 223 948	0	28 223 948	34 244 677	0	34 244 677
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	2 430 244	2 430 244	0	0	0
Etablissements de crédit		2 430 244	2 430 244			
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	7 250	0	7 250	1 614	0	1 614
Instruments dérivés de cours de change	7 250		7 250	1 614		1 614
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	7 250	2 430 244	2 437 494	1 614	0	1 614

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

	(en milliers de DH)	
	31-déc-15	31-déc-14
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	4 112 360	2 737 896
Obligations d'Etat	2 833 016	1 957 528
Autres Obligations	1 279 344	780 368
Actions et autres titres à revenu variable	3 153 573	2 561 896
dont titres cotés	319 930	325 463
dont titres non cotés	2 833 643	2 236 433
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	7 265 933	5 299 792
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-419 361	-408 365
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-419 361	-408 365
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	6 846 572	4 891 427
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

	(en milliers de DH)	
	décembre-14	décembre-13
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	5 299 792	3 618 023
dont titres cotés	325 463	125 195
dont titres non cotés	4 974 329	3 492 828
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	5 299 792	3 618 023
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-408 365	-298 219
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-408 365	-298 219
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	4 891 427	3 319 804
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

	(en milliers de DH)	
	décembre-13	31/12/2012 *
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 618 023	3 135 119
dont titres cotés	125 195	240 129
dont titres non cotés	3 492 828	2 894 990
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	3 618 023	3 135 119
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-298 219	-339 196
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-298 219	-339 196
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	3 319 804	2 795 923
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	(en milliers de DH)	
	31-déc-15	31-déc-14
Comptes à vue	5 630 176	3 923 290
Prêts	12 839 340	12 169 796
Opérations de pension	2 567 788	47 877
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	21 037 304	16 140 963
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-66 268	-68 353
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	20 971 036	16 072 610

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	(en milliers de DH)	
	31-déc-15	31-déc-14
Comptes à vue	2 081 821	2 254 051
Emprunts	34 683 456	26 604 762
opérations de pension	14 410 750	4 284 165
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	51 176 027	33 142 978

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	(en milliers de DH)	
	31-déc-14	31-déc-13
Comptes à vue	3 923 290	4 630 305
Prêts	12 169 796	13 362 300
Opérations de pension	47 877	193 327
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	16 140 963	18 185 932
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-68 353	-40 205
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	16 072 610	18 145 727
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	(en milliers de DH)	
	31-déc-14	31-déc-13
Comptes à vue	2 254 051	1 723 359
Emprunts	26 604 762	18 429 985
opérations de pension	4 284 165	14 915 371
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	33 142 978	35 068 715

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	(en milliers de DH)	
	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes à vue	4 630 305	6 731 875
Prêts	13 362 300	13 251 828
Opérations de pension	193 327	1 451 883
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	18 185 932	21 435 586
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-40 205	-38 640
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	18 145 727	21 396 946

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	(en milliers de DH)	
	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes à vue	1 723 359	1 829 261
Emprunts	18 429 985	18 433 119
opérations de pension	14 915 371	13 965 786
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	35 068 715	34 228 166

4,5

PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE**PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE**

	(en milliers de DH)	
	31-déc-15	31-déc-14
Comptes ordinaires débiteurs	25 697 536	24 271 477
Prêts consentis à la clientèle	124 431 972	116 381 173
Opérations de pension	18 162 143	9 467 823
Opérations de location-financement	12 351 801	11 910 030
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	180 643 452	162 030 503
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-7 363 756	-6 877 560
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	173 279 696	155 152 943

0,00 0,00

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	En milliers de DH	
	31-déc-15	31-déc-14
Banque au Maroc	113 592 596	99 346 209
Services Financiers Spécialisés	14 680 785	14 867 010
Activités à l'international	45 006 206	40 939 545
Gestion d'actifs	109	179
Autres Activités	0	0
Total en principal	173 279 696	155 152 943
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	173 279 696	155 152 943

0,00 0,00

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	En milliers de DH	
	31-déc-15	31-déc-14
Maroc	128 273 490	114 213 398
Afrique	41 111 803	37 560 208
Europe	3 894 403	3 379 337
Total en principal	173 279 696	155 152 943
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	173 279 696	155 152 943

0,00 0,00

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	(en milliers de DH)	
	31-déc-15	31-déc-14
Comptes ordinaires créditeurs	100 028 015	89 254 191
Comptes à terme	40 871 554	35 948 532
Comptes d'épargne	21 017 845	19 993 183
Bons de caisse	4 666 140	4 488 643
Opérations de pension	2 481 744	3 246 264
Autres comptes créditeurs	9 189 723	8 338 063
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	178 255 021	161 268 876

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	En milliers de DH	
	31-déc-15	31-déc-14
Banque au Maroc	121 110 279	109 986 007
Services Financiers Spécialisés	1 107 886	1 225 018
Activités à l'international	56 034 240	50 057 851
Gestion d'actifs	2 616	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	178 255 021	161 268 876
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	178 255 021	161 268 876

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	En milliers de DH	
	31-déc-15	31-déc-14
Maroc	122 220 781	111 211 025
Afrique	54 445 069	48 544 736
Europe	1 589 171	1 513 115
Total en principal	178 255 021	161 268 876
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	178 255 021	161 268 876

4.5 PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

	(en milliers de DH)	
	31-déc-14	31-déc-13
Comptes ordinaires débiteurs	24 271 477	21 263 162
Prêts consentis à la clientèle	116 381 173	107 613 766
Opérations de pension	9 467 823	15 707 669
Opérations de location-financement	11 910 030	11 096 420
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	162 030 503	155 681 017
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 877 560	-6 306 060
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	155 152 943	149 374 957

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	En milliers de DH	
	31-déc-14	31-déc-13
Banque au Maroc	99 346 209	102 077 889
Services Financiers Spécialisés	14 867 010	13 781 855
Activités à l'international	40 939 545	33 514 940
Gestion d'actifs	179	273
Autres Activités	0	0
Total en principal	155 152 943	149 374 957
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	155 152 943	149 374 957

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	En milliers de DH	
	31-déc-14	31-déc-13
Maroc	114 213 398	115 860 017
Afrique	37 560 208	31 708 337
Europe	3 379 337	1 806 603
Total en principal	155 152 943	149 374 957
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	155 152 943	149 374 957

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	(en milliers de DH)	
	31-déc-14	31-déc-13
Comptes ordinaires créditeurs	89 254 191	83 808 102
Comptes à terme	35 948 532	32 738 282
Comptes d'épargne	19 993 183	18 930 245
Bons de caisse	4 488 643	4 144 400
Opérations de pension	3 246 264	1 166 600
Autres comptes créditeurs	8 338 063	8 002 708
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	161 268 876	148 790 337

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	En milliers de DH	
	31-déc-14	31-déc-13
Banque au Maroc	109 986 007	102 358 798
Services Financiers Spécialisés	1 225 018	1 240 940
Activités à l'international	50 057 851	45 184 395
Gestion d'actifs	0	6 204
Autres Activités	0	0
Total en principal	161 268 876	148 790 337
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	161 268 876	148 790 337

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	En milliers de DH	
	31-déc-14	31-déc-13
Maroc	111 211 025	103 605 942
Afrique	48 544 736	43 577 634
Europe	1 513 115	1 606 761
Total en principal	161 268 876	148 790 337
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	161 268 876	148 790 337

PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE**PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE**

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes ordinaires débiteurs	21 263 162	20 455 562
Prêts consentis à la clientèle	107 613 766	100 796 021
Opérations de pension	15 707 669	12 780 120
Opérations de location-financement	11 096 420	10 514 070
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	155 681 017	144 545 773
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 306 060	-5 736 995
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	149 374 957	138 808 778

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Banque au Maroc	102 077 889	95 425 580
Services Financiers Spécialisés	13 781 855	13 185 607
Activités à l'international	33 514 940	30 191 767
Gestion d'actifs	273	5 824
Autres Activités	0	0
Total en principal	149 374 957	138 808 778
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	149 374 957	138 808 778

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Maroc	115 860 017	108 617 011
Afrique	31 708 337	27 586 199
Europe	1 806 603	2 605 568
Total en principal	149 374 957	138 808 778
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	149 374 957	138 808 778

0,00 0,00

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes ordinaires créditeurs	64 672 430	63 669 813
Comptes à terme	20 735 319	20 207 095
Comptes d'épargne	18 930 245	17 903 838
Bons de caisse	4 144 400	4 107 980
Opérations de pension	1 166 600	1 499 500
Autres comptes créditeurs	39 141 343	37 262 531
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	148 790 337	144 650 757

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Banque au Maroc	102 358 798	102 081 986
Services Financiers Spécialisés	1 240 940	1 184 434
Activités à l'international	45 184 395	41 384 337
Gestion d'actifs	6 204	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	148 790 337	144 650 757
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	148 790 337	144 650 757

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Maroc	103 605 942	103 266 419
Afrique	43 577 634	40 317 675
Europe	1 606 761	1 066 663
Total en principal	148 790 337	144 650 757
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	148 790 337	144 650 757

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)	31-déc-15	31-déc-14
Autres dettes représentées par un titre	8 967 697	13 170 353
titres de créances négociables	8 967 697	13 170 353
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	8 436 745	6 568 309
Emprunt subordonnés	8 436 745	6 568 309
à durée déterminée	6 436 745	4 568 309
à durée indéterminée	2 000 000	2 000 000
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	202 552	226 995
Total	17 606 994	19 965 657

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Autres dettes représentées par un titre	13 170 353	12 451 775
titres de créances négociables	13 170 353	12 451 775
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	6 568 309	5 574 256
Emprunt subordonnés	6 568 309	5 574 256
à durée déterminée	4 568 309	2 788 120
à durée indéterminée	2 000 000	2 786 135
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	226 995	241 405
Total	19 965 657	18 267 436

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)	31-déc-13	31/12/2012 *
Autres dettes représentées par un titre	12 451 775	14 014 898
titres de créances négociables	12 451 775	14 014 898
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	5 574 256	4 633 719
Emprunt subordonnés	5 574 256	4 633 719
à durée déterminée	2 788 120	1 853 463
à durée indéterminée	2 786 135	2 780 255
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	241 405	126 614
Total	18 267 436	18 775 231

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)	31-déc-15	31-déc-14
Titres de créance négociables	6 095 691	5 977 747
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 095 691	5 977 747
Autres titres de créance négociables	0	
Obligations	18 463 767	12 175 590
Obligations d'Etat	12 802 119	8 666 272
Autres Obligations	5 661 648	3 509 319
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	24 559 458	18 153 337

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31-déc-14	31-déc-13
Titres de créance négociables	17 494 319	11 542 243
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 991 008	11 523 934
Autres titres de créance négociables	503 311	18 309
Obligations	659 018	994 499
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	659 018	994 499
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	18 153 337	12 536 742

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Titres de créance négociables	11 542 243	9 689 814
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	11 523 934	9 669 842
Autres titres de créance négociables	18 309	19 972
Obligations	994 499	829 127
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	994 499	829 127
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	12 536 742	10 518 941

IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

	(en milliers de DH)	31-déc-15	31-déc-14
Impôts courants		63 550	199 008
impôts différés		473 814	445 733
Actifs d'impôts courants et différés		537 364	644 741
Impôts courants		131 027	55 341
impôts différés		1 130 452	1 099 810
Passifs d'impôts courants et différés		1 261 479	1 155 151

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Impôts courants		199 008	92 432
impôts différés		445 733	257 635
Actifs d'impôts courants et différés		644 741	350 067
Impôts courants		55 341	94 368
impôts différés		1 099 810	989 759
Passifs d'impôts courants et différés		1 155 151	1 084 127

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

		(en milliers de DH)
	31-déc-13	31/12/2012 *
Impôts courants	92 432	215 856
impôts différés	257 635	309 870
Actifs d'impôts courants et différés	350 067	525 726
Impôts courants	94 368	36 296
impôts différés	989 759	983 149
Passifs d'impôts courants et différés	1 084 127	1 019 445

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)	31-déc-15	31-déc-14
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	82 020	117 027
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	43 028	46 853
Comptes d'encaissement	656 493	426 519
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	479 608	388 464
Debiteurs Divers	3 794 891	3 532 614
Comptes de liaison	308 147	467 374
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	5 364 187	4 978 851
Dépôts de garantie reçus	16 786	29 033
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	14 974	2 017 148
Comptes d'encaissement	1 417 640	1 209 401
charges à payer et produits constatés d'avance	1 078 145	621 937
Autres créditeurs et passifs divers	3 787 495	3 759 050
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	6 315 040	7 636 569

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	117 027	96 643
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	46 853	12 402
Comptes d'encaissement	426 519	383 861
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	388 464	473 081
Debiteurs Divers	3 532 614	3 115 401
Comptes de liaison	467 374	236 045
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	4 978 851	4 317 433
Dépôts de garantie reçus	29 033	57 478
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2 017 148	6 310 266
Comptes d'encaissement	1 209 401	869 224
charges à payer et produits constatés d'avance	621 937	617 785
Autres créditeurs et passifs divers	3 759 050	3 525 610
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	7 636 569	11 380 363

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)	31-déc-13	31/12/2012 *
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	96 643	5 257
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	12 402	23 329
Comptes d'encaissement	383 861	329 945
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	473 081	381 273
Debiteurs Divers	3 115 401	2 859 026
Comptes de liaison	236 045	1 339 945
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	4 317 433	4 938 775
Dépôts de garantie reçus	57 478	42 250
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	6 310 266	9 297 681
Comptes d'encaissement	869 224	770 860
charges à payer et produits constatés d'avance	617 785	537 031
Autres créditeurs et passifs divers	3 525 610	2 562 303
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	11 380 363	13 210 125

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers de DH)	31-déc-15	31-déc-14
ACMAR	25 114	19 577
Banque de Développement du Mali	347 072	275 226
Eurafric	-9 728	-7 954
Société Conseil Ingénierie et Développement	142 354	150 475
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	80 975	76 442
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	585 787	513 766

Données financières des principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)	Total du bilan DECEMBRE 2015	Produit net bancaire- chiffre d'affaires	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2015
ACMAR	553 139	0	27 683	5 537
Banque de Développement du Mali	10 088 251	523 743	243 263	79 058
Eurafric	152 925	205 803	-397	-1 692
Société Conseil Ingénierie et Développement	589 439	230 120	30 022	11 658

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
ACMAR	19 577	27 374
Banque de Développement du Mali	275 226	248 290
Eurafric	-7 954	-6 692
Hanouty	0	6 697
Société Conseil Ingénierie et Développement	150 475	132 485
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	76 442	64 469
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	513 766	472 623
	0	-1

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)	Total du bilan DECEMBRE 2014	Produit net bancaire- chiffre d'affaires DECEMBRE 2014	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2014
ACMAR	553 139	144 171	12 481	2 496
Banque de Développement du Mali	7 685 083	523 743	183 652	51 096
Eurafric	173 166	191 348	900	-1 145
Société Conseil Ingénierie et Développement	607 503	279 118	64 116	24 902

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers de DH)	31-déc-13	31-déc-12
ACMAR	27 374	27 177
Banque de Développement du Mali	248 290	214 595
Eurafric	-6 692	-4 888
Hanouty	6 697	-5 544
Société Conseil Ingénierie et Développement	132 485	123 141
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	64 469	52 447
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	472 624	406 928

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)	Total du bilan DECEMBRE 2013	Produit net bancaire- chiffre d'affaires DECEMBRE 2013	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2013
ACMAR	497 263	41 152	29 812	5 962
Banque de Développement du Mali	7 685 082	524 360	171 286	46 597
Eurafric	133 252	187 675	519	-1 110
Hanouty	19 874	837	-2 095	-954
Société Conseil Ingénierie et Développement	506 985	296 095	38 437	14 880

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-15			31-déc-14		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	11 455 252	4 939 223	6 516 029	10 437 505	4 590 430	5 847 075
Terrains et constructions	2 860 401	112 969	2 747 432	2 036 095	454 328	1 581 767
Equipement, Mobilier, Installations	4 023 357	1 980 130	2 043 227	3 871 866	1 687 683	2 184 183
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 571 494	2 846 124	1 725 370	4 529 544	2 448 419	2 081 125
Immobilisations Incorporelles	1 866 540	1 163 015	703 525	1 711 352	967 079	744 273
Logiciels informatiques acquis	1 423 019	930 976	492 043	1 045 026	563 703	481 323
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	443 521	232 039	211 482	666 326	403 376	262 950
Immeubles de placements	3 116 213	81 082	3 035 131	941 187	106 140	835 047

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14			31-déc-13		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	10 437 505	4 590 430	5 847 075	9 674 496	4 208 727	5 465 769
Terrains et constructions	2 036 095	454 328	1 581 767	1 751 061	521 905	1 229 154
Equipement, Mobilier, Installations	3 871 866	1 687 683	2 184 183	3 702 800	1 547 661	2 155 139
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 529 544	2 448 419	2 081 125	4 220 635	2 139 161	2 081 475
Immobilisations Incorporelles	1 711 352	967 079	744 273	1 536 277	765 755	770 522
Logiciels informatiques acquis	1 045 026	563 703	514 944	935 657	420 712	514 944
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	666 326	403 376	255 577	600 620	345 043	255 577
Immeubles de placements	941 187	106 140	835 047	1 037 034	89 432	947 602

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

	31-déc-13			31/12/2012 *		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	9 674 496	4 208 727	5 465 769	8 936 539	3 805 011	5 131 528
Terrains et constructions	1 751 061	521 905	1 229 154	2 031 430	516 758	1 514 672
Equipement, Mobilier, Installations	3 702 800	1 547 661	2 155 139	3 551 517	1 507 440	2 044 078
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 220 635	2 139 161	2 081 475	3 353 592	1 780 813	1 572 779
Immobilisations Incorporelles	1 536 277	765 755	770 522	1 592 323	840 868	751 455
Logiciels informatiques acquis	935 657	420 712	514 944	1 020 384	520 987	499 397
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	600 620	345 043	255 577	571 939	319 881	234 485
Immeubles de placements	1 037 034	89 432	947 602	693 382	79 222	614 160

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)	31-déc-15	31-déc-14
Valeur brute comptable en début de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	832 470
Acquisitions	19 840	
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	852 310	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	852 310	832 470

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

(en milliers de DH)	Valeur nette comptable 31/12/2015	Valeur nette comptable 31/12/2014
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Valeur brute comptable en début de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	832 470
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	832 470	832 470

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	Valeur nette comptable 31/12/2014	Valeur nette comptable 31/12/2013
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	832 470	832 470

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31-déc-12
Valeur brute comptable en début de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	832 470
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	832 470	832 470

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

	Valeur nette comptable 31/12/2013	Valeur nette comptable 31/12/2012
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	832 470	832 470

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
		(en milliers de DH)
(en milliers de DH)	31-déc-15	31-déc-14
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	523 011	456 573
Dotations aux provisions	222 915	129 384
Reprises de provisions	-147 234	-45 024
Utilisation des provisions	57 128	-12 682
Variation des parités monétaires et divers	-4 907	-5 240
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	650 913	523 011

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
		(en milliers de DH)
(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	456 573	520 590
Dotations aux provisions	129 384	613
Reprises de provisions	-45 024	-42 337
Utilisation des provisions	-12 682	-23 726
Variation des parités monétaires et divers	-5 240	1 432
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	523 011	456 573

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
		(en milliers de DH)
	31-déc-13	31/12/2012 *
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	520 590	457 440
Dotations aux provisions	613	128 626
Reprises de provisions	-42 337	-83 187
Utilisation des provisions	-23 726	16 737
Variation des parités monétaires et divers	1 432	974
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	456 573	520 590

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	(en milliers de DH)	
	31-déc-15	31-déc-14
Engagements de financements donnés	9 846 296	10 122 682
Aux établissements de crédit	1 023 096	1 257 036
A la clientèle	8 823 200	8 865 646
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	2 491 359	2 347 719
des établissements de crédit	2 491 359	2 347 719
de la clientèle	-	-

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	(en milliers de DH)	
	31-déc-14	31-déc-13
Engagements de financements donnés	10 122 682	15 467 096
Aux établissements de crédit	1 257 036	1 356 425
A la clientèle	8 865 646	14 110 671
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	2 347 719	2 897 232
des établissements de crédit	2 347 719	2 897 232
de la clientèle	-	-

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	(en milliers de DH)	
	31-déc-13	31-déc-12
Engagements de financements donnés	15 467 096	14 794 963
Aux établissements de crédit	1 356 425	1 630 754
A la clientèle	14 110 671	13 164 209
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	2 897 232	1 451 765
des établissements de crédit	2 897 232	1 451 765
de la clientèle	-	-

ENGAGEMENT DE GARANTIE

(en milliers de DH)	31-déc-15	31-déc-14
Engagements de garantie donnés	27 255 712	21 930 665
D'ordre des établissements de crédit	8 380 362	5 885 648
D'ordre de la clientèle	18 875 350	16 045 017
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	68 162 828	52 736 107
des établissements de crédit	65 458 883	51 735 698
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 703 945	1 000 409

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Engagements de garantie donnés	21 930 665	21 576 454
D'ordre des établissements de crédit	5 885 648	6 646 676
D'ordre de la clientèle	16 045 017	14 929 778
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	52 736 107	44 459 136
des établissements de crédit	51 735 698	43 550 070
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 000 409	909 066

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31-déc-13	31-déc-12
	21 576 455	17 822 232
D'ordre des établissements de crédit	6 646 676	6 212 808
D'ordre de la clientèle	14 929 778	11 609 424
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	44 459 136	36 315 329
des établissements de crédit	43 550 070	35 106 346
de l'état et d'autres organismes de garantie	909 066	1 208 983

VI / REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

1.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'EVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

1.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

1.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En milliers de Dhs)		déc-15	déc-14
Provision pour indemnités de retraite et assimilées		323 091	230 928
Provision pour prime spéciale d'ancienneté			
Autres provisions			
TOTAL		323 091	230 928

1.2.2. Evolution de la valeur actualisée des obligations

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 31 Décembre 2015 ressort comme suit :

Indemnité de fin de carrière	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	- 6 966	6 328
taux de croissance des salaires	6 401	- 6 984

Médaille du travail	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	- 10 254	9 495
taux de croissance des salaires	10 585	- 11 355

Hypothèses économiques	Valeur retenue au 31/12/2015
Taux d'actualisation	3,75%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation incluse)	3,00%
Taux de charges sociales patronales	10,61%
Hypothèses démographiques	Valeur retenue au 31/12/2015
Modalités de départ en retraite	Départ volontaire
Age de départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1 Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2 SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En milliers de Dhs)

	déc-14	déc-13
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	230 928	218 134
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	230 928	218 134

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

6.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	déc-14	déc-13
Taux d'actualisation	5,60%	5,60%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

6.2.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	déc-14	déc-13
Charge normale de l'exercice	16 644	17 558
Charge d'intérêt	11 689	10 045
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	28 334	27 603
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	déc-14	déc-13
Dette actuarielle d'ouverture	218 134	232 869
Charge normale de l'exercice	16 644	17 558
Charge d'intérêt	11 689	10 045
Pertes / Gains actuariels	-	23 518
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		-
Prestations versées	- 15 539	- 18 820
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	230 928	218 134
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1 Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2 SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En milliers de Dhs)

	déc-13	déc-12
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	218 134	232 869
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	218 134	232 869

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

6.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	déc-13	déc-12
Taux d'actualisation	5,60%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

6.2.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	déc-13	déc-12
Charge normal de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	27 603	26 820
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	déc-13	déc-12
Dettes actuarielles d'ouverture	232 869	228 320
Charge normale de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Pertes / Gains actuariels	- 23 518	- 2 299
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Prestations versées	- 18 820	- 19 972
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dettes actuarielles de clôture	218 134	232 869
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.1.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 955 534 700	1 943 864 261
Résultat par Action (EN MAD)	10,90	10,83
Résultat dilué par Action (EN MAD)	10,90	10,83

7.1.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 943 864 261	1 230 795 682
Résultat par Action (EN MAD)	10,83	6,9
Résultat dilué par Action (EN MAD)	10,83	6,9

7.1.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	déc.-13	déc.-12
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 230 795 682	921 885 000
Résultat par Action (EN MAD)	6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)	6,9	5,1

**7.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU
31/12/2015**

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	74,97%	74,97%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

7.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION**31/12/2014**

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,70%	72,70%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

**7.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION au
31/12/2013**

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

31/12/2015
PARTIES LIÉES

Eléments relatifs au bilan

(en milliers de DH)	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif				
Prêts, avances et titres	1 269 189	3 364 895	54 163	14 060 300
Comptes ordinaires	769 189	1 222 966	27 603	11 969 655
Prêts	500 000	530 829	26 560	309 843
Titres		1 611 100		1 780 802
Opération de location financement				
Actif divers				1 297
Total	1 269 189	3 364 895	54 163	14 061 597
Passif				
Dépôts	-	628 482	-	12 063 530
Comptes ordinaires		628 482		11 968 007
Autres emprunts				95 523
Dettes représentées par un titre				1 791 937
Passif divers				206 131
Total	-	628 482	-	14 061 597
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 802 434
Engagements reçus				1 802 434

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	- 39 354	- 51 012	- 8 268	- 415 056
Intérêts et charges assimilées				499 980
Commissions (produits)		- 45 865		- 285 938
Commissions (charges)				36 399
Prestations de services données				
Prestations de services reçues				
Loyers reçus		- 116 473		- 154 684
Autres		108 622		319 285

31/12/2014

PARTIES LIEES				
7.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe				
				(en milliers de DH)
(en milliers de DH)	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif				
Prêts, avances et titres	777 740	4 138 263	50 133	12 185 482
Comptes ordinaires	777 740	1 565 498	29 791	9 669 763
Prêts		582 474	20 342	324 427
Titres		1 990 291		2 191 292
Opération de location financement				
Actif divers				11 107
Total	777 740	4 138 263	50 133	12 196 589
Passif				
Dépôts	-	1 060 186	-	9 795 037
Comptes ordinaires		675 186		9 678 607
Autres emprunts		385 000		116 430
Dettes représentées par un titre				2 254 822
Passif divers				146 730
Total	-	1 060 186	-	12 196 589
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 067 554
Engagements reçus				1 067 581
7.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées				
				(en milliers de DH)
(en milliers de DH)	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	- 55 761	- 45 363	- 6 588	- 354 827
Intérêts et charges assimilés				424 084
Commissions (produits)		- 49 826		- 257 489
Commissions (charges)				34 151
Prestations de services données				
Prestations de services reçues				
Loyers reçus		- 52 874		- 150 154
Autres		64 329		304 235

31/12/2013

PARTIES LIÉES					
7.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe					
					(en milliers de DH)
	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif					
Prêts, avances et titres	1 293 931	4 617 405	-	23 810	7 844 090
Comptes ordinaires	1 293 931	1 479 516		18 194	4 983 585
Prêts		724 991		5 616	366 731
Titres		2 412 898			2 493 775
Opération de location financement					
Actif divers					24 966
Total	1 293 931	4 617 405	-	23 810	7 869 056
Passif					
Dépôts	-	878 462	-	-	5 173 310
Comptes ordinaires		443 462			4 799 315
Autres emprunts		435 000			373 995
Dettes représentées par un titre					2 697 574
Passif divers					- 1 828
Total	-	878 462	-	-	7 869 056
Engagements de financement et de garantie					
Engagements donnés					884 942
Engagements reçus					884 942
7.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées					
					(en milliers de DH)
	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	- 50 169	- 53 812		- 9 046	- 292 379
Intérêts et charges assimilées					345 305
Commissions (produits)					- 160 915
Commissions (charges)					33 834
Prestations de services données					
Prestations de services reçues		31 289			
Loyers reçus		- 73 360			- 154 560
Autres		69 511			228 720

MODELE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Ordre de souscription ferme et irrévocable n°.... relatif à l'émission d'obligations subordonnées de BMCE Bank S.A

Dénomination ou Raison sociale :	Nom du teneur de compte :
N° de compte :	Dépositaire :
Téléphone :	Fax :
Code d'identité ³³ :	Qualité souscripteur ³⁴ :
Nom et Prénom signataire :	Nature de documents exigés :
Siège social :	Fonction :
Adresse (si différente du siège social) :	Mode de paiement :

Emetteur	BMCE Bank S.A
Montant	2 000 000 000 dirhams
Valeur nominale unitaire	100 000 dirhams
Maturité	10 ans
Mode de remboursement	In fine
Date de jouissance	28 juin 2016
Date d'échéance	28 juin 2026
Méthode d'adjudication	Adjudication à la Française

Taux facial – Tranche A & C	Taux fixe Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 pbs et 100 pbs (à fixer l'issue de la clôture de la souscription). Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales 14 juin 2016. Le taux d'intérêt facial retenu sera publié au plus tard le 23 juin 2016 par la BMCE Bank dans un journal d'annonces légales
Taux facial – Tranche B & D	Révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin (hors prime de risque), augmenté d'une prime de risque comprise entre 85 et 95 points de base (à fixer l'issue de la clôture de la souscription). Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 14 juin 2016. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 23 juin 2016 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, 5 jours ouvrables précédant chaque date d'anniversaire. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque entre 85 et 95 points de base (à fixer à l'issue de la clôture de la souscription) et sera communiqué aux porteurs d'obligations au moins 5 jours ouvrables avant la date d'anniversaire.

Type d'ordre	Tranche A – Non Cotée / Taux Fixe / In fine	Tranche B– Non Cotée / Variable / In fine	Tranche C –Cotée / Taux Fixe / In fine	Tranche D– Cotée / Variable / In fine
Nombre de titres demandés				
Montant global (en MAD)				
Taux facial de soumission				

³³ Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

³⁴ Qualité du souscripteur : A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations subordonnées de BMCE Bank à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous déclarons avoir pris connaissance des dispositions de la note d'information relative à cette émission obligataire, notamment les caractéristiques des Obligations Subordonnées à émettre dont la date de jouissance est le 28 juin 2016.

Nous avons pris connaissance que l'allocation se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

Nous avons pris connaissance que, si le cumul du montant alloué à la tranche C et à la tranche D est inférieur strictement à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à la tranche C et à la tranche D seront annulées.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations BMCE Bank qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations BMCE Bank.

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par l'AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

A _____, le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature et cachet du souscripteur

RAPPORTS DE NOTATION DE BMCE BANK

➤ **Fitch Ratings**

➤ **Moody's**

FITCH AFFIRMS MOROCCO'S BMCE AT 'BB+'; OUTLOOK STABLE

Fitch Ratings-London/Paris-23 July 2015: Fitch Ratings has affirmed Morocco-based BMCE Bank's (BMCE) Long-term foreign currency Issuer Default Rating (IDR) at 'BB+', Long-term local currency IDR at 'BBB-', National Long-Term Rating at 'AA-(mar)', Viability Rating (VR) at 'b+' and Support Rating (SR) at '3'. The Outlook on the Long-term ratings is Stable.

A full list of rating actions is available at the end of this commentary.

KEY RATING DRIVERS: IDRs, NATIONAL RATINGS, SUPPORT RATING AND SUPPORT RATING FLOOR

BMCE's IDRs, National Ratings, SR and Support Rating Floor (SRF) reflect Fitch's view of the moderate probability of support from the Moroccan authorities, if needed. BMCE is among the leading corporate and retail banks in Morocco.

Fitch considers that the Moroccan authorities would have a high propensity to support BMCE if needed, given the bank's systemic importance in the country. BMCE is the third-largest banking group in terms of assets in Morocco. It has 13.2% and 14.8% domestic market shares in credits and deposits, respectively. However, Fitch views the probability of support as only moderate given Morocco's financial strength (BBB-/Stable). BMCE's Long-term IDRs have a Stable Outlook, reflecting that on the Moroccan sovereign rating.

BMCE is largely owned by FinanceCom, a local private company (39% stake at end-2014), and France's Banque Federative du Credit Mutuel (BFCM; A+/Stable), which holds a 26.2% stake. FinanceCom's ability or willingness to support BMCE cannot be assessed and Fitch considers that BFCM is unlikely to provide support to BMCE, if required, although its ability to do so is high.

RATING DRIVERS: VIABILITY RATING

Fitch views the combination of BMCE's modest capital ratios and high risk appetite - as evidenced by its significant exposures towards sub-Saharan Africa - as having a higher influence on its VR than other factors. BMCE's VR also factors in BMCE's solid franchise in Morocco, modest asset quality, overall solid funding and liquidity profile and sound profitability.

Fitch considers that BMCE's risk appetite is higher than Moroccan peers as reflected by its substantial and growing activities in sub-Saharan Africa (24% of BMCE's loans book at end-2014) and higher lending growth than Moroccan peers in and outside Morocco. BMCE is present in west and east sub-Saharan Africa through the holding company Bank of Africa (BoA).

BMCE's capital ratios are modest for its exposure to volatile markets in sub-Saharan African countries, which introduces an additional source of credit and operational risks. Net impaired loans represented a substantial 16.8% of equity at end-2014.

Fitch views BMCE's asset quality as modest given the bank's significant exposures to domestic SMEs (27% of total loan portfolio at end-2014) and the weak credit quality of the loan portfolios in the sub-Saharan African subsidiaries. Fitch expects the impaired loans ratio (6.8% at end-2014) to increase moderately in 2015, in the absence of solid economic growth in Morocco and persistent economic uncertainties in sub-Saharan Africa.

Fitch considers BMCE's funding and liquidity profile as solid. Stable retail deposits are BMCE's main funding source (73% of total funding at end-2014). Liquidity is adequate with a loan-to-deposit ratio of 96% at end-2014 and a satisfactory liquidity buffer that covers short term market funding maturing over one year.

BMCE's profitability is sound and largely supported by profitable lending activity in sub-Saharan Africa (42% of operating profit in 2014). Fitch expects BMCE's operating profit to remain affected by high loan impairment charges in 2015 (116bp of gross loans in 2014), driven by aggressive loan growth in the higher-risk sub-Saharan African countries and a still subdued economic environment in Morocco, which affects domestic SMEs. Fitch considers that limited cost efficiencies - notably in the sub-Saharan subsidiaries - will continue to weigh on operating profitability in 2015.

RATING SENSITIVITIES

IDRs, SUPPORT RATING AND SUPPORT RATING FLOOR

The IDRs, SR and SRF would be sensitive to a change in Fitch's view of the Moroccan state's willingness or ability to support the bank.

VR

Higher risk appetite with a significant deterioration of asset quality and capital ratios could put pressure on BMCE's VR. Conversely, the VR would benefit from an improvement in risk management and capital ratios.

NATIONAL RATINGS

BMCE's National Ratings would be downgraded if the sovereign is severely downgraded or if the Moroccan state's willingness to support BMCE diminishes, most probably as a consequence of reduced systemic importance of the bank. Both scenarios are unlikely in the near future.

The rating actions are as follows:

Long-term foreign currency IDR: affirmed at 'BB+'; Outlook Stable

Short-term foreign currency IDR: affirmed at 'B'

Long-term local currency IDR: affirmed at 'BBB-'; Outlook Stable

Short-term local currency IDR: affirmed at 'F3'

National Long-term Rating: affirmed at 'AA-(mar)'; Outlook Stable

National Short-term Rating: affirmed at 'F1+ (mar)'

Support Rating: affirmed at '3'

Support Rating Floor: affirmed at 'BB+'

Viability Rating: affirmed at 'b+'

Contact:

Primary Analyst

Solena Gloaguen

Director

+44 20 3530 1126

30 North Colonnade

London E14 5GN

Secondary Analyst

Eric Dupont

Senior Director

+33 1 44 29 91 31

Committee Chairperson

Gordon Scott
Managing Director
+44 20 3530 1075

Media Relations: Elaine Bailey, London, Tel: +44 203 530 1153, Email:
elaine.bailey@fitchratings.com.

Additional information is available on www.fitchratings.com.

Applicable Criteria

Global Bank Rating Criteria (pub. 20 Mar 2015)

https://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=863501

National Scale Ratings Criteria (pub. 30 Oct 2013)

https://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=720082

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEBSITE 'WWW.FITCHRATINGS.COM'. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE 'CODE OF CONDUCT' SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Rating Action: Moody's affirms BMCE's deposit ratings; changes the outlook to stable from negative

Global Credit Research - 12 Jun 2015

Counterparty Risk Assessment assigned

Limassol, June 12, 2015 -- Moody's Investors Service has today affirmed and changed the outlook to stable from negative on the Ba1 long-term local-currency deposit rating and senior unsecured debt rating of BMCE Bank. Concurrently, Moody's affirmed BMCE's ba3 baseline credit assessment (BCA), its Ba2 long-term foreign currency deposit rating, the short-term local and foreign-currency Not-prime ratings and its B1 foreign subordinate debt rating.

In light of the revised bank rating methodology, published on 16 March 2015, Moody's ratings affirmation on BMCE reflects the following considerations: (1) Moody's view of BMCE's "Weak+" macro profile which is affected by the higher-risk operating environment of the bank's activities in sub-Saharan Africa; (2) the bank's moderate earnings generating capacity, which although supported by a strong franchise in Morocco, is challenged by high provisioning requirements relating to its growing exposure in sub-Saharan Africa; (3) relatively weak asset quality that will continue to constrain the bank's ability to generate capital internally; (4) modest loss-absorption capacity, particularly in the context of growing sub-Saharan operations, high loan concentrations and low provisioning coverage; and (4) its relatively stable funding profile. The rating affirmation also reflects our assessment of a very high probability of government support in case of need.

The stabilisation of the ratings outlook reflects our view that the stabilisation of the Moroccan operating environment combined with improving asset quality on the sub-Saharan asset portfolio reduce the possible tension on the bank's limited loss-absorption capacity. The stabilisation also incorporates our assessment of the bank's more selective loan growth, which increasingly focuses on the retail and SME segment, therefore reducing gradually portfolio concentrations. This shift will also strengthen BMCE's access to low-cost and stable deposit funding which also benefits the bank's margins. As a result, and although Moody's continues viewing the bank's capital ratios as weaker than global peers with a ba3 BCA, the rating agency expects the bank's capital to remain stable over the next 12 to 18 months.

Moody's has withdrawn the outlook on BMCE's subordinated debt for its own business reasons. Please refer to Moody's Investors Service's Policy for Withdrawal of Credit Ratings, available on its website, www.moodys.com.

Moody's has also assigned Counterparty Risk Assessment (CR Assessment) of Ba1(cr)/NP(cr) to BMCE, in line with its new bank rating methodology.

Please refer to this link for the revised methodology: http://www.moodys.com/viewresearchdoc.aspx?docid=PR_320662

A full list of affected ratings can be found at the end of this press release

RATINGS RATIONALE

AFFIRMATION OF THE BCA

BMCE BANK'S RATING IS CONSTRAINED BY ITS WEAK+ MACRO PROFILE

BMCE Bank operates primarily in Morocco (macro profile of "Moderate-") where it benefits from: the country's relatively strong and sustained growth over the past several years; its industrial policy agenda that supports the development of higher-value-added exporting sectors; the coherent and sound economic policies, a high degree of political stability and the country's limited susceptibility to external risks. Nonetheless, operating conditions are also impacted by Morocco's significant structural rigidities in terms of purchasing power, unemployment and competitiveness. BMCE bank's macro profile score also takes into account its operations in sub-Saharan Africa (aggregate macro profile of "Very Weak+") which represent 24% of the group's gross loans as of December 2014.

MODERATE EARNINGS GENERATING CAPACITY

BMCE's earnings are supported by a strong franchise in Morocco, as the third-largest bank with a market share of 14% of loans and deposits. With a 72.7% stake in Bank of Africa and a presence in 17 sub-Saharan countries, the bank has also diversified gradually its sources of revenues, thereby reducing its dependence on its domestic market. In 2014, the bank's profitability increased by 58% stemming from higher net interest income in a context of gradual reduction of Central Banks interest rates, combined with a material increase in fees and commissions from the loan and investment portfolios.

Although BMCE is materially improving its risk controls framework in sub-Saharan Africa in response to the growing proportion it takes in the group's assets and profits, the bank's profitability metrics will continue to be constrained by high provisioning costs, with loan-loss reserves representing 33.2% of the pre-provisioning income as of December 2014.

RELATIVELY WEAK ASSET QUALITY WILL CONTINUE TO CONSTRAIN THE BANK'S INTERNAL CAPITAL GENERATION

Asset quality of BMCE has deteriorated in recent years and is expected to continue to constrain the bank's internal capital generation. The bank's non-performing loans (NPLs) increased to 6.4% of total loans as of December 2014 from 5.9% as of December 2012, which reflects mainly the bank's expansion in Africa, although the group's NPL ratio remains below the Moroccan average.

The bank's active clean-up of legacy purchased portfolios in sub-Saharan Africa, combined with the implementation of a stricter and harmonized risk management framework (programme "Convergence"), have already contributed to a drop in NPLs in sub-Saharan Africa portfolio (from 11% as of December 2013 to 7.6% as of December 2014). Nevertheless, this portfolio will continue to represent a downside risk to asset quality and elevated loan-loss provisioning costs will continue to constrain internal capital generation and suppress partly the improvements in profitability and efficiency.

MODEST CAPITAL BUFFERS IN THE CONTEXT OF GROWING SUB-SAHARAN OPERATIONS, HIGH CONCENTRATIONS AND LOW PROVISIONING COVERAGE

We view BMCE's capital buffers as modest (reported Tier 1 ratio of 9.8% and tangible common equity representing 6.7% of adjusted risk weighted assets as of December 2014) within the context of its expansion into Sub-Saharan Africa, which has increased its risk profile and has not been matched by a corresponding increase in capitalisation levels.

While the bank features relatively high concentration levels and low -- albeit increasing -- provisioning coverage (coverage ratio of 66% of problem loans at group level), we expect that the bank's higher growth in the retail and SME lending segments, both in Morocco and Africa, will gradually reduce the portfolio concentrations, whereas the bank will continue to increase its provisioning.

STABLE DEPOSIT FUNDING

BMCE is predominantly deposit funded, with stable customer deposits accounting for 65% of its assets as of December 2014, of which low-cost current accounts represent 55%, benefiting the bank's interest margins. Whilst in recent years BMCE's loan growth was outpacing its deposit growth, the bank managed in 2014 to increase domestic deposits (+10.8%) and sub-Saharan deposits (+11.6%) well above the bank's lending, therefore reducing its loan-to-deposit ratio and its recourse to market funding. BMCE's liquid assets accounted for 31% of total assets, which compares well with global peers with a BCA of ba3.

MOODY'S EXPECTS A VERY HIGH PROBABILITY OF GOVERNMENT SUPPORT IN CASE OF NEED

BMCE's Ba1 GLC deposit rating reflects our assessment of a very high probability of government support given BMCE's systemic importance as the third-largest bank in Morocco (Ba1, stable) accounting for 14.3% of domestic deposits and evidence of past government support to banks in case of need. Consequently, BMCE's GLC deposit rating is two notches higher than its ba3 BCA.

RATIONALE FOR OUTLOOK

The stable outlook reflects Moody's view that BMCE's performance and credit profile will remain broadly stable in the next 12 to 18 months. The bank's asset quality should benefit from the improvement in the Moroccan operating environment, notably in some key export-orientated industries that will support stronger economic growth of 4.5% in 2015, together with a more selective and more granular credit growth. Asset quality in the other African

countries will also stabilise as a result of the implementation of a stricter and harmonized risk management and control environment. Whilst Moody's continues to see the bank's capital buffers as limited, the expected reduction in cost of risk associated with a stabilisation in asset risk will improve the internal capital generation capacity, with a higher operating profit retention.

WHAT COULD MOVE THE RATINGS UP/DOWN

Upward pressure on BMCE's ratings could develop following a further improvement in the bank's operating environments leading to a reduction in non-performing loans (NPL) and a significant strengthening in the bank's capital buffers.

Downward rating pressure could develop following an intensification of liquidity pressures, high loan growth or incremental acquisitions reducing further loan-loss absorption capacity, and/or deterioration in the bank's operating environment leading to an acceleration in NPL formation, which would erode its profitability and capital.

ASSIGNMENT OF COUNTERPARTY RISK ASSESSMENTS

As part of today's actions, Moody's has assigned CR Assessments to BMCE. CR Assessments are opinions of how counterparty obligations are likely to be treated if a bank fails, and are distinct from debt and deposit ratings in that they (1) consider only the risk of default rather than expected loss and (2) apply to counterparty obligations and contractual commitments rather than debt or deposit instruments. The CR Assessment is an opinion of the counterparty risk related to a bank's covered bonds, contractual performance obligations (servicing), derivatives (e.g., swaps), letters of credit, guarantees and liquidity facilities.

BMCE's CR Assessment is positioned, prior to government support, one notch above the Adjusted BCA, reflecting Moody's view that its probability of default is lower than that of senior unsecured debt and deposits. Moody's believes that senior obligations represented by the CR Assessment will be more likely preserved in order to limit contagion, minimize losses and avoid disruption of critical functions.

Its CR Assessment also benefits from government support. Given BMCE's high local-currency deposit rating, which is aligned with the Moroccan government bond rating of Ba1, Moody's also assigned a CR Assessment of Ba1(cr).

LIST OF AFFECTED RATINGS

Issuer: BMCE Bank

....Counterparty Risk Assessment , Assigned Ba1(cr)

....Counterparty Risk Assessment , Assigned NP(cr)

....Adjusted Baseline Credit Assessment , Affirmed ba3

....Baseline Credit Assessment , Affirmed ba3

....Long-Term Bank Deposit Rating (Local Currency) , Affirmed Ba1 Stable

....Long-Term Bank Deposit Rating (Foreign Currency) , Affirmed Ba2

....Short-Term Bank Deposit Rating (Local Currency), Affirmed NP

....Short-Term Bank Deposit Rating (Foreign Currency), Affirmed NP

....Subordinate Regular Bond/Debenture, Affirmed B1

....Senior Unsecured Regular Bond/Debenture, Affirmed Ba1 Stable

....Outlook, Stable

The principal methodology used in these ratings was Banks published in March 2015. Please see the Credit Policy page on www.moodys.com for a copy of this methodology.

The Local Market analyst for these ratings is Olivier Panis +971.4.237.9533.

REGULATORY DISCLOSURES

For ratings issued on a program, series or category/class of debt, this announcement provides certain regulatory disclosures in relation to each rating of a subsequently issued bond or note of the same series or category/class of debt or pursuant to a program for which the ratings are derived exclusively from existing ratings in accordance with Moody's rating practices. For ratings issued on a support provider, this announcement provides certain regulatory disclosures in relation to the rating action on the support provider and in relation to each particular rating action for securities that derive their credit ratings from the support provider's credit rating. For provisional ratings, this announcement provides certain regulatory disclosures in relation to the provisional rating assigned, and in relation to a definitive rating that may be assigned subsequent to the final issuance of the debt, in each case where the transaction structure and terms have not changed prior to the assignment of the definitive rating in a manner that would have affected the rating. For further information please see the ratings tab on the issuer/entity page for the respective issuer on www.moody's.com.

For any affected securities or rated entities receiving direct credit support from the primary entity(ies) of this rating action, and whose ratings may change as a result of this rating action, the associated regulatory disclosures will be those of the guarantor entity. Exceptions to this approach exist for the following disclosures, if applicable to jurisdiction: Ancillary Services, Disclosure to rated entity, Disclosure from rated entity.

Regulatory disclosures contained in this press release apply to the credit rating and, if applicable, the related rating outlook or rating review.

Please see www.moody's.com for any updates on changes to the lead rating analyst and to the Moody's legal entity that has issued the rating.

Please see the ratings tab on the issuer/entity page on www.moody's.com for additional regulatory disclosures for each credit rating.

Alexios Philippides
Analyst
Financial Institutions Group
Moody's Investors Service Cyprus Ltd.
Kanika Business Centre
319 28th October Avenue
PO Box 53205
Limassol CY 3301
Cyprus
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

Sean Marion
Managing Director
Financial Institutions Group
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

Releasing Office:
Moody's Investors Service Cyprus Ltd.
Kanika Business Centre
319 28th October Avenue
PO Box 53205
Limassol CY 3301
Cyprus
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

MOODY'S
INVESTORS SERVICE

CREDIT RATINGS ISSUED BY MOODY'S INVESTORS SERVICE, INC. AND ITS RATINGS AFFILIATES ("MIS") ARE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES, AND CREDIT RATINGS AND RESEARCH PUBLICATIONS PUBLISHED BY MOODY'S ("MOODY'S PUBLICATIONS") MAY INCLUDE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES. MOODY'S DEFINES CREDIT RISK AS THE RISK THAT AN ENTITY MAY NOT MEET ITS CONTRACTUAL, FINANCIAL OBLIGATIONS AS THEY COME DUE AND ANY ESTIMATED FINANCIAL LOSS IN THE EVENT OF DEFAULT. CREDIT RATINGS DO NOT ADDRESS ANY OTHER RISK, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: LIQUIDITY RISK, MARKET VALUE RISK, OR PRICE VOLATILITY. CREDIT RATINGS AND MOODY'S OPINIONS INCLUDED IN MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT STATEMENTS OF CURRENT OR HISTORICAL FACT. MOODY'S PUBLICATIONS MAY ALSO INCLUDE QUANTITATIVE MODEL-BASED ESTIMATES OF CREDIT RISK AND RELATED OPINIONS OR COMMENTARY PUBLISHED BY MOODY'S ANALYTICS, INC. CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS DO NOT CONSTITUTE OR PROVIDE INVESTMENT OR FINANCIAL ADVICE, AND CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT AND DO NOT PROVIDE RECOMMENDATIONS TO PURCHASE, SELL, OR HOLD PARTICULAR SECURITIES. NEITHER CREDIT RATINGS NOR MOODY'S PUBLICATIONS COMMENT ON THE SUITABILITY OF AN INVESTMENT FOR ANY PARTICULAR INVESTOR. MOODY'S ISSUES ITS CREDIT RATINGS AND PUBLISHES MOODY'S PUBLICATIONS WITH THE EXPECTATION AND UNDERSTANDING THAT EACH INVESTOR WILL, WITH DUE CARE, MAKE ITS OWN STUDY AND EVALUATION OF EACH SECURITY THAT IS UNDER CONSIDERATION FOR PURCHASE, HOLDING, OR SALE.

MOODY'S CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT INTENDED FOR USE BY RETAIL INVESTORS AND IT WOULD BE RECKLESS FOR RETAIL INVESTORS TO CONSIDER MOODY'S CREDIT RATINGS OR MOODY'S PUBLICATIONS IN MAKING ANY INVESTMENT DECISION. IF IN DOUBT YOU SHOULD CONTACT YOUR FINANCIAL OR OTHER PROFESSIONAL ADVISER.

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS PROTECTED BY LAW, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO, COPYRIGHT LAW, AND NONE OF SUCH INFORMATION MAY BE COPIED OR OTHERWISE REPRODUCED, REPACKAGED, FURTHER TRANSMITTED, TRANSFERRED, DISSEMINATED, REDISTRIBUTED OR RESOLD, OR STORED FOR SUBSEQUENT USE FOR ANY SUCH PURPOSE, IN WHOLE OR IN PART, IN ANY FORM OR MANNER OR BY ANY MEANS WHATSOEVER, BY ANY PERSON WITHOUT MOODY'S PRIOR WRITTEN CONSENT.

All information contained herein is obtained by MOODY'S from sources believed by it to be accurate and reliable. Because of the possibility of human or mechanical error as well as other factors, however, all information contained herein is provided "AS IS" without warranty of any kind. MOODY'S adopts all necessary measures so that the information it uses in assigning a credit rating is of sufficient quality and from sources MOODY'S considers to be reliable including, when appropriate, independent third-party sources. However, MOODY'S is not an auditor and cannot in every instance independently verify or validate information received in the rating process or in preparing the Moody's Publications.

To the extent permitted by law, MOODY'S and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers disclaim liability to any person or entity for any indirect, special, consequential, or incidental losses or damages whatsoever arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information, even if MOODY'S or any of its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors or suppliers is advised in advance of the possibility of such losses or damages, including but not limited to: (a) any loss of present or prospective profits or (b) any loss or damage arising where the relevant financial instrument is not the subject of a particular credit rating assigned by MOODY'S.

To the extent permitted by law, MOODY'S and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers disclaim liability for any direct or compensatory losses or damages caused to any person or entity, including but not limited to by any negligence (but excluding fraud, willful misconduct or any other type of liability that, for the avoidance of doubt, by law cannot be excluded) on the part of, or any contingency within or beyond the control of, MOODY'S or any of its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors or suppliers, arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information.

NO WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO THE ACCURACY, TIMELINESS, COMPLETENESS, MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE OF ANY SUCH RATING OR OTHER OPINION OR INFORMATION IS GIVEN OR MADE BY MOODY'S IN ANY FORM OR MANNER

WHATSOEVER.

Moody's Investors Service, Inc., a wholly-owned credit rating agency subsidiary of Moody's Corporation ("MCO"), hereby discloses that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by Moody's Investors Service, Inc. have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to Moody's Investors Service, Inc. for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from \$1,500 to approximately \$2,500,000. MCO and MIS also maintain policies and procedures to address the independence of MIS's ratings and rating processes. Information regarding certain affiliations that may exist between directors of MCO and rated entities, and between entities who hold ratings from MIS and have also publicly reported to the SEC an ownership interest in MCO of more than 5%, is posted annually at www.moody.com under the heading "Investor Relations — Corporate Governance — Director and Shareholder Affiliation Policy."

For Australia only: Any publication into Australia of this document is pursuant to the Australian Financial Services License of MOODY'S affiliate, Moody's Investors Service Pty Limited ABN 61 003 399 657 AFSL 336969 and/or Moody's Analytics Australia Pty Ltd ABN 94 105 136 972 AFSL 383569 (as applicable). This document is intended to be provided only to "wholesale clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. By continuing to access this document from within Australia, you represent to MOODY'S that you are, or are accessing the document as a representative of, a "wholesale client" and that neither you nor the entity you represent will directly or indirectly disseminate this document or its contents to "retail clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. MOODY'S credit rating is an opinion as to the creditworthiness of a debt obligation of the issuer, not on the equity securities of the issuer or any form of security that is available to retail clients. It would be dangerous for "retail clients" to make any investment decision based on MOODY'S credit rating. If in doubt you should contact your financial or other professional adviser.

For Japan only: MOODY'S Japan K.K. ("MJKK") is a wholly-owned credit rating agency subsidiary of MOODY'S Group Japan G.K., which is wholly-owned by Moody's Overseas Holdings Inc., a wholly-owned subsidiary of MCO. Moody's SF Japan K.K. ("MSFJ") is a wholly-owned credit rating agency subsidiary of MJKK. MSFJ is not a Nationally Recognized Statistical Rating Organization ("NRSRO"). Therefore, credit ratings assigned by MSFJ are Non-NRSRO Credit Ratings. Non-NRSRO Credit Ratings are assigned by an entity that is not a NRSRO and, consequently, the rated obligation will not qualify for certain types of treatment under U.S. laws. MJKK and MSFJ are credit rating agencies registered with the Japan Financial Services Agency and their registration numbers are FSA Commissioner (Ratings) No. 2 and 3 respectively.

MJKK or MSFJ (as applicable) hereby disclose that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by MJKK or MSFJ (as applicable) have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to MJKK or MSFJ (as applicable) for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from JPY200,000 to approximately JPY350,000,000. MJKK and MSFJ also maintain policies and procedures to address Japanese regulatory requirements.